

UNIVERSITE PAUL-VALERY MONTPELLIER  
UFR III  
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET DES SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

# Moulin et Patrimoine

---

Le cas Cévenol de la Vallée des Oulles

**NIL SCHERRER**

**2016**





ARTS, LETTRES, LANGUES,  
SCIENCES HUMAINES ET  
SOCIALES

UNIVERSITÉ  
PAUL-VALÉRY  
MONTPELLIER 3



Département  
Géographie-  
Aménagement

Université Paul-Valéry, Montpellier III

UFR III

Département Géographie-Aménagement

*Master 1 Tourisme et Développement Durable des Territoires*

TER : Moulin et Patrimoine à travers le cas Cévenol de la vallée des Oulles

Présenté par Nil SCHERRER

[scherrer.nil@gmail.com](mailto:scherrer.nil@gmail.com)

*Membres du jury :*

Dominique CROZAT

Daniel BARTEMENT

*Soutenance :*

Septembre 2016

## *Résumé*

En relation avec les thèmes du Moulin, des Cévennes, du Patrimoine et de la Valorisation Patrimoniale, ce Mémoire attribue une place importante aux disciplines géographiques et historiques, parmi d'autres sciences sociales, pour dresser le portrait de ce qu'on peut qualifier de « machine fondamentale » durant plus d'un millénaire d'Histoire : le Moulin. Cette image fraîchement peinte rencontre par la suite celle d'un Territoire riche : les Cévennes. La fusion de ces deux tableaux est, finalement, étayée par l'entrée en scène d'un nouvel élément : un projet de restauration de moulins et de mise en tourisme de ces derniers via la création d'un sentier d'interprétation dans la vallée des Oulles, près de Florac, en Lozère.

Cette entreprise de valorisation patrimoniale, émanant d'une structure privée d'accueil touristique : La Ferme des Cévennes, a fait l'objet d'un stage visant à la réalisation d'une première ébauche du projet. Le travail que j'ai mené, bien que très local, présente un intérêt pour tout porteur de projet similaire.

## *Summary*

In relation to the themes of the Mill, the Cevennes, the Patrimony and the Heritage Valorization, this thesis recognizes the significance of the historical and geographical disciplines, among other social sciences, in order to give a portrayal of what we can describe as the “fundamental machine” for more than a thousand years of History: the Mill. This image comes to meet in a second phase the portrait of a rich Territory: the Cevennes. The blending of this two canvas is finally backed up from a new element: the mill's restoration project and the touristic one via the setting up of a touristic path in the vallée des Oulles, close to Florac in Lozère.

This heritage valorization project, that issues from a private touristic hosting cottage: La Ferme des Cevennes, was the subject of an internship aiming at the carrying out of a first draft. The work that I undertook, even though strictly localized, is of a particular interest for anyone who leads a similar project.

## Remerciements

Je tiens à remercier Jean-Christophe BARTHES, propriétaire de La Ferme des Cévennes, sans qui ce Mémoire n'aurait pas lieu d'être.

Les meuniers et propriétaires de moulins que j'ai rencontrés et avec qui j'ai pu m'entretenir : Christophe BOURELY, Philip COCKLE et Thierry COULON.

Un merci tout particulier à Eddie BALAYE, passionné de moulin et chargé de mission Valorisation Patrimoniale au Parc National des Cévennes, pour son aide précieuse.

Catherine SCHERRER ROBIN et Olivier SCHERRER, pour leurs conseils ainsi que pour la relecture de ce Mémoire.

Et enfin Sofia KYRIAKOU, pour m'avoir soutenu tout au long de ce travail.

# SOMMAIRE

Introduction	5
I. Le Moulin	8
1. Le moulin à travers l'Histoire	8
2. La Technique	16
3. La place du moulin dans la société française	23
II. Les Cévennes et le Moulin	27
1. Le Territoire des Cévennes	27
2. Le Moulin cévenol	29
III. Valorisation du patrimoine meulier cévenol dans la vallée des Oulles	39
1. Présentation de la vallée des Oulles	42
2. La création d'un sentier d'interprétation	63
3. La restauration des moulins et du site	69
Conclusion	78
Lexique	80
Bibliographie	83
Table des matières	86
Annexes	88

# INTRODUCTION

## *Moulin et Patrimoine à travers le cas Cévenol de la vallée des Oulles*

Avant de questionner les mots, il est nécessaire d'apporter quelques précisions concernant les conditions dans lesquelles ce Mémoire s'est tenu, ainsi que la volonté sous-jacente sur laquelle il s'est appuyé.

C'est dans le cadre d'un stage de fin d'année de Master I de la formation Tourisme et Développement Durable des Territoires, proposée par l'université Paul-Valéry (Montpellier III), que cette recherche a été rendue possible. Ce stage a été mené dans l'établissement touristique « La Ferme des Cévennes », à la Salle-Prunet, en Lozère, où j'ai endossé le rôle d'un directeur de projet ayant pour mission la restauration de moulins et leur valorisation à des fins touristiques (la contrainte du temps a d'office placé cette mission de courte durée comme une amorce au projet visant à esquisser ses premières formes, à lui assurer une base solide).

Venons-en maintenant à la volonté qui donne sens à cet écrit. Le sujet, ou du moins son traitement, n'est pas aussi univoque que je le voudrais. Si le lecteur peut penser ici se borner aux Cévennes ; ce ne sera pas le cas. Durant mon stage j'ai approché, de très près, le moulin, et peut être, comme beaucoup d'autres, me suis-je laissé séduire. C'est pour cette raison qu'avant d'en venir aux Cévennes, nous dresserons le portrait du moulin dans un cadre plus large...

Le « moulin » tire son nom des meules qu'il actionne, c'est un mot commun de la langue française, on le retrouve dans les contes et légendes (souvent en relation avec le diable, le paranormal), les comptines pour enfants (« Meunier, tu dors... »), et les expressions linguistiques (« un vrai moulin à paroles celui-là ») où il symbolise souvent l'abondance. Le moulin fascine, et, à juste titre, il apparaît dans nos représentations mentales du paysage médiéval, aussi assurément que l'église et son clocher. Pourtant, bien que très commun, il reste drapé d'un voile de mystère, du moins pour le curieux qui, en se penchant dessus, s'aperçoit qu'il n'existe pas un moulin mais des moulins, et que peu nombreux sont ceux qui savent encore les faire tourner...

Voilà donc, en quelques mots, un exemple de relation entre moulin et patrimoine, mais la notion de patrimoine, elle aussi, mérite d'être interrogée.

Du latin *patrimonium*, de *pater* (« père ») et *munio* (« munir »), le patrimoine mêle les concepts de possession et d'héritage, on peut le rapprocher de *patria*, la terre des ancêtres, qui fait écho à cette notion d'hérédité et qui sonne comme un droit de propriété inaliénable lorsqu'on entend l'expression « mère patrie ». Ce bien, physique ou métaphysique, transmis de génération en génération peut appartenir à un individu ou à un groupe social. C'est dans le contexte mondial actuel, alimenté par une tendance à l'uniformisation, que le patrimoine prend une forme nouvelle, il est lié au territoire et rend légitime l'importance de ce dernier. Le territoire (dans ses dimensions physiques, symboliques, et politiques) se distingue par son patrimoine, s'affirme par son patrimoine, on pourrait même dire qu'il est rendu territoire par son patrimoine (pour la simple raison que l'origine détermine, en partie, l'identité). Ce patrimoine crée du tourisme et est créé par le tourisme, dans une relation à double sens qu'il est souvent difficile d'équilibrer.

Les Cévennes forment un territoire, ou des territoires (ne dit-on pas des Cévennes qu'elles sont multiples ?), à forte importance patrimoniale, mis en valeur par différents acteurs dont le plus influent est sûrement le Parc National des Cévennes, ce dernier est le seul parc national français à être habité et où la valorisation vise aussi bien le naturel que le culturel. Le pays cévenol est aujourd'hui un haut-lieu du tourisme, exalté par la conception récente de la Nature comme panacée aux maux du monde contemporain, perçu comme un « refuge » à travers les mythes articulés autour du voyage de Stevenson ou des guerres de religions.

La vallée des Oulles quant à elle, n'est rien d'autre qu'une petite vallée cévenole, comme tant d'autres, si ce n'est qu'elle abrite entre ses courbes quelques moulins aux origines restées secrètes...

Après avoir approfondi notre sujet et posé un premier cadre, on peut en faire ressortir le questionnement suivant : Qu'est-ce que le Moulin ? Quelle est sa relation au patrimoine ? Comment s'intègre-t-il au Territoire cévenol ? Et par quels moyens le mettre en valeur ?

Dans une première partie nous aborderons le Moulin de manière relativement générale, à travers son histoire, sa technique et sa place dans la société. Ensuite nous observerons le Territoire cévenol dans son ensemble avant de porter notre regard sur ses moulins. Pour finir nous prendrons la vallée des Oulles et le projet touristique la concernant, comme cas de figure de la démarche de valorisation patrimoniale sur le thème du moulin.

A propos des outils et de la méthode sur laquelle s'appuie ce mémoire, je dois préciser ici que les documents consultés ont été écrits en langue française et les exemples que j'en ai tiré seront donc essentiellement situés en France, ils sont référencés dans une bibliographie à la fin de cet ouvrage. L'étude de la relation entre moulin et Cévennes a été étayée par des recherches aux archives départementales de Lozère, qui ont tout de même été concentrées sur la vallée des Oulles, ainsi que par la visite de plusieurs moulins et la rencontre de leurs propriétaires. Le projet touristique, est, surtout dans sa dimension de restauration patrimoniale, ce sur quoi j'ai travaillé dans le cadre de mon stage. Le territoire cévenol ne se prête guère à l'utilisation du moulin à vent, ce qui ne m'a donc pas permis de découvrir ce dernier, c'est pourquoi il est mis de côté par rapport au moulin hydraulique.

*Note* : Les mots de vocabulaires propres au Moulin sont, à leur première rencontre, « entre guillemets », et les mots de vocabulaires occitans sont en *italique*, la plupart sont référencés dans le lexique qui figure à la fin de cet ouvrage.

# I. Le Moulin

## 1. Le Moulin à travers l'Histoire

### ❖ Antiquité

Le moulin reste difficile à définir, on peut déjà le rapprocher de l'action de moudre. On distingue, à l'origine, deux techniques permettant la transformation du grain : l'une procède par écrasement avec le mortier et le pilon, l'autre, via le frottement de deux surfaces ; la première immobile, la seconde mouvante, entraîne la mouture du grain, sa métamorphose en farine<sup>1</sup>. Ainsi on peut concevoir le moulin comme aussi vieux que l'agriculture, les besoins auxquels il répond étant très primitifs ; moudre le grain pour se nourrir, extraire l'huile pour s'éclairer (l'utilisation pour cet usage, de graisse animale, était courante avant la pratique de la culture céréalière) et conserver les denrées périssables.



*Moulin à grain découvert dans la tombe de  
Toutânkhamon*  
Source : [www.eternalegypt.org](http://www.eternalegypt.org)

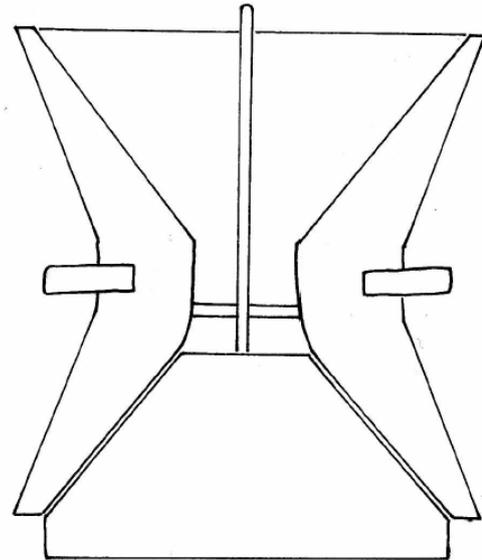
Il est donc ardu de dater précisément le moulin, on peut toutefois affirmer sa présence chez les civilisations sumérienne et égyptienne, les Egyptiens nous (civilisation occidentales) ont d'ailleurs transmis le « goût du pain », d'abord acquis par les Grecs, puis par les Romains<sup>2</sup>. Ces premiers usages meuliers étaient d'ordre privé et personnel, les foyers avaient leurs propres moulins.

L'Histoire suit son cours et c'est au Ve siècle av. J.-C qu'apparaît le moulin d'Olynthe, celui-ci fonctionne selon un mouvement de va-et-vient, deux meules de pierres rectangulaires se superposent, la meule supérieure est rendue solidaire d'un axe de fer, ce dernier est tiré puis poussé par un homme, ce qui entraîne le broyage de la matière introduite entre les deux meules (grain, minéral, etc.).

<sup>1</sup> DANIEL TRAVIER, *Les Moulins*, p.226 dans Causse et Cévennes, n°2, 1996.

<sup>2</sup> CLAUDE RIVALS, *Le Moulin et le Meunier*, p.12.

Avec la meule romaine, ou gallo-romaine, le moulin adopte un mouvement rotatif, la meule supérieure nommée « *catillus* », de forme concave, est posée sur une meule inférieure appelée « *meta* », de forme convexe, les deux sont centrées autour d'un axe de fer. On introduit le grain sur la *meta*, où la face supérieure est creusée de manière à l'amener, via une ouverture, vers la surface de frottement, ensuite, on fait tourner manuellement la meule courante, la farine s'écoule vers le bas par gravité. Ce type de moulin pouvait être de taille et de forme variable,



Auteur : Nil Scherrer

Schéma : *le catillus et la meta*

son principe restant le même, et répondre à des besoins simples : personnels, ou plus important : industriels. Les moulins fonctionnant à la force manuelle, humaine ou animale, sont dits des « moulins à sang », ce modèle de moulins reste présent durant toute l'antiquité, bien que comme en atteste les écrits de l'architecte romain Vitruve (Ier siècle av. J.-C), le moulin hydraulique soit déjà connu, et par endroits utilisé (dans une forme plus simple : une petite roue horizontale faisant tourner une petite meule plate, et répondant à des besoins modestes)<sup>3</sup>. Cela s'explique du fait que



*Meules de boulangerie à Pompéi*  
Photographie : Patricia Carles

l'omniprésence de la main d'œuvre antique (esclavage) n'a sûrement jamais justifié la nécessité d'investissements plus lourds.

<sup>3</sup> MARC BLOCH, *Avènement et conquête du moulin à eau*.

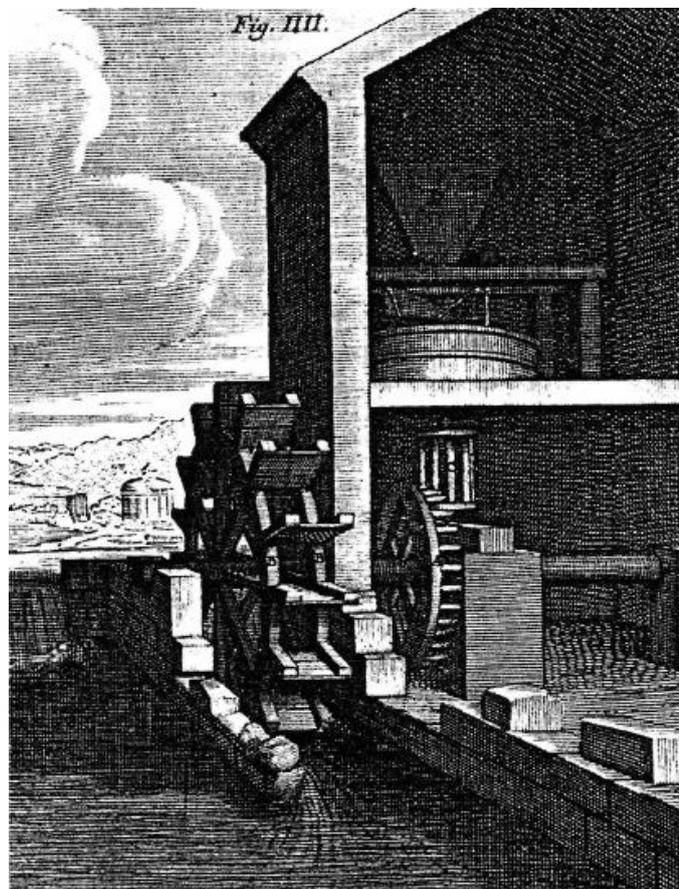
## ❖ Moyen-Age

C'est au cours de la période Médiévale que, l'esclavage ne faisant plus partie des pratiques, le moulin à énergie hydraulique se développe, comblant des besoins de production de plus en plus importants induits par l'accroissement démographique. La terre appartient à la Noblesse et à l'Eglise, et pour la travailler celles-ci font appel à la main d'œuvre paysanne. Devant le profit qu'engendre la possession d'un moulin, petit à petit les vallées et les plaines se peuplent de moulins à eau tandis que les falaises et plateaux sont désormais surplombés par les moulins à vents.

Si il ne l'était pas autant par le passé, il faut souligner ici à quel point le moulin est capital à cette époque, on peut dire sans sourciller que chaque industrie avait son moulin. L'importance du pain dans le menu paysan est bien connue, mais l'utilisation du moulin ne se limite en aucun cas à la seule mouture du grain.

La pierre et le bois, matériaux de construction primaires, sont sciés ou polis au moulin, le fer y est forgé (le martinet est le lourd marteau qui, entraîné par la roue, vient battre le fer), le chanvre, le lin et la laine puis plus tard le papier, et encore après la soie, y sont préparés, les écorces de chênes ou de châtaigniers, une fois broyées au moulin, donnent le tanin qui permet à la peau de devenir cuir.

En vérité la transition entre moulin à sang et moulin à eau s'est faite petit à petit, entre l'an 0 et le IXe siècle, si Vitruve mentionne le moulin hydraulique à roue verticale, plus performant grâce au couple rouet-lanterne (système permettant la

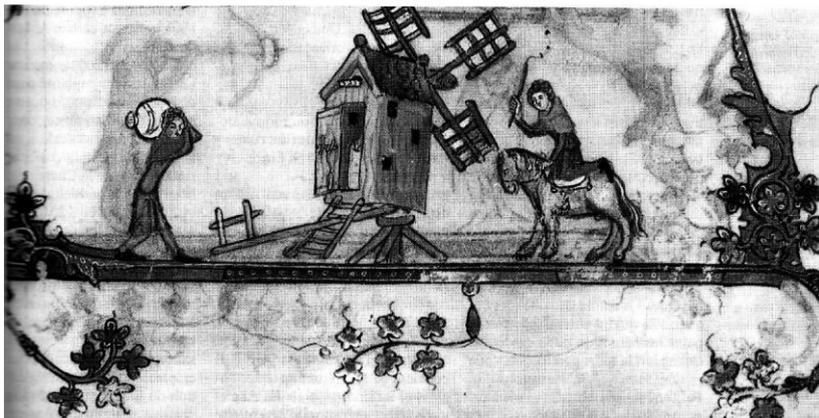


*Roue en dessous et couple Rouet-Lanterne*  
Gravure illustrant le Livre d'Architecture de Vitruve

transformation d'un mouvement rotatif horizontal en mouvement rotatif vertical), ce n'est que plus tard, aux alentours du IIe et IIIe siècle, que les villes se dotent en « usines hydraulique » (comme le site de « Barbegal », où huit chambres de meules alimentaient la ville d'Arles).

Claude Rivals distingue deux périodes dans l'établissement des moulins à la fin du haut moyen-âge ; l'une entre le IXe et le Xe siècle, l'autre entre le Xe et XIe siècle. La première est caractérisée par la construction de moulins paysans rustiques, à roue horizontale et répondant aux besoins de petites communautés. Durant la seconde, les seigneurs investissent dans la construction de moulin à roue verticale et à meilleur rendement et imposent une redevance sur la mouture (qui s'applique même aux moulins communautaires). C'est l'entrée dans l'ère féodale où les détenteurs de la terre, noblesse et clergé, établissent le droit de ban, notamment sur le bois, la brasserie, le four et le moulin (face à cette redevance, les petits moulins ne peuvent plus rivaliser et disparaissent, de plus, ils seront bientôt déclarés illégaux).

Ainsi les villageois ou citadins habitant dans la « banlieue » du moulin, dans un périmètre approximatif d'une lieue de rayon, vont moudre leurs grains au moulin banal et donnent environ 1/16<sup>ème</sup> de la mouture, cela varie selon les régions, au meunier qui, dans un premier temps, travaille pour le seigneur.



*Le Moulin dans l'iconographie du Moyen-Age*  
Manuscrit flamand, 1340.

L'arrivée du moulin à vent, qu'on suppose ramené de la première croisade (sa présence est attestée dès le VIIIe siècle, en Orient), vient bousculer la banalité dûment établie. En effet si la propriété féodale englobe la terre et les cours d'eau qui s'y écoulent (du moins les

cours d'eau non-navigables, car les cours d'eau navigables sont dits domaniaux et appartiennent à la royauté, et aujourd'hui à l'Etat), le vent, lui, n'appartient à personne. Le moulin à vent apparaît, au début, comme une alternative aux moulins banaux, un « contournement » juridique qui permet à certains d'éviter la redevance aux seigneurs, ces derniers se démènent alors, tant bien que mal, pour imposer la banalité sur ce nouveau genre de moulin, en essayant de faire valoir leurs droits sur les vents qui soufflent sur leurs fiefs.

### ❖ Période Moderne

Jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, l'engouement des « ingénieurs » pour la machine destinée à un usage militaire prime encore sur les besoins de la vie quotidienne. Mais c'est pendant le XVI<sup>e</sup>, épaulé par l'imprimerie, qu'un intérêt des hommes pour la machine à usage « civil » voit le jour. Selon Sylvie Caucanas et Rémy Cazals<sup>4</sup>, à cette époque, le fleurissement de réflexions de la part de ces ingénieurs (hommes de sciences et de pratiques) semble tenter d'écarter les limites de la technique contemporaine, mais l'énergie est alors conçue comme un mouvement à capter (vent, eau, force animale) plutôt qu'à créer (ce que l'on fera plus tard avec la vapeur, transformant chaleur en mouvement). C'est pendant cette période qu'apparaissent les nombreux dessins techniques de machines aujourd'hui très caractéristiques de la Renaissance. Ainsi en deux siècles, l'orientation de la volonté créatrice derrière la machine, d'abord militaire devient civile, désormais, au XVII<sup>e</sup>, on conçoit des machines visant à extraire l'eau des mines (la production minière est alors grandissante en Europe), et des moulins industriels de plus en plus puissants. On commence alors à privilégier le placement de moulins sur les rivières à forts débits, même s'il faut pour cela un investissement financier conséquent puisque l'aménagement y est plus difficile.

---

<sup>4</sup> SYLVIE CAUCANAS et REMY CAZALS, *Du moulin à l'usine : implantations industrielles du Xe au XXe siècle*, p.44-46.

❖ Epoque Contemporaine

Si l'industrialisation et la machine à vapeur entraînent le moulin dans une phase de déclin sur le long terme, cette transition lente est à ses prémices le berceau d'une augmentation du nombre de moulins hydrauliques, les besoins en fer accrus mènent à un essaimage de forges, martinets ou souffleries sur l'ensemble du réseau hydrographique. La Révolution française et la suppression des droits féodaux signent la profusion de petits moulins communautaires, les anciens moulins banaux, laïcs ou ecclésiastiques, sont vendus, c'est une véritable explosion du nombre de moulins qui précède, de quelques décennies, son déclin<sup>5</sup>.

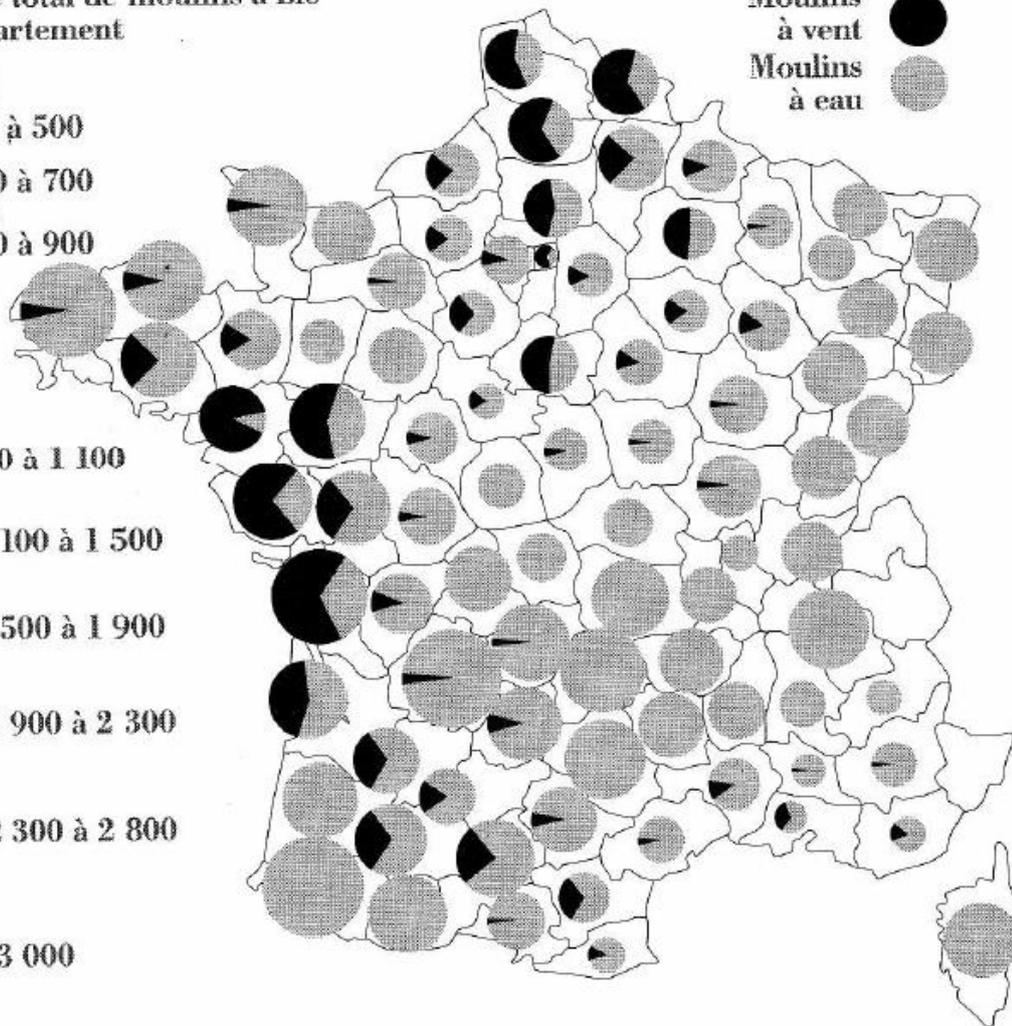
*Les moulins à blé en 1809*

Nombre total de moulins à blé par département

- 150
- 300 à 500
- 500 à 700
- 700 à 900

- 900 à 1 100
- 1 100 à 1 500
- 1 500 à 1 900
- 1 900 à 2 300
- 2 300 à 2 800
- 3 000

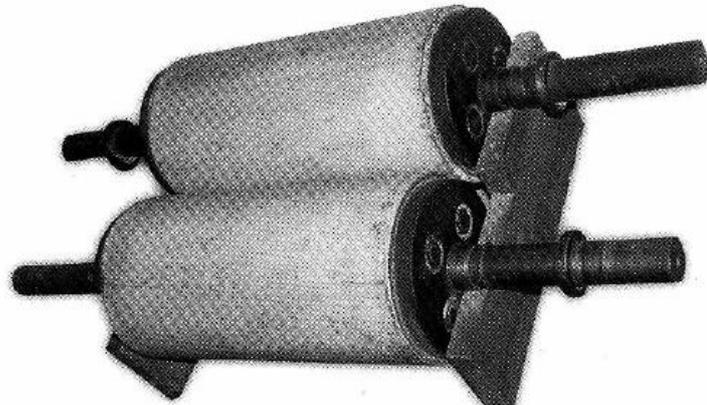
Moulins à vent ●  
Moulins à eau ●



*Suite à la Révolution ; un foisonnement de moulins en France*  
Source : *Le Moulin et le Meunier*, Claude Rivals

<sup>5</sup> CLAUDE RIVALS, *Le moulin et le meunier*, p.209.

Ainsi le XIXe voit une forte volonté innovatrice soutenir l'industrie traditionnelle, les hommes sont de plus en plus inventifs. Les opérations de vannage et de criblage (le tri des grains puis de la farine et son nettoyage) sont effectuées, via des systèmes de courroies, en profitant du mouvement du moulin, le couple-rouet lanterne se transforme dans cette course à la vitesse qui risque d'échauffer les meules et faire fermenter la farine. L'arrivée de l'aile Berton pour le moulin à vent<sup>6</sup>, de nouveaux types de roues, puis de la turbine, viennent encore augmenter le rendement des moulins. A cette époque, outre le nombre de menuisiers, ingénieurs, maçons et charpentiers spécialisés que l'industrie du moulin peut représenter, il est impossible de ne pas mentionner les « carrières meulières » et les entreprises de taille de meules (anciennement fréquemment monolithique, elles sont maintenant composées de plusieurs roches afin d'optimiser leur efficacité lors du processus de mouture) telle que celle de « la Ferté-sous-Jouarre », qui, en activité depuis le moyen-âge, exporte désormais dans toute l'Europe. Mais avec l'arrivée des « cylindres » (deux cylindres métalliques entre lesquels passe le grain, remplaçant les meules et facilitant la mouture), le moulin traditionnel et les activités qui gravitent autour vont bientôt disparaître.



*Cylindres*  
Musée de la Meunerie à Budapest.

C'est à la fin du siècle que l'entrée en scène de ces derniers bouleverse l'industrie meunière. Rapidement alimenté par une turbine à vapeur, un moteur à explosion, à gaz, puis électrique, le procédé de mouture s'automatise, seules les grandes minoteries aux capitaux importants peuvent s'équiper de la sorte ; c'est la mort du moulin traditionnel.

Il faut tout de même reconnaître d'autres facteurs dans le déclin du moulin, ce dernier étant aussi accompagné par un changement dans les pratiques de la société (je pense notamment à la transition urbaine, le passage d'un mode de vie paysan à citadin, on ne fait plus son pain mais on l'achète).

---

<sup>6</sup> CLAUDE RIVALS, *Le moulin à vent et le meunier dans la société française traditionnelle*, p.134-140

Ce passage entre meunerie ancestrale ; petite entreprise locale, et minoterie moderne ; grosse entreprise capitaliste, bien que pouvant être qualifié de fulgurant, ne s'est pas fait non plus du jour au lendemain mais sur quelques décennies.

Le processus est d'autant plus renforcé par une législation qui n'évolue pas vraiment en faveur des petits moulins ; « ... Vers 1860, fut promulguée une première loi générale catastrophique pour la petite meunerie.

Il était désormais « interdit aux moulins à vent d'être placés à

moins de 40 mètres des routes, l'ombre des ailes pouvant effrayer les chevaux »<sup>7</sup>, suivi d'un nouvel impôt foncier, le « droit des ailes ». Selon Christophe Bourely, fils de sept générations de meunier, au moulin de Grattegals en Lozère ; c'est le contingentement de la farine, en 1935, qui signe la mort inéluctable du moulin. Les « droits de mouture » des petits étant rapidement rachetés par les gros.

	1896	1906	1921	1931
<i>Meunier seul</i>	9 291	8 800	6 583	5 369
<i>Meunier + famille</i>	3 019	1 848	1 615	969
<i>1 à 5 ouvriers + le meunier</i>	22 950	17 702	10 893	7 414
<i>6 à 10</i>	1 264	815	633	583
<i>11 à 20</i>	335	323	300	284
<i>21 à 50</i>	122	127	122	113
<i>51 à 100</i>	11	12	17	22
<i>101 à 280</i>	2	1	3	9
<i>281 à 500</i>	1		2	4
<i>501 à 1 000</i>			1	3
<b>Total</b>	<b>37 051</b>	<b>29 628</b>	<b>20 168</b>	<b>14 770</b>

*Tableau indicatif (chiffres non-exhaustifs) de l'évolution de la meunerie traditionnelle vers la meunerie industrielle*  
 Source : *Le Moulin et le Meunier*, Claude Rivals

<sup>7</sup> ROBERT KIRCH, Les moulins en France, Sites et Monuments, n°37, 1967 ; Moulins, Sites et Monuments, n°51, 1970

## 2. La Technique

Il n'est pas question de dresser une liste exhaustive des moulins et de les faire rentrer dans des cases aux bords fermés, ce n'est pas possible. Les hommes se sont toujours adaptés localement au territoire, à ses contraintes topographiques, hydrographiques, éoliennes, techniques ou financières. Ce qui résulte du fait que chaque moulin au sein d'un même type reste différent, la construction standardisée est encore loin...

Cela ne nous empêche tout de même pas de mettre en lumière la technique fondamentale derrière la machine, dans ses grandes lignes. Ici nous aborderons ce thème sans faire mention des moulins à sang et sans rentrer dans les détails du moulin à vent, nous ne tiendrons pas compte d'un ordre chronologique et nous mettrons de côté cylindres et turbines du XXe siècle. De plus nous nous limiterons à l'archétype du moulin, le moulin à moudre, puisque c'est principalement sous cette forme qu'il s'est développé, les autres types de moulins utilisant des techniques différentes à l'intérieur (l'arbre à cames par exemple qu'on retrouve chez les martinets, moulin drapier, à papier, ou à foulon) mais similaires à l'extérieur (le système moteur reste le même). Notons aussi que certains mots de vocabulaire que j'ai utilisés pour les termes techniques du moulin peuvent être propres à la Lozère, à la région ou au Midi français...

### ❖ Le Moteur

Le « moteur », qui met en mouvement, est d'abord conçu comme le captage d'un phénomène naturel mobile, l'utilisation d'une énergie déjà existante. Ainsi après avoir atteint les limites de la force manuelle, il est logique de penser l'écoulement du cours d'eau comme source d'énergie intarissable. Rappelons-le encore, durant la période antique, l'esclavage communément pratiqué par diverses civilisations était une manne énergétique, le moulin à eau et les faibles rendements qu'il devait proposer à une époque précédant son développement ne justifiaient pas son utilisation. Du moins dans le monde urbain, car ailleurs, quelques petites communautés ont dû être dotées de moulins à roue horizontale répondant à des besoins minimes. Il existe un réel débat concernant le premier type de roue conçue et utilisée, si pour certains elle est verticale (et l'on prend les œuvres de Vitruve comme témoignage), pour d'autres elle est horizontale. Une chose est sûre : si la roue a bel et bien été d'usage dans de

petites communautés du monde romain, elle est assurément horizontale puisque ce type de roue, plus modeste, répond à un investissement et des besoins moindres.

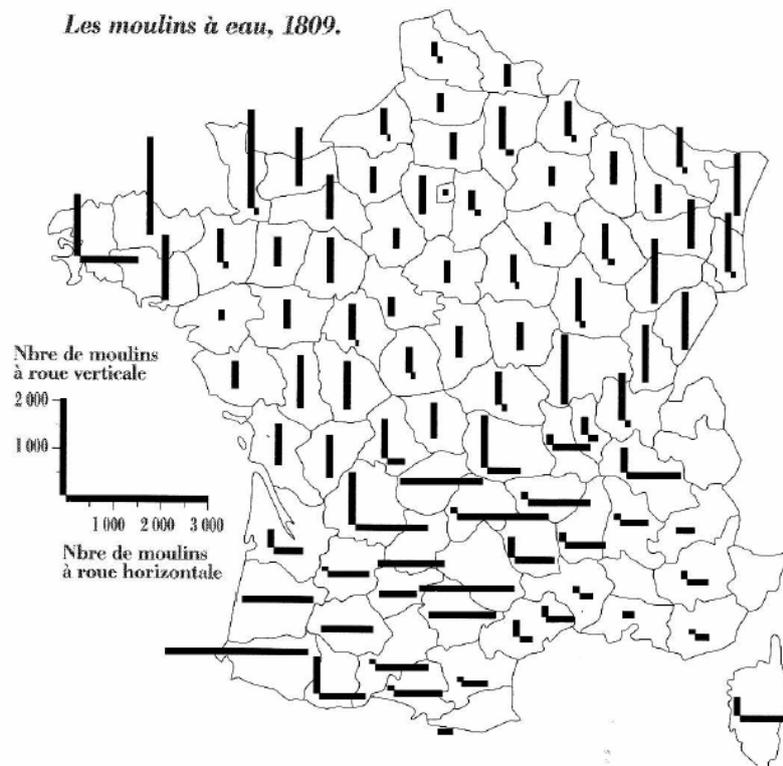
C'est l'ouvrage de Vitruve (Ier av. J.-C.), *De architectura*, qui fait mention pour la première fois de la roue verticale, l'architecte romain y décrit un mécanisme permettant de traduire un mouvement horizontal en un mouvement vertical ; c'est le couple rouet-lanterne. Ce dispositif est celui qu'on retrouve dans tous les moulins à vent ainsi que les moulins hydrauliques à roue verticale. Celui à roue horizontale n'en a pas l'utilité puisque l'axe vertical qui monte au-dessus de la roue communique directement avec la meule. D'ailleurs attardons-nous un peu sur cette roue que nous n'avions jusqu'ici pas précisément observée.

Tout d'abord il est intéressant de voir où se positionne le moulin, selon son implantation, la roue peut être directement immergée dans le cours d'eau ou se situer dans une cuve et recevoir l'eau du dessus, elle peut aussi être alimentée par un canal de dérivation ou une réserve d'eau vidangée à cette occasion.

Il est à noter que le terme de « roue » est générique, il regroupe divers outils aux caractéristiques différentes.

Ainsi la roue horizontale est dans un premier temps composée de simples pales encastrées dans un axe que l'eau vient frapper plus ou moins perpendiculairement. A partir de cette définition sommaire il existe une multitude de variations : le nombre de pales, d'augets ou de cuillers et leur inclinaison, ou le diamètre et les matériaux composant cette roue.

C'est aussi valable pour sa jumelle, la roue verticale, dont les caractéristiques



*Carte de la répartition des moulins à roue verticale et à roue horizontale*

Source : *Le Moulin et le Meunier*, Claude Rivals

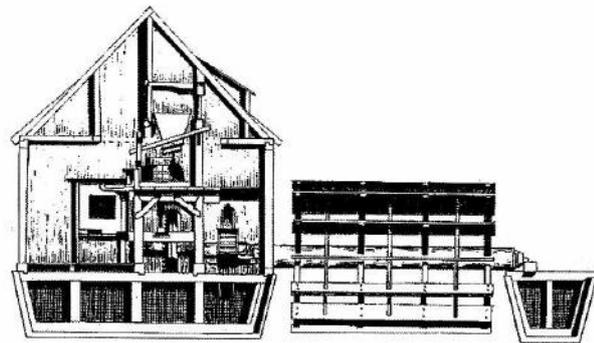
changent selon les mêmes critères, on peut toutefois y ajouter ceux de l'arrivée de l'eau ; de dessous, de côté, et de dessus.

Cette distinction entre roue horizontale et verticale s'opère, en France, outre selon les milieux physiques différents (la roue horizontale est par exemple plus adaptée aux cours d'eau montagnards torrentiels, tandis que l'autre convient mieux au cours d'eau de plaine à fort débit), suivant la limite entre deux territoires, deux cultures symbolisées par deux langues : celle d'Oc et d'Oïl. Ainsi on retrouve des moulins à roue horizontale dans le Midi français et à roue verticale dans la France d'Oïl. Peut-être pourrait-on voir ici une preuve de la primauté de la roue horizontale dans le monde romain, la culture occitane étant une descendante directe de ce dernier.

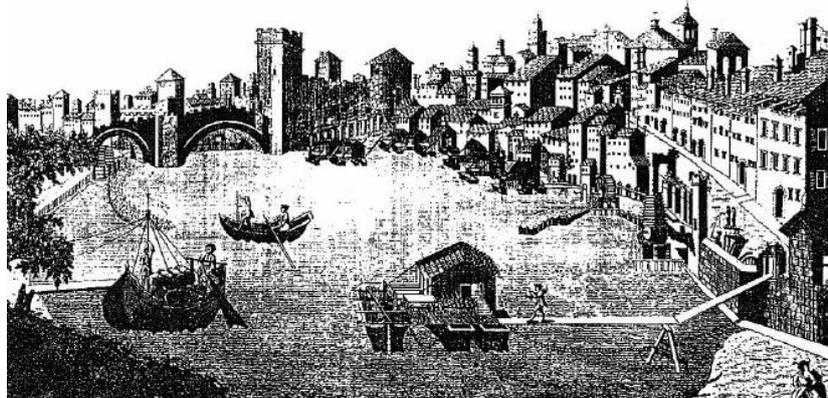
Jusqu'à là, nous avons imaginé le moulin hydraulique comme une structure fixe abritant une machine alimentée par le seul mouvement de l'eau d'amont en aval d'un cours d'eau, il en existe pourtant trois autres formes atypiques. La première est celle du moulin de la mer, ou moulin à marée, qui profite du flot pour

piéger l'eau dans une réserve qui sera par la suite vidangée pour le mettre en marche, toutefois ce type de moulins reste peu répandu. La seconde est celle du moulin flottant ; une roue à pales entourée par deux bateaux (moulin à simple harnois) ou un bateau présentant une roue sur chaque flanc (moulin à double harnois), le plus souvent

accroché à l'arche d'un pont et utilisant directement le courant là où il est le plus fort. Ces moulins flottants seraient utilisés pour la première fois lors du siège de Rome par les Wisigoths au VI<sup>e</sup> siècle, la Ville ayant dû inventer une alternative



*Vue en coupe d'un moulin-flottant à simple harnois*  
Source : Matthias Beyer, Théâtre des machines de meunerie, Leipzig 1739

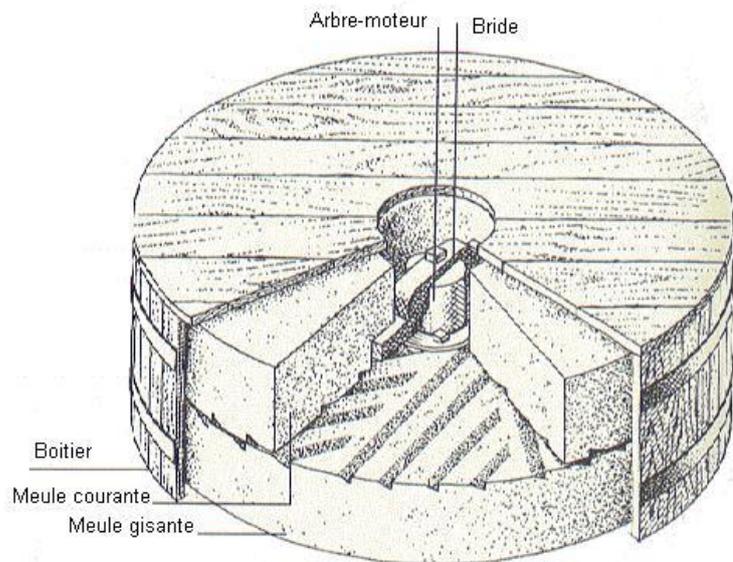


*Moulins-bateaux sur l'Adige à Vérone, Italie*  
Source : Bibliothèque municipale de Vérone

aux moulins traditionnels dont l'alimentation en eau avait été coupée. La troisième forme est appelée « moulin pendant », elle désigne ces moulins qui, construits le plus souvent à flanc de pont en milieu urbain, sont dotés d'une large roue verticale à pâles « suspendue » sur l'eau (un système de poulie permet de faire varier le niveau de la roue selon celui du cours d'eau). Ce type de moulin, tout comme les moulins flottants, était très commun dans les villes entre le Moyen-Age et le siècle dernier, des toponymies comme « pont aux moulins » ou « pont au meunier » en sont l'héritage.

❖ L'âme du moulin : la meule, et ce qui l'entoure

Après avoir rapidement précisé le fonctionnement de la roue, nous pouvons en venir à ce que l'on appelle parfois l'âme du moulin, la meule. La paire de meules du moulin à moudre est, comme nous l'avons vu plus haut, composée d'une meule gisante, ou dormante (et donc immobile), sur laquelle se positionne une meule courante, ou volante (donc mobile, elle est rendue solidaire par l'« anille », de l'axe qui la fait tourner). Le trou en son centre est l'œil, ou l'« oillard », autour de lui on distingue trois zones, en cercles concentriques et à fonctions différentes. La première, le « cœur », concasse le grain, la seconde, l'« entrepied », le broie, et la troisième, la « feullure », sépare une première fois la farine et le son.



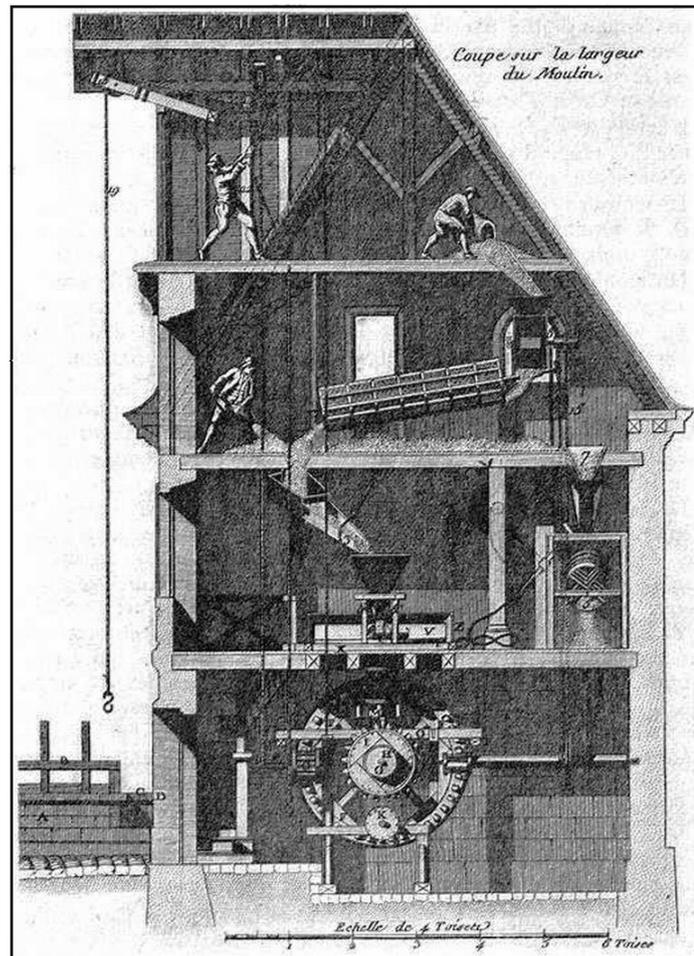
*Croquis d'une paire de meules*  
 Source : <http://michel.mauguin.pagesperso-orange.fr>

Les meules étaient anciennement des monolithes de roches dures et d'extraction locale, mais très vite des entreprises spécialisées dans la taille meulière, comme la Ferté-sous-Jouarre mentionnée plus haut, proposent des meules plurilithes, de manière à adopter le type de roche adéquat aux fonctions du cœur, de l'entrepied et de la feullure. Une telle meule est réservée au « moulin blanc », à farine blanche et panifiable, qu'on oppose au « moulin brun »

produisant de la farine pour nourrir les animaux. Lorsque le besoin s'en fait sentir, que les meules sont usées, l'opération de rhabillage ou de repiquage implique le soulèvement des meules par un treuil, ou plus tard par une potence, pour pouvoir les travailler.

Le meunier se doit de pouvoir produire la farine demandée, plus ou moins fine ou grossière, selon sa vocation, pour cela il se doit de pouvoir régler l'écartement des meules. La volante tournant au-dessus de la gisante, elle doit être parfaitement équilibrée sur son pivot. Ce dernier rencontre, plus bas, la crapaudine, une pièce de bronze qui vient loger le pied du pivot, elle-même encastrée dans une poutre en

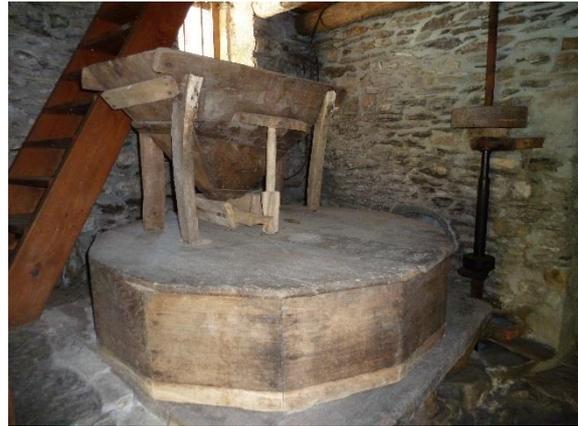
bois. Cette poutre, via un levier ou une vis-sans-fin peut s'abaisser ou s'élever horizontalement de manière à faire varier l'écartement entre les meules, l'ensemble de ce dispositif se nomme la « trempure ».



*Les différentes étapes de la mouture, vue en coupe d'un moulin*

Source : l'Encyclopédie

Avant d'aller au moulin, on devait venter ou vanner le froment (activité répétitive et épuisante d'où provient probablement l'expression « être vanné »), la méthode de jadis consistait à, un jour de grand vent, jeter les grains en l'air, le vent emportant au fur et à mesure les pailles et autres débris. Toutefois le mauvais grain restait couplé au bon. Le bluteau à grain ou crible à vent propose une alternative à cette besogne. Après chargement en grain, la machine est mise en marche par l'action d'une manivelle « [...] Le grain, dans son trajet, est fortement gratté toutes les fois qu'il rencontre alternativement la tôle piquée. La poussière & les mauvais grains s'échappent par les cribles de fil d'archal, & le grain en sortant, est clair & brillant. »<sup>8</sup>. Du fait de son caractère manuel, cette machine pouvait être présente chez les ménages qui procédaient, eux même, au nettoyage de leurs grains. Cependant elle faisait parfois partie du mobilier du moulin.



*Trémie, Auget, Babillard et Arescle au Moulin de Grattevals, Saint-Laurent-de-Trèves, Lozère.*



*Deux prises de vues du Blutoir du Moulin de Grattevals.*

Une fois le grain préparé, on l'introduit dans une trémie, sorte de pyramide inversée qui conduit à son écoulement par le bas. Avant de rejoindre les meules, il est récupéré dans un autre réceptacle rectangulaire ; l'« auget ». Ce dernier se prolonge par un bras en contact avec le « babillard » ou « chandelle », une pièce de bois à plusieurs faces, prolongée en bas par une tige de fer couplée à l'anille et donc mis en mouvement par la roue. En tournant, les faces du babillard frappent le bras de l'auget et cette secousse entraîne l'écoulement du grain dans l'oeillard (qui est lui, bouché par un boîtier de bois nommé « boîtard »), c'est ce phénomène qui produit ce son caractéristique, le tic-tac du moulin. Certains moulins sont aussi équipés d'un système d'alarme, une clochette reliée à

<sup>8</sup> FRANCOIS ROZIER, Cours complet d'agriculture, Hôtel Serpente, 1782, Tome second, p.309-314.

la trémie, qui sonne lorsque cette dernière est vide, de manière à avertir le meunier de la nécessité de la remplir à nouveau et ainsi éviter la catastrophe (les meules ne peuvent pas tourner à vide, elles risquent de casser ou de provoquer un incendie).

Une fois le grain entre les meules, il est moulu puis évacué vers l'extérieur par la combinaison de la force centrifuge, des stries dans la meule, et de l'inclinaison de cette dernière. Une « enchastré » entoure les meules et conduit, via un orifice, la farine et le son vers un autre réceptacle. Un coffre en bois, l'« *arescle* », protège les meules et sert de support à la trémie. Dans la plupart des moulins, un blutoir profite du mouvement de l'axe, via une courroie, pour trier farine et son<sup>9</sup>.

---

<sup>9</sup> Consulter le Lexique pour avoir plus de précision concernant la mécanique et les mots du Moulin.

### 3. La place du moulin dans la société française

En France, 40000 moulins sont recensés début 1900, et 650 un siècle plus tard<sup>10</sup>. En 100 ans, c'est la quasi-totalité des moulins qui disparaît, sur les plateaux et les falaises ils perdent leurs ailes ou sont démontés, dans les vallées, une fois leurs roues ôtées, recyclées ou emportées par les eaux, leurs murs assiégés par les lierres et leurs toits effondrés, il ne reste alors plus que les vieilles cartes pour témoigner de leurs existences passées. En quelques générations seulement, le Moulin, machine de la vie quotidienne pendant un millénaire, qui assure la pitance de chacun, s'estompe du monde physique pour ne se retrouver désormais que dans les mythes. Très vite le savoir-faire du moulin est oublié, l'ultime génération de meunier s'éteindra bientôt... Pour comprendre quel rôle a joué le Moulin il faut prendre en considération ces derniers.

#### ❖ Le Meunier

Le Meunier comme on le conçoit aujourd'hui, qui habite au moulin et s'occupe de moudre le grain qu'on lui apporte, est celui de la société féodale. Il travaille pour le seigneur et lui verse une partie de la mouture ; plus tard, ce dernier louera simplement son moulin au meunier, un acte du XII<sup>e</sup> mentionne que le locataire (le meunier) pourra toucher un tiers des revenus et qu'il ne devra pas trop s'enrichir ni louer pendant plus de 10 ans<sup>11</sup>. En tant qu'agent du seigneur, le meunier se distingue du bas peuple, il bénéficie d'un statut particulier et de certains droits, il manipule de grosses sommes d'argent pour les travaux d'entretien et doit disposer de bêtes pour ses déplacements. Il est aussi nécessairement menuisier et tailleur de pierre. En tant que commerçants les meuniers ont une affaire à mener, s'ils s'y prennent bien ils peuvent devenir bourgeois. Ils ont la possibilité d'embaucher des aides, le meunier travaille souvent avec un garde-moulin qui surveille les meules pour qu'elle ne tourne pas à vide ou trop vite, il est impensable de laisser le moulin sans surveillance. Dans la comptine « Meunier tu dors, ton moulin va trop vite, [...] ton moulin va trop fort » le moulin en question court le réel danger de casser sa voilure, son mécanisme ou ses meules, si le meunier ne se réveille pas à temps pour actionner le frein et bloquer les ailes.

---

<sup>10</sup> <http://www.meuneriefrancaise.com/content.asp?IDD=3299>. Consulté le 12/05/2016

<sup>11</sup> CLAUDE RIVALS, Le moulin et le meunier, p. 153

Dans sa tenue blanche, le meunier est la bonne personne à aller voir pour entendre les rumeurs car son moulin draine du monde. Les gens qui viennent moudre s'y rencontrent, on discute et on échange, c'est un espace créateur de lien social qui peut être rapproché de la place publique.

Le meunier est marchand, on l'accuse souvent d'escroquerie, et certains ne prennent pas toujours les seuls 1/16<sup>ème</sup> de la mouture qui leur sont dus, ce que l'on retrouve dans le dicton : « 7 tisserands, 7 tailleurs et 7 meuniers font 21 voleurs ». Mais c'est surtout au XVIII<sup>ème</sup> que le droit du meunier est controversé, les cahiers de doléances de 1789 enregistrent plusieurs demandes et propositions concernant une modification de ce droit. On réclame la possibilité de faire moudre son grain là où on le souhaite, de ne plus être contraint par la banalité.

#### ❖ Le Moulin comme Patrimoine immatériel

L'importance du moulin dans la société traditionnelle se mesure en partie avec le grand nombre de formes linguistiques, d'expressions qui ont traversé le siècle dernier et sont parvenues jusqu'à nous en perdant, parfois, leurs sens premiers. Parmi ces dizaines de dictons on peut en citer quelques-uns comme : « entrer comme dans un moulin » qui signifie entrer facilement quelque part, l'expression d'origine était « entrer comme un âne dans un moulin », elle faisait alors référence à l'âne qui apporte le grain au moulin et qui ne se fait pas prier pour entrer, qui fait preuve d'impolitesse. On retrouve aussi le fameux « on ne peut être au four et au moulin », le four étant de droit banal lui aussi, ou « apporter de l'eau au moulin de quelqu'un ». Concernant le caractère socialisant du moulin on a « pour en ouïr des belles, au four et au moulin se disent les nouvelles ». Il en existe beaucoup d'autres, oubliées ou moins communément utilisées du fait de leur incompréhension contemporaine, par exemple « la pierre de moulin vaut mieux que le beau citrin », où la « pierre de moulin » fait à mon avis référence à la meule, et le « beau citrin » au quartz jaune, à la pierre précieuse. La meule vaut en effet plus cher que ce qu'elle en a l'air, les travaux d'extraction, de taille puis de transport du mégalithe (le transport est une opération des plus délicates, la meule était tirée par des bêtes de sommes là où le chemin le permettait, un axe flanqué dans l'œil lui évitant de se coucher en cas de basculement) coûte une somme importante.

Quelqu'un qui parle beaucoup peut être qualifié de « moulin à parole », le mot moulin prend ici le sens d'abondance et c'est en ce sens qu'on le retrouve dans plusieurs contes ou légendes (le petit moulin à sel tombé au fond de l'océan tourne et tourne et tourne encore, tandis que le

moulin magique acquis par ce couple de pauvres gens leur assure pitance à foison). Si la source de l'abondance relève du divin, c'est aussi le Diable qu'on rencontre autour du moulin, ici, le meunier sans le sou a pactisé avec ce dernier pour qu'il amène les vents sur l'aile de son moulin, là, les meules du meunier malhonnête ont craché des étincelles et mis le feu au bâtiment. Entre Dieu et Diable donc, peut-être est-ce là une des conceptions de la machine, qui, avec ses mécanismes inexplicables, donne aux hommes des capacités extraordinaires, voir surnaturelles<sup>12</sup>.

#### ❖ Le Moulin aujourd'hui

Nous l'avons dit, le moulin est en voie de disparition, ou plutôt, il a disparu. De fait, la situation ne peut pas empirer puisque, déjà, elle a atteint son niveau le plus bas. Ce constat n'est pas tout à fait vrai, il reste encore à faire pour sauvegarder ce patrimoine tant qu'il est encore au stade du souvenir récent, toutefois il permet de poser l'idée que nous ne pouvons qu'aller de l'avant. Avant tout nous pouvons remercier les auteurs de l'Encyclopédie d'avoir accordé autant d'importance au moulin dans leur ouvrage et ainsi nous permettre de mieux le comprendre aujourd'hui. De plus, le monde du moulin fascine toujours, de nombreux chercheurs contemporains participent à lever le voile sur cet héritage. Celui qui se penche sur le moulin pour la première fois sera peut-être étonné de voir à quel point il passionne encore nombre d'entre nous. Cet engouement pour le moulin est soutenu en France par deux associations organisées en vaste réseau, la FDMF (Fédération des Moulins de France) et la FFAM (Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins), qui visent à la sauvegarde et la promotion du patrimoine meulier. Une de leurs actions consiste à aider certains projets de restauration de moulins.

Des projets de restauration il y en a, et beaucoup même, la plupart sont menés par des particuliers qui souhaitent réanimer ces vieilles bâtisses, souvent par passion, et à titre privé. Les entreprises de ce genre se heurtent généralement à deux obstacles, le premier est d'ordre financier, restaurer un moulin et le faire marcher est un travail colossal qui requiert matériaux, outils, et savoir-faire rares, certains se lancent alors seuls dans l'aventure mais perdent espoir en prenant conscience de l'ampleur des travaux. Le second est d'ordre législatif, il concerne le droit d'exploiter, ou non, un moulin. Un moulin à eau, par exemple, nécessite, pour détourner l'eau, de bénéficier d'une autorisation de prélèvement par la police des eaux (qu'elle accorde

---

<sup>12</sup> En Annexe : un des nombreux contes intitulés « le moulin du diable ».

rarement puisque la politique nationale promeut la « continuité écologique »), sauf s'il est « fondé en titre » (et qu'on peut le prouver), c'est-à-dire qu'il a été construit avant la révolution de 1789, avant que soit instauré le principe d'autorisation de ces ouvrages sur les cours d'eau. Heureusement, certains projets réussissent à surmonter ces obstacles.

Nous ne l'avons pas mentionné jusqu'ici mais le moulin incarne aussi une énergie propre, « verte », ces particuliers qui parviennent à refaire marcher leurs moulins en profitent parfois pour installer une turbine dans le but de produire leur propre l'électricité. Derrière cette volonté c'est l'archétype du moulin qui ressurgit, machine de production locale qui permet l'autosuffisance, l'autarcie : c'est le modèle du Moyen-Age. Pendant la seconde Guerre-Mondiale lorsque les communications bloquées ont amené, de nouveau, la nécessité de produire pour soi-même, on est retourné moudre aux moulins.



*Le Moulin de Flandre ayant servi pendant la seconde Guerre-Mondiale, à Saint-Germain-de-Calberte, Lozère*

Le concept du moulin traditionnel séduit aussi le monde du « bio » et beaucoup sont prêts à acheter une farine moulue entre les meules.



Le terme « Cévennes » vient de la racine celte *Kem*, qui désigne la montagne, parvenue jusqu'à nous à travers la succession des âges et des langues propres à cette région. Peut-être est-ce là une des premières définitions qu'on peut leur donner : un espace de montagne où le relief s'oppose à l'uniformité de la plaine. Une délimitation précise des Cévennes n'a jamais eu lieu, ni bornes administratives ni bornes politiques n'ont clos cet espace, ne lui ont donné une unité, il en résulte la multiplicité de ses conceptions. On les a étirées puis rétrécies de toutes parts et pourtant, elles ont toujours gardé ce caractère morcelé, cette organisation en mosaïque qui les rend si singulières. Robert Louis Stevenson en fait mention lorsqu'il dit « Ce sont là les Cévennes au sens plein : les Cévennes des Cévennes »<sup>13</sup>, il se rend bien compte, donc, qu'elles sont plurielles. Pour certains c'est le substrat schisteux qui détermine les Cévennes, qui les distingue des Causses karstiques, à l'Ouest, et du Mont Lozère granitique, au Nord, tandis qu'au Sud, la plaine alluviale est exclue d'office. Causses, Cévennes et Mont Lozère, bien que sujets à nombre de différences, peuvent aussi être symbolisés par un paysage commun, celui de l'agro-pastoralisme<sup>14</sup>. Pour d'autres, et notamment pour Patrick Cabanel, c'est à travers la religion et l'histoire que l'on peut saisir les Cévennes<sup>15</sup>. C'est à la suite de la guerre de religion, celle des Camisards, début XVIIIe, que les Cévennes se sont dotées de cette image « protestante », par la suite véhiculée aux quatre coins de l'Europe. Après la Révolution, la proposition de nommer le département de la Lozère *Hautes Cévennes*, passe vite à la trappe, de peur de froisser les résidents catholiques, ce qui est un bon exemple du sens nouveau dont les Cévennes sont chargées. Selon cette conception des Cévennes protestantes, encore en vigueur aujourd'hui, elles sont délimitées au Sud par les villes d'Alès, d'Anduze et de Quissac, au Nord, par les Causses Noir, Méjean, et le Mont Lozère, à l'Est par les Vans, et à l'Ouest par le Causse du Larzac.

Ainsi le portrait que nous allons en faire est celui de cette terre de refuge, du protestantisme d'une part, mais aussi des arabes chassés par Charles Martel au VIIIe, ou des résistants puis des « hippies » au XXe, et aujourd'hui des « néo-cévenols » fuyant l'agitation des villes.

---

<sup>13</sup> ROBERT LOUIS STEVENSON, Voyage avec un âne dans les Cévennes.

<sup>14</sup> Les Causses et les Cévennes paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen, Candidature à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

<sup>15</sup> PATRICK CABANEL, Histoire des Cévennes, p.8.

### ❖ Le Paysage cévenol

En les contemplant dans leur ensemble, les Cévennes se teintent d'une couleur terne. Elle leur est donnée par les schistes métamorphiques sombres sur lesquels elles reposent. Ces derniers s'organisent en une succession de crêtes acérées et de vallées profondes jointes par des pentes trop fortes. C'est sur ces reliefs que se heurtent le vent austral chargé en humidité qui, lors de son escalade, se refroidit et déverse ces trombes d'eau caractéristiques du pays (que l'on connaît bien sous le nom d'épisodes cévenols). Cette abondance de l'eau en automne et en hiver surprend le touriste qui, venu en été, conçoit les Cévennes comme un pays sec. Contrairement aux Causses poreux où l'eau surgit en résurgence, les Cévennes imperméables, une fois drainées, doivent attendre les prochaines pluies pour être alimentées en eau. Une épaisse végétation les recouvre, dominée par les chênes verts sur la partie piémont, leur ascension laisse place aux hêtres et châtaigniers, muriers, résineux, introduits plus tard. Si cette végétation désordonnée laisse à penser que le pays est resté « sauvage », c'est loin d'être le cas, et, jusqu'au début du XXe, avant qu'il ne se dépeuple (exode rural, maladie de l'encre, etc.) chaque versant était cultivé.

La présence humaine y est ancestrale, les menhirs, tumulus ou cupules (petites cavités convexes creusées dans certaines roches, à vocation probablement rituel) qu'on y aperçoit attestent d'une occupation Néolithique et peut être Paléolithique. Les bergers et leurs troupeaux arpentaient, de juin à septembre, les *drailles*, ces chemins de transhumance partant de la plaine languedocienne pour venir se perdre dans la montagne. Il est parfois dit que ces voies, avant d'être aménagées par l'homme, étaient empruntées d'instinct par les bêtes qui fuyaient l'été sec méditerranéen pour rejoindre les pâtures vertes des hauteurs. Le chemin de Régordane est une autre voie, de conception romaine, traversant les Cévennes du sud au nord, qui reliait autrefois Ile-de-France et le Bas-Languedoc. La Régordane est connue aujourd'hui sous l'appellation GR700, sentier de randonnée entre le Puy-en-Velay et Saint-Gilles, tandis que le GR67 suit la fameuse draille de la Margeride. Ce qu'il faut préciser maintenant c'est que, bien que traversé par des axes de communication, le pays cévenol reste, du fait de son relief : une enclave. C'est cette situation qui a permis la construction de son image de « refuge » et qui participe sûrement à expliquer la forme de l'habitat typique des Cévennes : le hameau. Ce modèle d'occupation du sol, où quelques groupements de maisons épars se retrouvent dispersés sur l'ensemble du territoire, est caractéristique du milieu montagnard.

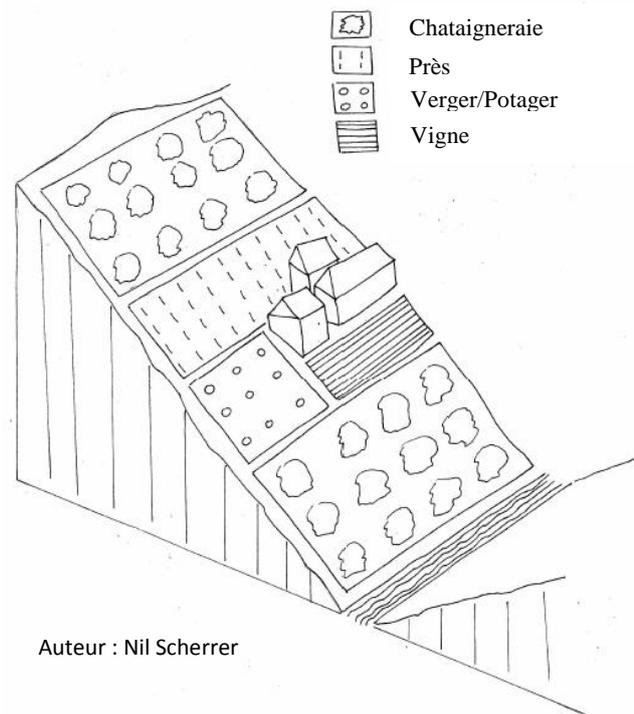
Ici, le schiste est partout, « de la montagne à la maison », les lauzes sont ces feuilles de schiste que l'on utilise pour chaque aménagement, du petit barrage isolé à l'habitat généralisé. Et sur certains versants, on a même pensé le substrat directement comme mur porteur. Ce savoir-faire prend tout son sens à travers la construction en pierres sèches, technique de maçonnerie où l'édification d'un mur s'effectue sans l'aide de mortier liant. L'habitat cévenol est diffus, le village proprement dit se situe en bas, près du cours d'eau, au-dessus on retrouve le hameau et, encore plus haut, les pâturages. Le hameau est directement entouré de jardins et

de vigne (elle est encore très cultivée jusqu'au XVe, où le châtaigner commence alors à la supplanter), plus loin, de prés (où le seigle domine) et de labours, le reste et l'essentiel du versant est recouvert de châtaigneraies, elles même parsemées de *clèdes*, ces petites bâtisses à étage qui servaient à sécher les châtaignes. Les pentes très raides ont vite justifié l'aménagement de murets pour étager les parcelles, l'objectif est de retenir les sols, de drainer les cultures lors des fortes pluies mais aussi de les alimenter en eau

en période de sécheresse (aux pieds de ces murets passent des canaux d'irrigation

appelés *besal* ou *béal*). Ces terrassements prennent le nom occitan de *bancel*, il arrive souvent que le randonneur, perdu dans la forêt et se croyant loin du monde des Hommes, en aperçoive les restes, et selon Patrick Cabanel il en existe plusieurs milliers de kilomètres en Cévennes.

C'est à partir du milieu du Moyen-Age que nous pouvons parler d'un réel essor cévenol, lorsque le réchauffement climatique induit par le Petit Optimum Médiéval permet d'augmenter les rendements agricoles et amène ainsi croissance démographique. L'occupation humaine en Cévennes nécessite une certaine gestion de l'eau, ici s'en protéger et là la stocker, ce qui explique le nombre considérable de petits aménagements hydrauliques présents sur le territoire. Les *tancats* sont ces barrages dans le cours d'eau, qui ont pour vocation de casser l'énergie de l'écoulement lors des crues et ainsi limiter l'érosion du lit, des



Auteur : Nil Scherrer

*Schéma d'occupation du sol d'une vallée cévenole traditionnelle.*

barrages plus classiques, chaussées ou *païssières*, sont le point de départ de prises d'eau alimentant des *gourgues* (réserves d'eau servant à l'irrigation ou aux moulins) ou des *béals*.

#### ❖ Acteurs des Cévennes contemporaines

Au sein de la catégorie d'acteurs constituée par les habitants, il existe une multitude de sous catégories. Sans atteindre un degré de précision qui nous permettrait de toutes les différencier, on peut déjà en distinguer deux : cévenols et néo-cévenols.

Dans les Cévennes, il est fréquent d'entendre des phrases de ce genre ; « Je ne suis pas cévenol, j'habite ici depuis 20 ans », ce type d'affirmation nous fait prendre conscience qu'il existe une réelle identité cévenole ainsi qu'une séparation entre « vrais cévenols » et « nouveaux arrivants », entre « cévenols » et « néo-cévenols ». Le « vrai cévenol » serait celui dont la famille, de confession protestante, est restée vivre ici lorsque les autres fuyaient vers les villes au début du XXème, et le « néo-cévenol », celui venu après la « renaissance des Cévennes » et le regain d'intérêt pour le rural des années 70. Ces deux groupes conçoivent le territoire différemment, en schématisant grossièrement : pays de misère pour l'un et terre idéale pour l'autre.

Toujours selon ce point de vue d'ensemble, ces deux représentations de l'espace induisent des pratiques et attentes divergentes. Les « néo-cévenols » pensent le tourisme comme nécessaire et une large partie d'entre eux exercent, d'ailleurs, une activité en relation avec ce dernier. Les « vrais cévenols », quant à eux, voient le tourisme comme un danger et considèrent que les touristes viennent piller le pays. Ces affirmations sont, évidemment, à nuancer à l'échelle de l'individu.

Les touristes étant acteurs nous ne les approcherons, toutefois, pas dans leur exclusivité puisque l'observation seule du Parc National des Cévennes (PNC), lui-même interface entre Cévennes et Tourisme, semble être, dans notre cas, suffisante pour traiter du tourisme. Le PNC est l'un des acteurs les plus influents du territoire, il s'étend sur les départements du Gard, de l'Aveyron, de la Lozère et de l'Ardèche. C'est la seule institution capable d'agir sur l'ensemble des Cévennes puisque, autrement, elles sont divisées entre Communes, Départements et Régions. La partie la plus importante de sa superficie se trouve en Lozère, tout comme la zone "cœur" du Parc qui s'organise selon une diagonale sud-ouest/nord-est entre le Mont Aigoual et le Mont Lozère. L'espace avoisinant ce cœur, dans lequel les moyens

d'actions du Parc sont les plus importants en termes de protection, joue le rôle d'une zone tampon pour ce polygone central d'intérêt patrimonial capital. Il est constitué des communes qui ont signés la dernière CETD (Charte Européenne du Tourisme Durable) en date et bénéficient donc d'un suivi de la part du Parc en matière de développement (sur la carte du PNC : p.27, en couleur foncée : la zone cœur ; en couleur claire : les Communes signataires de la CETD).

Créé en 1970, le PNC a pour particularité d'être le seul Parc National français habité par une population permanente, ce qui d'une certaine façon le rapproche d'un Parc Régional. Cette caractéristique unique induit inévitablement certaines barrières ou difficultés du fait de devoir accorder des acteurs aux pratiques différentes (on pense notamment au touriste et à l'habitant), mais doit logiquement s'accompagner d'atouts.

Nous l'avons dit plus haut, aucun organisme territorial n'a jamais donné d'unité aux Cévennes, le PNC est en cela la première institution à les fédérer autour d'une orientation commune ; celle de la protection du patrimoine naturel et culturel. La protection du patrimoine, passant par sa reconnaissance en tant que tel, et donc par sa mise en valeur, rend possible le tourisme, et est rendue possible par le tourisme. Le Parc est ainsi indissociable du tourisme, il l'oriente d'une manière ou d'une autre, via l'image du territoire qu'il construit et communique. La Nature tient une place importance dans la composition de cette image : ce que l'on montre c'est une Nature « refuge » et « remède », où l'on vient « faire le plein d'air ». Cette conception est tirée des idéaux du Développement Durable qui prennent de plus en plus d'importance aujourd'hui, le PNC tend à instituer, aussi bien aux touristes qu'aux habitants (avec des interventions dans les écoles par exemple), les pratiques « respectueuses de l'environnement ».



*Exemple d'image produite par le Parc*

Source : site web du PNC

Le Parc se doit d'être un outil de valorisation du patrimoine et s'il participe à la réalisation de nombreux projets, il est parfois limité. Il peut être, par exemple, dans le cas de la restauration du bâti, très strict quant aux méthodes employées (manières de faire, matériaux utilisés, mise en tourisme, etc.) et ainsi freiner l'engouement des particuliers désireux de valoriser un

patrimoine. Du fait de son caractère très formel, il peut aussi être restreint dans ses moyens d'actions, les Cévennes n'ayant pas échappé au traditionnel « mille-feuilles administratif français » (je rappelle ici qu'on est à cheval sur 4 départements et anciennement 3 régions comprenant leurs institutions propres, sans compter le Parc et sa zone cœur, ou les espaces Natura 2000, Réserve de Biosphère, et celui inscrit au Patrimoine Mondiale de l'UNESCO). Un autre problème est de l'ordre de l'administration classique, un changement de directeur, de politique, peut très vite faire passer un projet aux oubliettes. Ainsi le Parc s'avère parfois être un interlocuteur difficile.

« Ce n'est pas les grattes papiers du Parc qui vont nous apprendre à manger les châtaignes », cette phrase prononcée par un cévenol illustre bien la controverse que subit cette institution d'état. Si pour certains la nécessité du Parc est évidente, pour d'autres sa légitimité est contestée. C'est le pouvoir restrictif et répressif de ce dernier qui tend parfois à le positionner, auprès de la population, en tant qu'ennemi plutôt qu'en allié. Ces interdits sont, surtout en zone cœur (interdiction de cueillir des fleurs, obligation de construire aux normes de l'habitat cévenol authentique, etc.), difficiles à accepter pour nombre de cévenols. D'autres encore, reprochent au PNC de tenir un discours incohérent, dans le sens, par exemple, où il prône le respect de l'environnement mais interdit, en zone cœur, éoliennes et panneaux solaires, des moyens de production dits « propres ».

Concernant notre projet, d'autres acteurs entrent en jeu. On peut déjà mentionner la FFAM (Fédération Française des Amis du Moulin) et la FDMF (Fédération Des Moulin de France), deux associations, dont nous avons parlé précédemment, qui visent à la mise en valeur du patrimoine meulier. Diverses institutions telles que la Fondation du Patrimoine ou l'Agence de l'Eau, la Commune, le Département, la Région, l'Etat, ou l'Europe peuvent s'avérer concernées par un projet de restauration/mise en tourisme du patrimoine.

La DDT (Direction Départementale des Territoires) est, dans notre cas, un acteur clé puisque tout prélèvement ou modification du lit d'un cours d'eau doit se faire avec l'accord des agents de la Police de l'Eau, mais nous y reviendrons plus tard.

## 2. Le Moulin Cévenol

### ❖ Histoire

Comme nous le savons maintenant, le moulin du Moyen-Age est soumis aux droits féodaux, de même que le four ou le pressoir. Le cours d'eau appartient au seigneur et son utilisation nécessite une redevance annuelle à l'intention de ce dernier ; c'est la censive. Cependant, d'après Daniel Travier<sup>16</sup>, cette règle de banalité pourtant très stricte dans le nord français, s'avère plus lâche sur l'espace occitan et notamment en Cévennes. En 1200, la charte d'Alès stipule « Que chacun soit libre de moudre et de cuire où et quand il voudra, sans l'opposition des baillis, des seigneurs ni de qui que ce soit ». En plusieurs lieux, des communautés bénéficient de ces chartes qui permettent le contournement de certains droits féodaux. La pression des seigneurs se faisant moins ressentir dans le Midi, participe, peut-être, à expliquer le foisonnement des petits moulins « roturiers » dans le département de la Lozère (selon un recensement de 1809, le département comptait alors 1268 moulins à eau dont 852 à roue horizontale, soit un moulin pour 100 habitants<sup>17</sup>).

La carte de la répartition des moulins à roue horizontale et verticale en France (p.17) témoigne de l'omniprésence de la roue horizontale dans le sud de la France. En pays cévenol, outre les causes culturelles de cette domination, les caractéristiques physiques du territoire (vallées encaissées, cours d'eau torrentiels à faibles débits, etc.) peuvent aussi expliquer l'usage de cette roue plutôt que de l'autre. Le hameau, la forme d'habitat la plus répandue en Cévennes, ne nécessite que de modestes capacités de mouture auxquelles de petits moulins à roues horizontales répondent parfaitement, là, nous rejoignons les causes culturelles de cette répartition, elles sont pourtant indissociables des causes que nous pouvons qualifier de physiques.

Le seigle est la céréale qu'on cultive sur le territoire cévenol, il faut passer au moulin « bladier » (le moulin à moudre) avant de rejoindre le four et d'y faire son pain. En certains lieux, le meunier vient charger les sacs de blé sur sa charrette chez les clients, qui lui précisent le type de mouture désirée, avant de l'apporter au moulin. Plus tard, lorsque la boulangerie remplace le four communal, le meunier amène ensuite la farine moulue chez le boulanger. Souvent il s'occupe aussi des petites commissions de chacun, puisqu'il va au marché vendre

---

<sup>16</sup> DANIEL TRAVIER, *Les Moulins*, p.226 dans Causse et Cévennes, n°2, 1996.

<sup>17</sup> YVES POURCHER, *La Trémie et le Rouet*, p.19, 1989.

ou acheter sa farine, il peut en profiter pour prendre, pour le compte des autres, les fournitures de première nécessité. Ce service de transport est bien sûr comptabilisé, il s'additionne au prix de la mouture, qui est bien souvent payé en nature (le meunier prélève une partie de la mouture) plutôt qu'en argent, héritage de la période féodale.

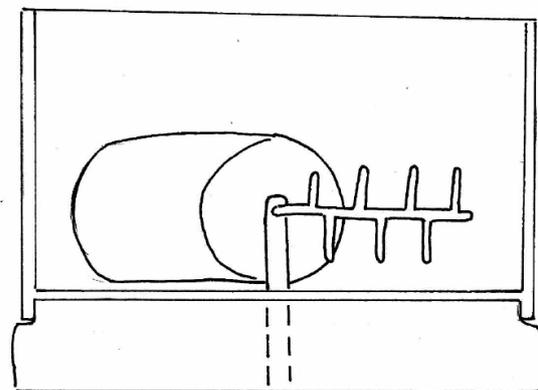
A proximité du moulin « *bladier* », on retrouve le moulin « *olier* » avec lequel on fait de l'huile. La plupart du temps ils sont réunis dans un seul bâtiment, les deux meules côte à côte et possédant chacun leurs propres roues,

en d'autres cas ils sont disposés en « cascades », l'eau sortant du premier alimentant le second (avec un bâtiment à étages ou deux bâtiments ; l'un plus bas que l'autre). Le moulin « *olier* », moulin à monder ou ici moulin de l'âne (un âne seul suffit à le mettre en route car il demande moins d'énergie pour



*Bac, Meule et Peigne du moulin d'ase, Moulin de Grattegals.*

tourner, « *molin d'ase* » en occitan) servait à écraser une première fois les noix avant de les passer au pressoir pour en faire de l'huile pour le « *caguel* » (petite lampe). Avec le moulin de l'âne, on faisait du cidre en jetant les pommes abîmées sous la meule, il servait aussi, via un peigne de métal, à décortiquer les châtaignes ou dépiquer les céréales.



Auteur : Nil Scherrer | |

*Coupe schématique d'un moulin d'ase.*

Les industries dites « lourdes » nécessitaient l'usage de la roue verticale, outil présentant un meilleur rendement énergétique. Or, rappelons-

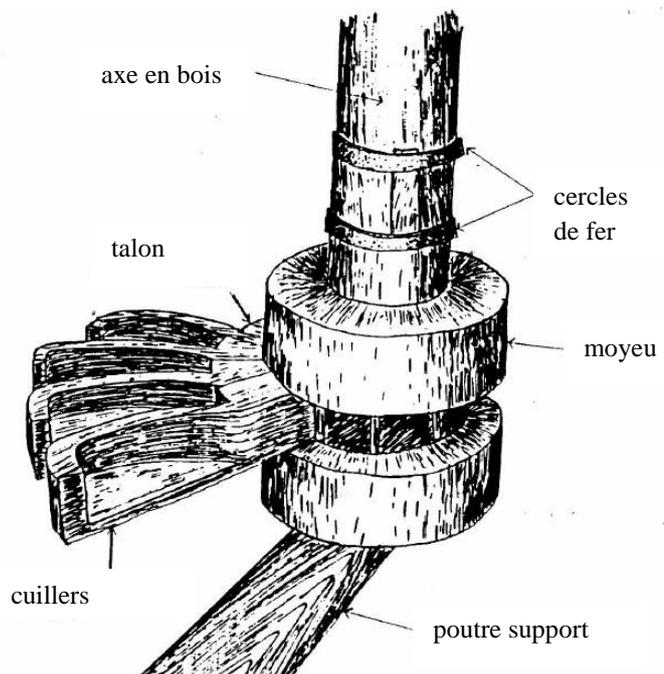
le encore, le pays cévenol a été très industrialisé par le passé. Les secteurs minier et textile ont donné aux Cévennes cette conception passée de pays de cocagne. Les « moulins à fer », appelés aussi martinets, éponyme du large marteau qu'ils utilisaient, sont ces établissements où l'arbre à came permettait d'abattre puis de relever, de façon répétée, le martinet sur l'enclume. Ils servaient à transformer le minerai en fer ou à travailler ce dernier, d'après

Michel Wienin<sup>18</sup> des toponymes comportant les mots Fargue/Farge (« *fargas* » est la forge en occitan) et Martinets en sont hérités, dans d'autres cas on trouve aussi des Moline/Mouline ou des dérivés de « *malh* » (marteau en occitan) qui donnent Maline, Malière ou Maillet. Les « moulins textiles », entraînant foulons ou tours de filage, sont le deuxième groupe industriel largement représenté en Cévennes, où la soie et la laine ont été deux ressources d'importance capitale.

#### ❖ Technique

« Moulin cévenol » est une terminologie qui nous renvoie au moulin hydraulique à roue horizontale, bien que, comme nous l'avons vu, cela reste à nuancer (des moulins à roue verticale sont aussi présents en Cévennes). Pour cette simple raison, je m'attacherai ici à présenter la technique concernant le moulin à roue horizontale et non pas celui à roue verticale. Ce choix se justifie d'autant plus que les moulins concernés par notre projet sont des moulins « roturiers ».

Parmi les moulins à roues horizontales, il en existe deux types (qui se distinguent sur le plan du moteur) ; le moulin à tonnelle<sup>19</sup> et le moulin à trompe (ou à « tourille », « *lo molin a torilia* »), c'est ce dernier qui est le plus représenté en Cévennes, le moulin à cuve étant peu commun. Le moulin à trompe possède un roudet (« *rodet* », c'est la roue horizontale) composé de plusieurs augets (entre 16 et 18) présentant une face verticale concave, que l'eau vient frapper, et une face horizontale oblique, pour évacuer l'eau. Ces cuillers peuvent



Croquis de la roue horizontale à cuiller  
Source : *La Trémie et le Rouet*, Yves Pourcher.

<sup>18</sup> MICHEL WIENIN, *Les Moulins*, p.246 dans *Causse et Cévennes*, n°2, 1996.

<sup>19</sup> « *Lo molin a tina* », ou le moulin à cuve, la roue qui est positionnée dans une cavité cylindrique reçoit l'eau du dessus et fonctionne à la manière d'une turbine.

être cerclés de fer sur leur partie extérieure ; dans ce cas, le nombre d'augets augmente et la puissance de la roue aussi. Dans un cas comme dans l'autre, les augets se rejoignent à leur base autour d'un moyeu, un cylindre de bois (inexistant avec les axes de fer, plus tardifs) duquel monte un axe vertical, en bois lui aussi, cerclé de fer pour le renforcer, communicant plus haut avec l'anille (et donc la meule tournante). Une pièce de fer, un pivot, est encastrée dans la face inférieure du moyeu central, ce dernier se loge dans la crapaudine, une pièce en bronze pouvant mieux supporter la force de frottement induite par la roue. La crapaudine est elle-même imbriquée dans le banc, dont une des extrémités est reliée à la chambre des meules où un système de levier ou de vis permet de remonter ou abaisser le banc, et ainsi régler l'écartement entre les meules (c'est la « trempure » dont on a déjà parlé).

Le moulin cévenol est alimenté en eau par une réserve appelée « gourgue », le « béal » est le canal qui l'approvisionne. « Un barrage, anciennement fait de pieux et de planches ou plus tard maçonné »<sup>20</sup>, permettait de dériver l'eau depuis le cours d'eau vers le canal. Lors de la vidange de la réserve, une trompe en bois (deux



*La trompe amenant l'eau sur la roue, Moulin de Grattevals.*

demi-troncs évidés puis collés) amenait l'eau sur la roue, une vanne, située à l'une des extrémités de cette trompe, permettait d'ouvrir ou de fermer l'arrivée d'eau depuis la chambre des meules.

Concernant la chambre des meules, les moulins cévenols ne se distinguent pas des autres moulins, on y retrouve trémie, auget, lanterne, etc.

---

<sup>20</sup> DANIEL TRAVIER, *Les Moulins*, p.233 dans Causse et Cévennes, n°2, 1996.

### ❖ Le Patrimoine meulier en Cévennes

Pour faire le point, le moulin prend une forme nouvelle en Cévennes. De la souplesse du droit banal dans la région, des caractéristiques de l'habitat cévenol : le hameau, de la culture occitane et finalement de toutes les composantes du territoire résulte le foisonnement de petits moulins roturiers dont nous avons dressé le portrait.

Nous l'avons vu plus haut, le moulin joue un rôle structurant pour les sociétés du passé ou l'imaginaire contemporain, sa place dans le patrimoine français n'est donc pas à remettre en question. La rencontre entre Moulin et Cévennes est riche mais qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Comme ailleurs, le temps n'a pas épargné le moulin cévenol, il en subsiste quelques vestiges que les randonneurs croisent parfois au détour d'une vallée sans même en reconnaître l'identité<sup>21</sup>.

Malgré le fait que le territoire bénéficie de la présence d'un Parc National, par manque de moyens plus que de volonté, le moulin reste à l'écart. Pourtant la vallée cévenole n'est plus une inconnue, nombre de sentiers ou autres activités touristiques participent à la faire connaître. Un site d'interprétation proposant de partir à la découverte du moulin serait un atout pour une meilleure compréhension du territoire.

---

<sup>21</sup> Pour en savoir plus : un texte de Jacques Pic, *Le moulin et le moulinier*, dresse un portrait détaillé du modèle du moulin cévenol, voir Annexe.

### III. Valorisation du patrimoine meulier cévenol dans la vallée des Oulles

Cette partie concerne ce sur quoi j'ai travaillé dans le cadre de mon stage, de fait, elle est moins théorique que les deux précédentes. Je précise ici que le projet « Restauration de moulins en création d'un site d'interprétation dans la vallée des Oulles » n'avait aucune base solide avant ma venue, et que mon rôle a été de lui en édifier une. Finalement mon travail a peut-être davantage porté sur la restauration de moulins (après une première recherche historique et technique) que sur la création du site d'interprétation<sup>22</sup>.

Profitons de cette transition pour présenter l'auteur du projet (avec des mots tirés du dossier récapitulatif du projet élaboré au cours de mon stage ; ce portrait est donc arbitraire mais il permet de comprendre l'image que la structure se donne).

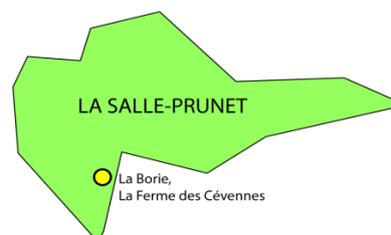
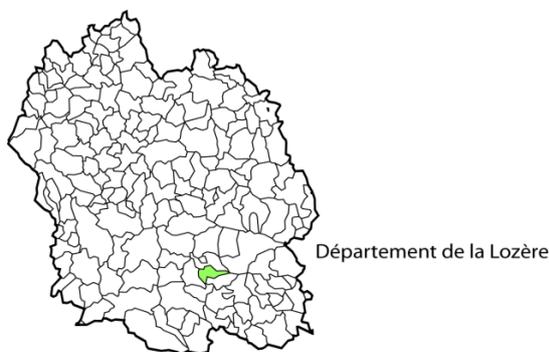
#### ❖ Auteur du projet

« La Ferme des Cévennes », ferme pédagogique et établissement d'accueil

située à La Borie, dans la commune de La Salle-Prunet, près de Florac, participe à la valorisation du patrimoine depuis plus de 20 ans. La structure dynamise le tourisme et joue le rôle d'interface entre les visiteurs et le monde cévenol traditionnel.

La « Ferme » se tient à 800 mètres d'altitude, dans un ancien hameau jadis composé de 5 fermes communicantes, à 4 km de La Salle-Prunet et 5 km de Florac (**doc.1**). Au point de rencontre du calcaire, du schiste et du

Carte de Localisation



Auteur : Nil Scherrer

<sup>22</sup> J'ai par ailleurs imaginé un petit sentier d'interprétation « Lo Molin », de forme similaire au « Petit Tour » déjà en place à « La Ferme des Cévennes », dans l'attente de la réalisation du projet. Le document textuel accompagnant le visiteur pendant le parcours est disponible en Annexe, il donne un premier aperçu de la logique dans laquelle se positionne le site d'interprétation.

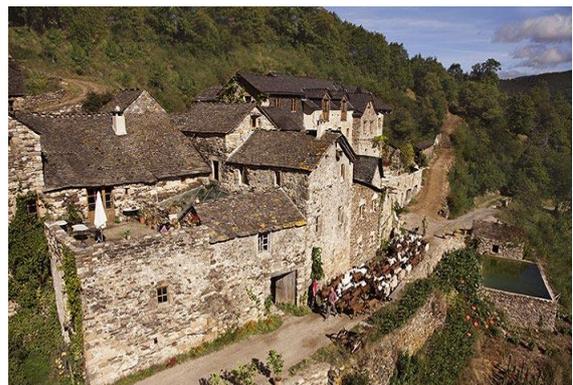
granite, entre Cévennes et Grands Causses, le territoire est très riche et n'attend qu'à être découvert. Cette richesse est matérialisée par l'inscription du site dans différents zonages de protection posés par des institutions tels que le Parc National des Cévennes, l'Union Européenne (Natura 2000, directives oiseaux et habitats) ou l'UNESCO (Causse et Cévennes, Réserve de Biosphère). Ces aires de protections visent à protéger un patrimoine aussi bien naturel que culturel et la Ferme des Cévennes se place directement sous la même égide, comme en attestent les partenariats et labels qu'elle a acquis : Ambassadeur de l'Unesco, Signataire de la Charte Européenne du Tourisme Durable, Recommandée par le Parc National des Cévennes, Partenaire de l'association Cévennes Ecotourisme, du Conservatoire d'espaces naturels de Lozère, et engagé pour l'Agriculture Biologique.

Avec 14 chambres et plus de 80 lits, l'établissement se démarque par sa forte capacité d'accueil (souvent comblée par des groupes d'écoliers) mais aussi par les activités pédagogiques variées qu'il propose : visite des animaux, de la fromagerie, petites leçons de fabrication de tomes et de pélardons, balades à dos d'ânes et animations en tous genres.

Il existe déjà plusieurs sentiers d'interprétation partant de la Ferme et participant à une présentation concrète du territoire (**doc.1**).

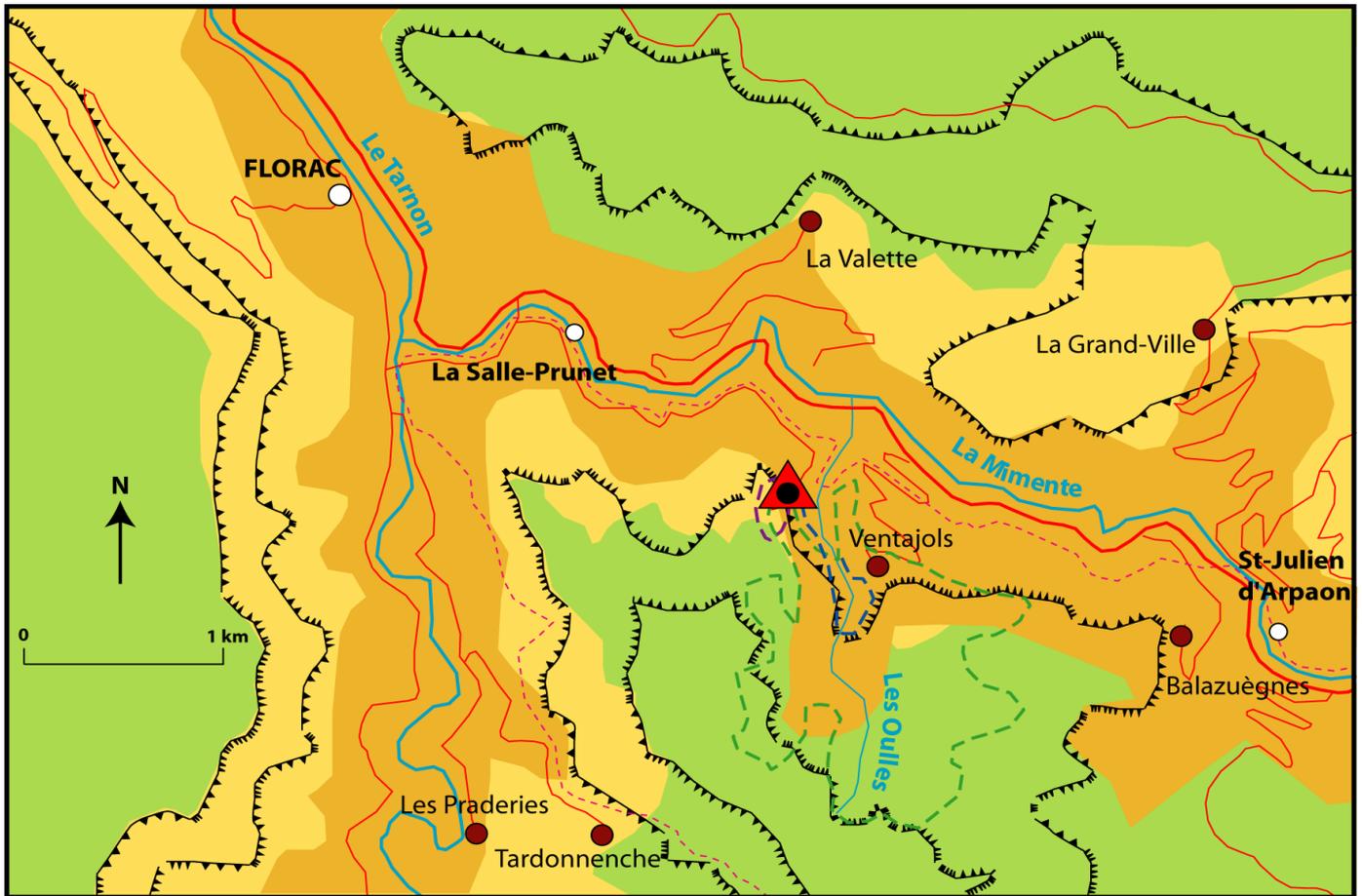
La restauration de ce hameau à fort caractère patrimonial, s'est étalée sur les deux dernières décennies, et des projets, sans cesse renouvelés, entraînent la structure dans une dynamique constante de valorisation territoriale.

Aujourd'hui la Ferme des Cévennes s'engage, à nouveau, dans la restauration du patrimoine, mais aussi dans la création d'un sentier d'interprétation ouvert au public sur les thèmes du moulin ancien, des aménagements hydrauliques du passé, et de la vallée cévenole en général.



**La Ferme des Cévennes**

Doc. 1 : Carte de Situation



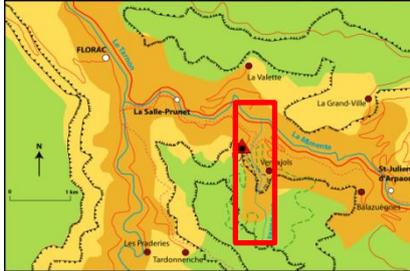
LEGENDE

- |  |                     |  |  |
|--|---------------------|--|--|
|  | Rupture de Pente    |  | Coeur de Parc, Zone Tampon Réserve de Biosphere, Natura 2000 directive oiseaux |
|  | Cours d'eau         |  | Natura 2000 directive habitat  |
|  | Route Nationale     |  | Aire d'adhésion du parc, Zone de coopération Réserve de Biosphère              |
|  | Routes              |  | La Ferme des Cévennes, La Borie  |
|  | Chemin de Stevenson |  | Ville/Village  |
|  | "Grand Tour"        |  | Hameau   |
|  | "Petit Tour"        |  |  |
|  | "Tour Moulin"       |  |  |

Auteur : Nil Scherrer      Source : IGN

# 1. Présentation de la vallée des Oulles

## ❖ Situation

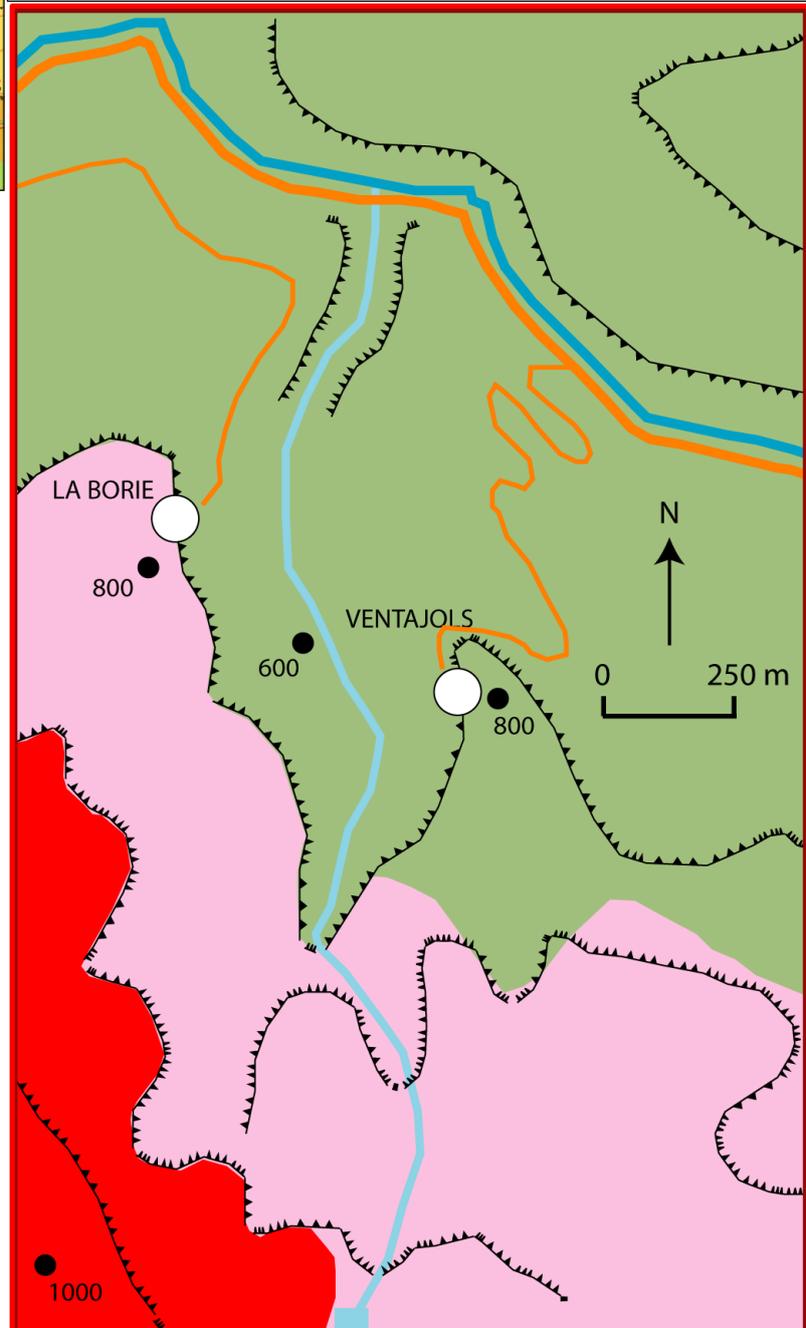


**Doc.2** : Carte de la Vallée des Oulles

Sur la carte de situation (**doc.1**) au-dessus, le cadre rouge correspond au champ de la carte de la vallée des Oulles (**doc.2**) ci-contre.

### LEGENDE

-  Schiste
-  Calcaire
-  Granite
-  Rupture de pente
-  Ruisseau des Oulles
-  Source des Oulles
-  Rivière la Mimente
-  Route nationale 106
-  Route
-  <sup>600</sup> Point côté
-  Hameau



Auteur : Nil Scherrer

Source : IGN

Le ruisseau des Oulles tire son étymologie de l'occitan « *ola* » qu'on peut traduire par « marmite » ou « chaudron ». Dans le Midi français, la marmite, en plus de l'outil de cuisine, est le nom qu'on donne aux cavités circulaires, creusées par l'érosion du lit du cours d'eau, souvent présentes chez les ruisseaux et rivières de type torrent. Ainsi on en retrouve, logiquement, le long de notre cours d'eau.

Le ruisseau prend sa source à 2 km au sud de son lieu de rencontre avec la Mimente, alimenté par une nappe située dans la couche calcaire qui surplombe les schistes qu'on retrouve plus en aval (**doc.2**). La Mimente se jetant dans la Garonne, le cours d'eau fait partie du bassin-versant de cette dernière.

Son régime hydrologique ne se distingue pas des autres ruisseaux soumis aux aléas du climat cévenol ; un débit très faible à l'étiage (période de l'année où le niveau du cours d'eau est au plus bas), donc en été, augmentant de manière significative lors de fortes pluies (tout particulièrement en automne pendant les « épisodes cévenols »).

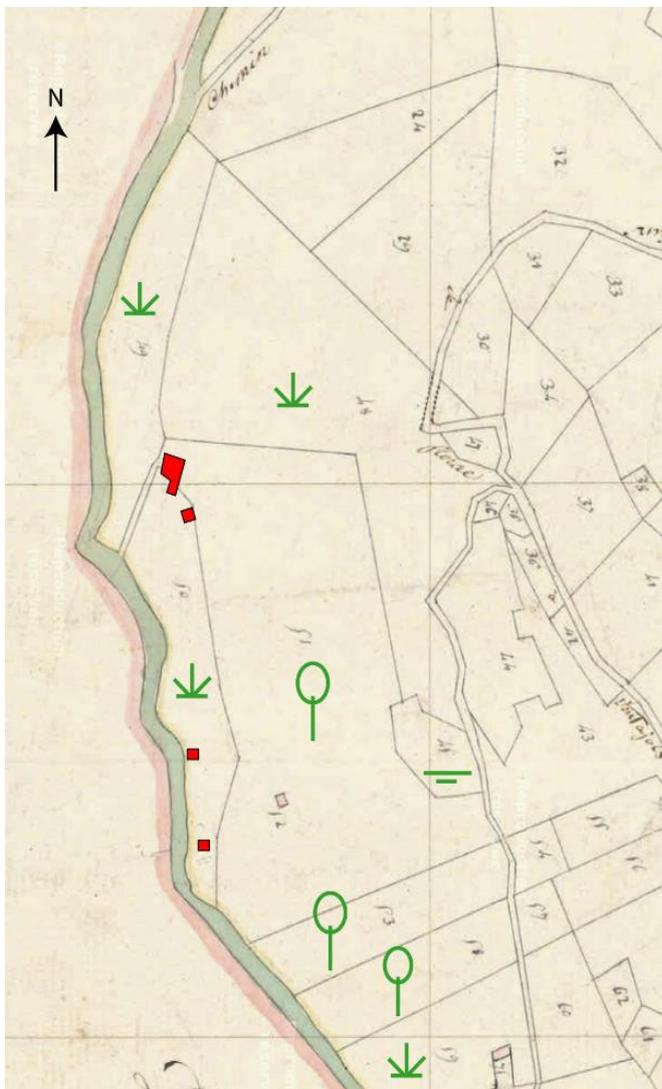
La vallée des Oulles est très encaissée sur sa partie aval où le cours d'eau est enclavé dans une vallée de type « canyon » ou « vallée en V », avant de se jeter dans la Mimente.

Dans son lit, on retrouve ; blocs, galets et sédiments fins, d'origine schisteuse, calcaire ou granitique, le ruisseau profitant des crues d'automne pour déplacer des éléments de granulométrie plus importante ainsi que des débris végétaux divers.

A l'Ouest du cours d'eau, la Borie (La Ferme des Cévennes) tire son étymologie de l'occitan « *bòria* » qui désigne une cabane, un abri de pierres sèches où le berger, le paysans, se réfugie lors de fortes intempéries ou l'utilise pour entreposer du matériel non loin de ses parcelles. Dans les Cévennes, on nomme aussi « *cazelle* » ce type de construction.

De l'autre côté, le hameau de Ventajols est habité depuis longtemps, on retrouve sa trace aux archives, dans un censier datant du début du XV<sup>ème</sup>. Il est intéressant de relever dès maintenant que les moulins que nous verrons bientôt se situent en rive droite du cours d'eau, les Oulles faisant la jonction entre les communes (et anciennement les paroisses) de La Salle-Prunet à l'Ouest et de Saint-Julien-d'Arpaon à l'Est (les moulins se trouvent donc sur la commune de Saint-Julien-d'Arpaon, **doc.1** et **doc.3**).

La plupart des vallées cévenoles, bien qu'elles semblent souvent être restées à l'état « sauvage », épargnées par les activités humaines, sont en fait très aménagées. En écartant le rideau de végétation qui les recouvre, on aperçoit une multitude de ruines et vestiges du passé. La vallée des Oulles, encore une fois, n'y déroge pas, on y trouve : « clède », « cazelle » et « bancel », « béal », « tancat », et « gourgue »<sup>23</sup>. Jusqu'au début du XXème, avant l'exode rural qui a bouleversé les Cévennes, les deux versants de la vallée étaient entièrement cultivés. Le **doc. 3** met en évidence ce phénomène ainsi qu'un modèle de paysage cévenol ; la châtaigneraie occupe la plus large portion d'espace, on retrouve quelques près, puis plus haut viennent le hameau et la source, entourés de vergers et de jardins.



**Doc. 3 : Occupation du sol en 1823.**

**LEGENDE**

- Moulin
- ↘ Pâturage et pré
- Châtaigneraie
- || Terre labourable

Note : Les moulins ont été ajoutés sur la carte, ils n'apparaissent pas dans le cadastre.

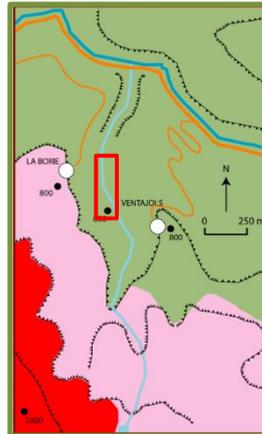
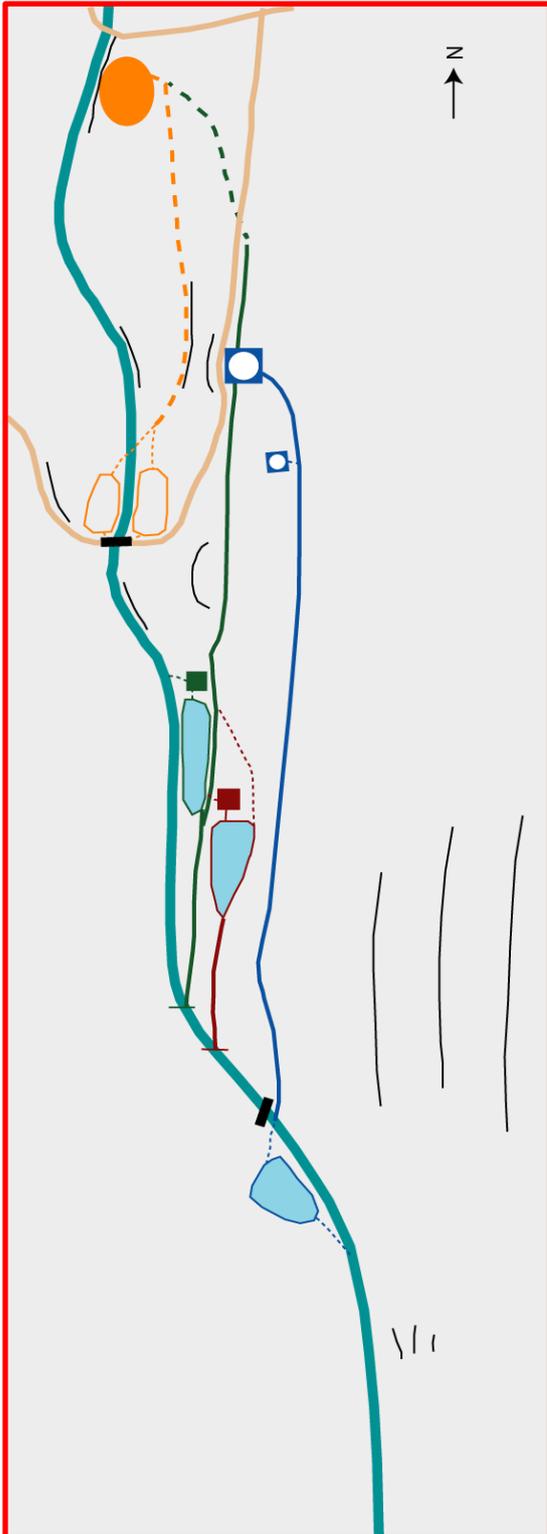
Source : Archives Dép. Lozère, Etat de section et Matrice cadastrale, 1823.  
Saint-Julien d'Arpaon feuille A1.

Auteur : Nil Scherrer

<sup>23</sup> Voir Lexique.

❖ Moulins et aménagements

**Doc.4 :** Carte schématique des aménagements hydrauliques dans la vallée des Oulles



Sur la carte de la vallée des Oulles (**doc.2**), le champ sectionné par la carte schématique des aménagements hydrauliques dans la vallée des Oulles (**doc.4**) est représenté par le cadre rouge.

LEGENDE

<b>Système 1</b>		<b>Système 3</b>		<b>Autres</b>	
Moulin (hypothétique) 1		Moulin 3		Cours d'eau	
Moulin (hypothétique) 1 bis		Gourgue 3		Sens d'écoulement du ruisseau	
Gourgue 1		Béal 3		Chemin présumé ancien	
Béal 1		Béal hypothétique		Muret pierres sèches (terrasses, drain, digues, autres)	
Passage hypothétique de l'eau 1		Passage hypothétique de l'eau 3		Barrage	
		Prise d'eau 3			
<b>Système 2</b>		<b>Système 4</b>			
Moulin 2		Replat			
Gourgue 2		Gourgue hypothétique			
Béal 2		Béal hypothétique 4			
Passage hypothétique de l'eau 2		Passage hypothétique de l'eau 4			
Prise d'eau 2					

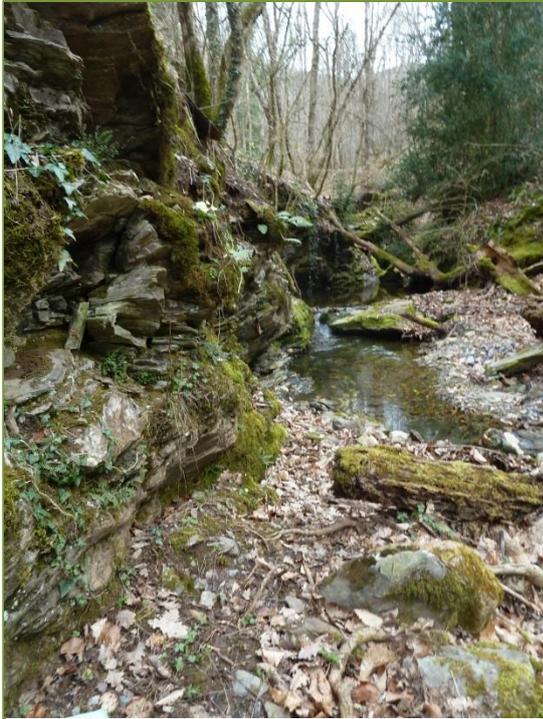
Auteur : Nil Scherrer

Pour comprendre l'organisation des aménagements de la vallée des Oulles, il est nécessaire d'appréhender la section de vallée concernée dans son ensemble, comme un système aux composantes en interconnexion. Le **Doc.4** permet de répondre à cette nécessité, mais aussi de nommer les aménagements présents et ainsi nous permettre d'y voir plus clair par la suite.

Nous n'aborderons pas précisément le cas du moulin hypothétique n°1 et du moulin hypothétique n°1bis puisque même si nous sommes partis du postulat de départ qu'ils étaient moulins, l'avancée des recherches ne nous a pas permis de valider cette hypothèse. Or la réparation du moulin en tant que machine doit se faire en connaissance d'informations détaillées quant à son fonctionnement. Ces deux structures sont donc exclues du projet de restauration, cependant elles font parties d'un système complexe et ne peuvent pas en être dissociées, c'est pourquoi elles seront présentes sur le sentier d'interprétation.

Le moulin n°2 :

- Aménagements



Prise d'eau ; vue vers l'amont.



Prise d'eau ; vue vers l'aval.



Béal entre la prise d'eau et la gourgue, vue de l'amont vers l'aval.



Arrivée du béal dans la gourgue.



Intérieur de la gourgue, à droite : le mur Ouest de la gourgue, point de vue orienté Sud-Ouest.



Le même mur vu depuis l'autre côté, au niveau du cours d'eau, point de vue orienté Sud-Est.

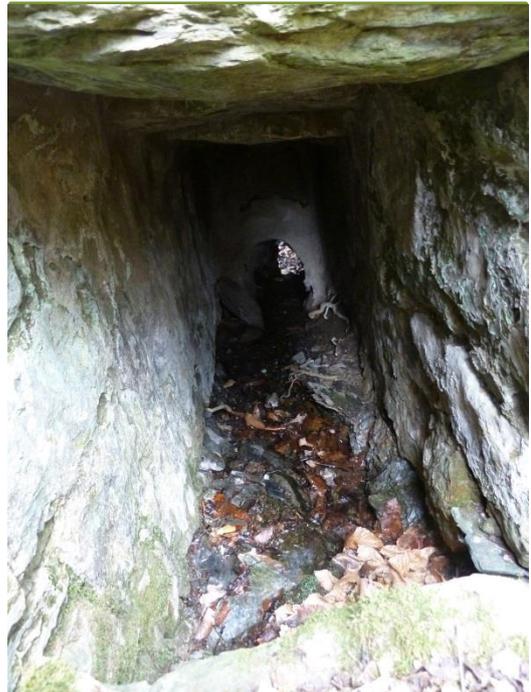


Coin Nord-Ouest de l'intérieur de la gourgue, l'ouverture en bas permet l'arrivée de l'eau au niveau du moulin.

- Moulin



Directement à droite de l'ouverture : un escalier permet d'accéder au moulin par le haut.



Vue depuis l'ouverture, un canal conduit l'eau sur la roue.



Zoom sur le rétrécissement du canal.



La paire de meules du moulin : une meule tournante positionnée sur une meule dormante. Elles sont toutes les deux des monolithes de grès (il existait anciennement une importante carrière de grès située à Barre-des-Cévennes).



Ici vue du dessus, le moulin a été en partie comblé par la terre, il a fallu creuser pour dégager le bord des meules.



L'anneau encastrée dans la meule supérieure, cette dernière (la meule) se caractérise par une face inférieure légèrement inclinée vers le bas pour permettre à la farine de tomber du côté extérieur.

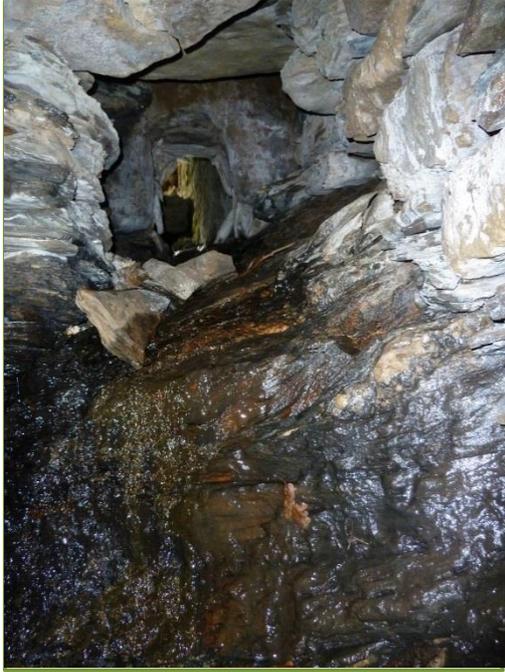
Aucune trace de l'*enchastre*, de l'*arescle* ou de la trémie.



Les meules vues de dessous.



Les pierres du mur effondré ont participé au comblement du moulin, réduisant encore plus sa surface déjà petite à l'origine.



De l'autre côté du canal ; l'eau arrive ici...



...puis passe par là. On voit en haut le trou par lequel un axe vertical en bois devait autrefois relier la meule à une roue horizontale (elle aussi aujourd'hui disparue).



L'eau ressort ensuite par cette ouverture en partie obstruée par un glissement.

Cette façade est cimentée et de larges pierres calcaires ont été utilisées pour sa construction.



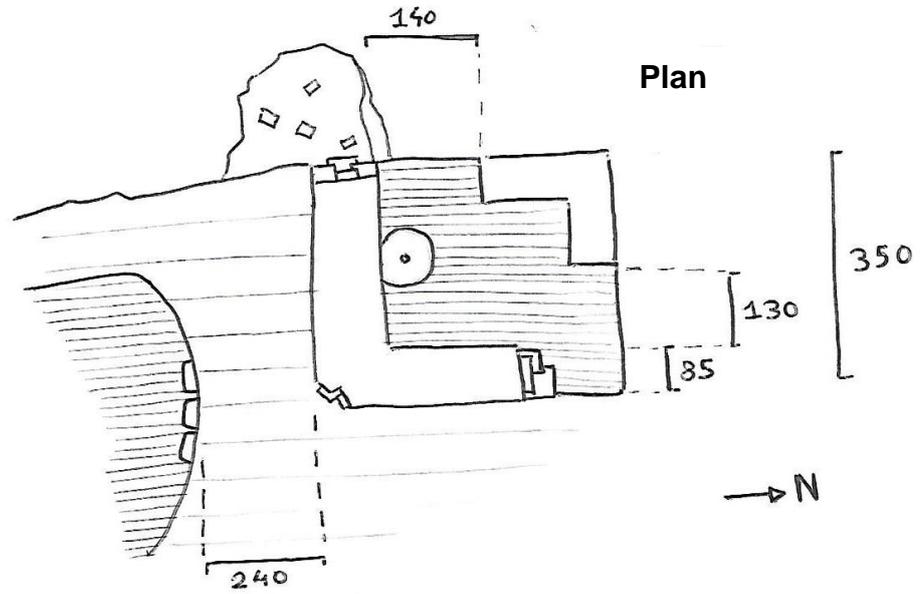
Le moulin vu de dessus, orientation Nord.



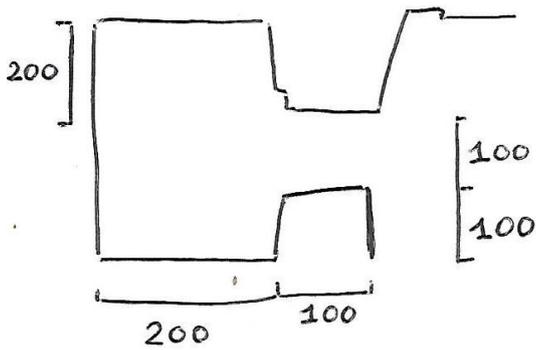
Vue de l'intérieur, le mur côté Sud, à droite, s'est partiellement effondré sur les meules.

# MOULIN 2

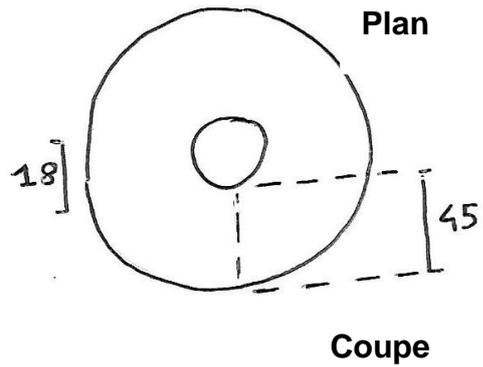
Mesures en cm



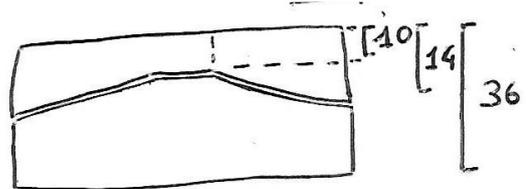
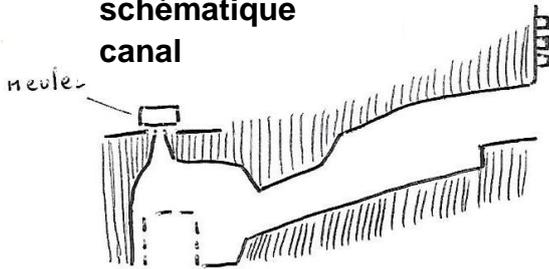
Façade Ouest



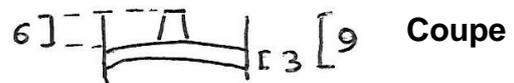
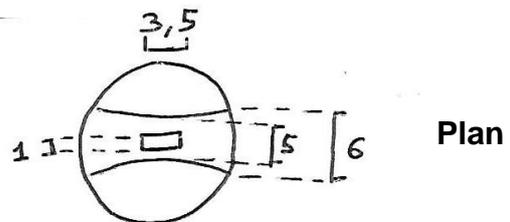
MEULES



Coupe schématique canal



ANILLE



Auteur : Nil Scherrer

## - Technique

La paire de meules décrites plus haut, meule tournante sur meule gisante, sert à moudre le grain : blé, seigle ou autres céréales ; le moulin est donc un moulin à moudre. La petite taille des meules (ici : environ 1 mètre de diamètre) est souvent associée à l'ancienneté d'un moulin, il faut tout de même prendre en compte l'usage très local de ce dernier (le hameau de Ventajols compte une cinquantaine d'habitants en 1866<sup>24</sup>) qui n'a peut-être pas justifié l'achat de meules de tailles plus importantes.

Le béal est alimenté en eau via la prise d'eau, au niveau du cours d'eau, après quelques mètres l'eau arrive dans la gourgue, cette dernière est partiellement comblée, le niveau de son sol devait jadis être en dessous de celui du canal. Une fois la réserve pleine, le trop plein d'eau était évacué par un bief de fuite, dont la sortie est encore visible juste au-dessus du moulin, rejoignant la gourgue n°3. Le béal n°1, passant au-dessus du moulin, pouvait, lui aussi, alimenter cette gourgue. Si l'on considère le béal n°1 comme un aménagement contemporain du moulin n°2, ce moulin serait antérieur au 19<sup>ème</sup> (le béal n°1 est, de fait, antérieur au 19<sup>ème</sup> puisque le cadastre napoléonien s'en sert comme délimitation parcellaire, **doc.3**).

Ce moulin est un moulin à trompe, un long tube de bois amenait jadis l'eau sur le rodet lors de la vidange de la gourgue. Une fois l'eau ayant rempli son rôle, elle quittait le moulin pour la gourgue n°3.

Le mobilier de la chambre des meules devait être le même que celui du moulin « classique » (trémie, auget, arescle, etc.) à la différence que la petite taille du moulin ne permettait pas d'y installer de blutoir, on peut alors imaginer que les habitants du hameau possédaient, chez eux, des blutoirs de type manuel.

---

<sup>24</sup> *Monographie communale de Saint-Julien d'Arpaon, 1866, Archives Départementales*

### Le moulin n°3 :

#### - Aménagements



La prise d'eau sur le ruisseau, vue vers l'amont.

Le béal à quelques mètres en aval de la prise d'eau, ici flanqué au pied du rocher. On remarque qu'il est partiellement comblé ; un comblement trop fréquent peut parfois mener à l'abandon d'un moulin.



Plus loin, la gourgue, le muret qui la délimite est au 1<sup>er</sup> plan, derrière on aperçoit le moulin n°2 et sa sortie d'eau qui alimentait, aussi, ce réservoir. Point de vue Sud-Ouest.

- Moulin



Le mur prend appui sur un arbre qui a poussé ici, la structure est construite en pierre sèche.



Intérieur : la meule au centre de la photo se distingue difficilement...



... la voici de plus près, ses bords taillés permettaient sûrement d'y poser une bassine en bois pour ne pas perdre une goutte d'huile ou un gramme de farine.



Vue de dessous, la roche a été taillée de manière à y loger la meule ainsi que l'axe vertical qui devait la relier à la roue.



La roche taillée.



Au-dessus du moulin : la meule conique, la meule dormante se situe derrière la lauze visible au 2<sup>nd</sup> plan.



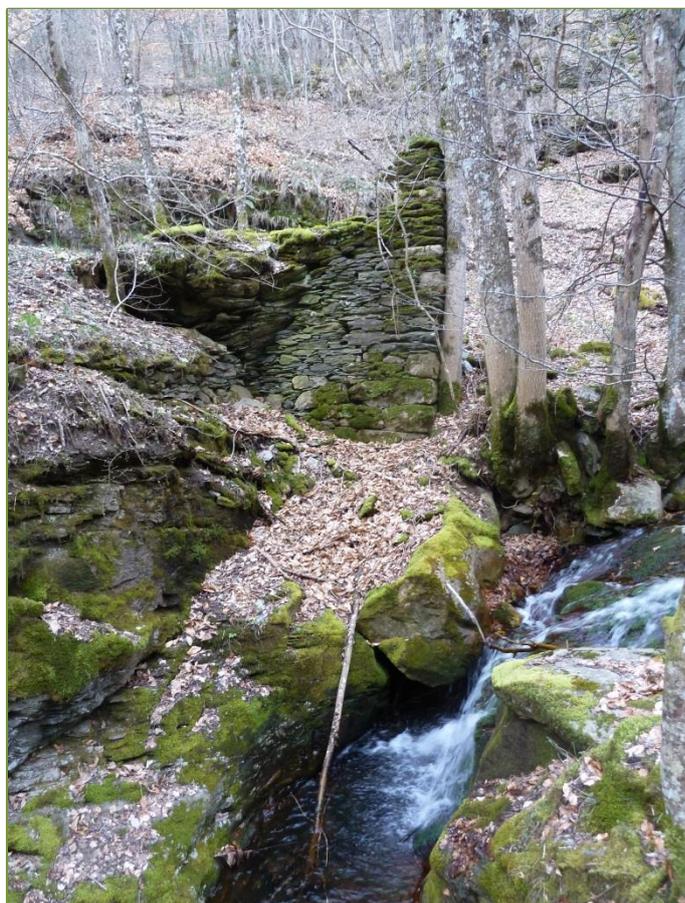
Vue de face, la meule est percée de manière à ce qu'un axe la traverse et qu'elle profite du mouvement de la roue.



Vue de dessus.



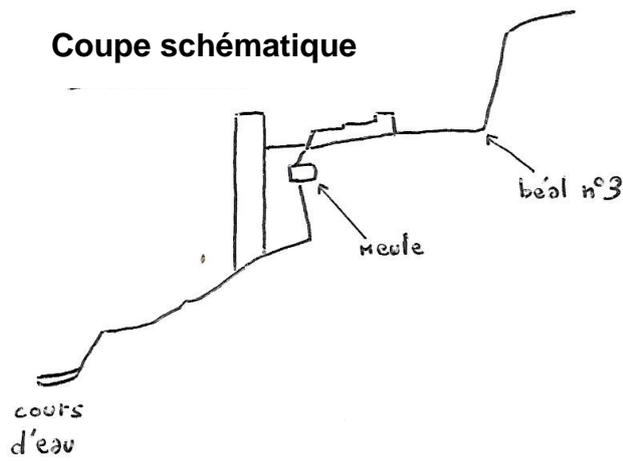
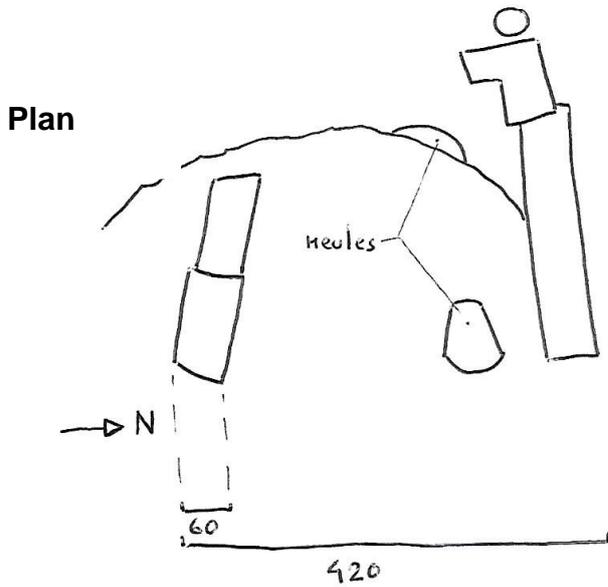
Le moulin vu du dessus, au niveau du béal n°3.



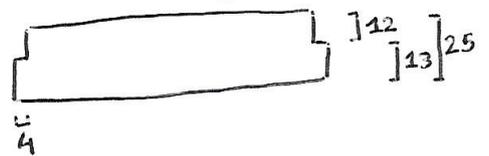
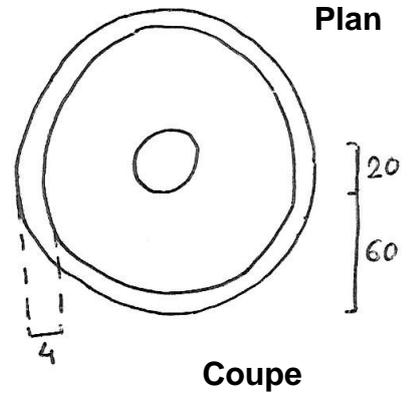
Depuis la rive opposée : la sortie d'eau du moulin.

**MOULIN 3**

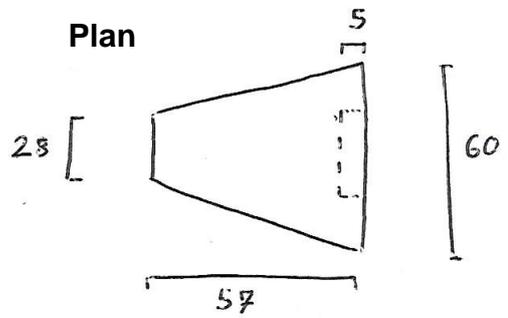
Mesures en cm



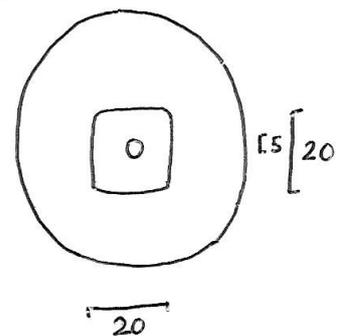
**MEULE DORMANTE**



**MEULE CONIQUE**



**Vue de face**



Auteur : Nil Scherrer

*Croquis de la meule gisante vue du dessous, point de vue orienté vers l'Est.*



Auteur : Nil Scherrer

#### - Technique

La meule conique de ce moulin, servait à monder le grain, c'est-à-dire à le séparer de son enveloppe pour obtenir le gruau consommé en soupe selon une vieille recette traditionnelle des Cévennes : la *caçola* (Daniel Travier, *Causses et Cévennes*, n°2, 1996). En roulant sur la meule inférieure, la meule conique était aussi précédée sur son axe par un peigne servant à brasser les grains (voir photo et schéma p.35).

Ce moulin dit « moulin d'ase » (*molin d'ase* en occitan signifie « moulin de l'âne » puisque la force d'une bête de somme suffisait à le mettre en marche) a aussi pu être utilisé dans le processus de transformation des noix en huile, pour décortiquer les châtaignes, une fois sèches, ou pour faire du cidre.

La meule inférieure des moulins d'ase était entourée par une cuve, de bois, de pierre ou de fer, ici les rebords taillés de cette dernière (5cm d'épaisseur) prêtent à penser que la cuve était de bois.

Le moulin bénéficie de sa propre prise d'eau (à moins que cette dernière n'ait alimenté directement le béal n°3 suite à l'abandon des moulin n°2 et 3), quelques mètres en aval de celle du moulin bladier (moulin à moudre), ce qui est étrange puisqu'un système plus simple aurait pu permettre d'alimenter les deux gourgues via la même prise d'eau (une écluse au niveau de la gourgue n°2, suivi d'un bief jusqu'à la n°3 par exemple, ou encore un canal de vidange de la n°2 vers la n°3 sans passer par la roue). Cela pourrait peut-être s'expliquer par des dates de construction différées pour les deux moulins, les matériaux utilisés pour ces bâtiments semblent étayer cette hypothèse (si le moulin à moudre est constitué de blocs calcaires, granitiques et schisteux, le moulin de l'ase, lui, est essentiellement bâti en lauze de schiste), à moins que cela ne se justifie par une variation dans les besoins ou l'investissement selon le moulin.

La position de la gourgue elle aussi n'est pas évidente à saisir, s'étendait-elle vraiment jusqu'au niveau du moulin n°2 ? Elle devait être alimentée par la prise d'eau, mais aussi par le bief de fuite du moulin bladier ainsi que le trop plein d'eau de sa gourgue, ces deux dernières arrivées d'eau pouvaient sûrement filer via le béal n°3 sans passer par la gourgue, avec un système d'écluse.

## 2. La création d'un sentier d'interprétation

### ❖ Patrimoine et Muséographie

#### - Patrimoine à mettre en valeur

L'intérêt patrimonial du site n'est pas à inventer, ici les thèmes des Cévennes traditionnelles, des moulins et de la ressource eau sont inévitablement exhaussés. Nous nous devons, tout de même, d'apporter quelques précisions sur ce que nous entendons par « Cévennes », « Moulin » et « Eau », et sur ce que nous voulons mettre en avant à travers le sentier. Déjà nous supposons que le thème du Moulin sera fondamental.

*Cévennes* : Sans rentrer dans une description générale des Cévennes, les parcours sur ce thème ne manquant pas, notre regard pourrait s'orienter ici, dans le cadre du sentier, vers la vallée cévenole en particulier ; une présentation de ses dynamiques et de sa relation aux hommes (car rappelons-le, les Cévennes malgré leur image contemporaine de « terre sauvage », ont été très aménagées par le passé en raison d'une forte présence humaine).

*Moulin* : Derrière le terme générique de « moulin » se cache une multitude de techniques et d'aménagements. Le moulin cévenol renvoie, pour être bref, à l'usage de la roue horizontale, le « *rodet* » en occitan, et au foisonnement des petits moulins roturiers propres à la Lozère. Le moulin traditionnel (à eau ou à vent) représente la machine fondamentale, pilier de toutes industries pendant plus d'un millénaire, et pourtant ce patrimoine tend à disparaître. Le parcours pourrait présenter le moulin typiquement cévenol et son patrimoine, ou s'orienter, dans un cadre plus large, vers le moulin en général.

*Eau* : L'eau en Cévennes est omniprésente, Cabanel parle de ces dernières comme « d'un véritable château d'eau », très tôt les populations locales ont dû cohabiter avec elle, ici s'en protéger, là la stocker, l'eau fait ainsi partie de la vallée cévenole traditionnelle. L'eau est une ressource d'importance capitale, les nouveaux enjeux contemporains tendent à l'affirmer, le sentier d'interprétation pourrait être l'occasion de sensibiliser à ce patrimoine délicat.

- Muséographie

La volonté qui anime ce parcours touristique est de donner à voir une vallée traditionnelle des Cévennes, de rendre intelligible et accessible le système aménagé de la vallée des Oulles, ainsi que le caractère jadis humanisé du pays cévenol, de rendre au moulin son importance passée au niveau local ou à plus petite échelle, et peut être même, dans un cadre plus large, de présenter le cours d'eau comme une ressource énergétique « verte » mais aussi comme un système fragile. Les deux moulins, une fois restaurés, permettront aux visiteurs de voir, et participer, au processus de transformation du grain en farine. On peut même imaginer, comme complément au parcours, de faire assister les touristes à la cuisson du pain, à partir de cette même farine, dans l'ancien four commun du hameau de La Borie.



Le tracé du sentier part de la route nationale N106, puis longe le court d'eau des Oulles d'aval en amont avant de revenir au point de départ en effectuant une boucle. Au cours de la marche, les touristes seront invités à observer, derrière le voile de la végétation, bien présent en Cévennes, les témoignages des aménagements de jadis. Le concept est de cheminer vers les Cévennes traditionnelles à travers la remontée du cours d'eau. Finalement les visiteurs arriveront sur un paysage partiellement restauré (dans



*Quelques photos prises depuis le sentier.*

la mesure du possible, ici ce sont surtout les moulins et leurs canaux qui seront garants de l'authenticité du paysage). Outre la logique dans la représentation, nous pouvons affirmer la force du caractère esthétique du site, le suivi du sentier sera une véritable expérience tant bien visuelle, qu'auditive ou kinesthésique. Une fois le projet mené à terme, cette expérience sera d'autant plus plaisante pour les visiteurs, qui pourront observer un moulin en fonctionnement après avoir pris connaissance de ses mécanismes.

Le parcours se veut autonome et donc en aucun cas réservé aux clients de La Ferme des Cévennes, d'où la nécessité d'un point de départ au niveau de la nationale N106, dans un souci d'accessibilité au plus grand nombre.

❖ Le sentier et ses points d'intérêts

Ici nous nous attacherons à donner un premier aperçu des différents points d'intérêt qui jalonnent le sentier (**doc.5**). La méthode de médiation reste encore à définir ; kiosque proposant un document textuel au début du parcours, panneaux explicatifs pour chaque points d'intérêt, ou autres supports... En complément, suivant la volonté de montrer l'authentique vallée cévenole, les supports informatifs pourraient être complétés par des images du paysage reconstruit, des vues d'artistes, par exemple, qui donneraient à voir le paysage de jadis (les Cévennes se prêtent très bien au jeu puisqu'il y a encore un siècle le paysage y était considérablement différent). Pour aller plus loin dans ce sens, nous pourrions même imaginer mettre en forme cette dernière proposition sur un mode ludique ; retrouver selon quels points de vue les images d'antan ont été dressées, tout au long du parcours.

Deux clèdes (points n°19 et 24) sont présentes sur le site, une fois remises en état, elles pourraient abriter des panneaux explicatifs, affiches, enregistrements, ou autres supports, proposant un approfondissement des thèmes du moulin, de la vallée cévenole ou de l'eau. Jouant ainsi le rôle de deux condensés d'information au sein du site d'interprétation.

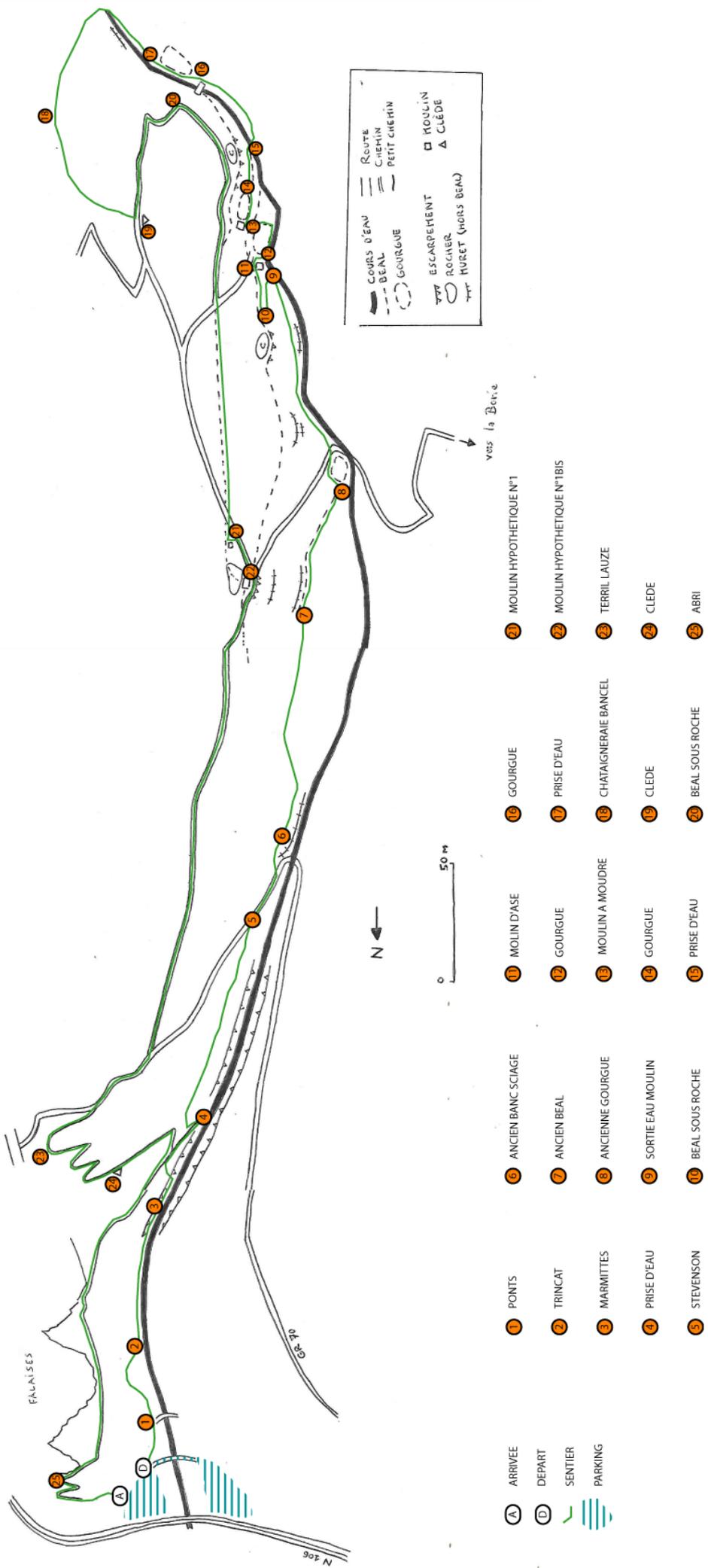
La description des points d'intérêt se veut courte, bien qu'il y ait beaucoup à dire, l'idée est avant tout de les répertorier pour pouvoir avoir une vue d'ensemble du site. Les points présentés ici sont relatifs à une première ébauche du sentier, ils restent donc à même d'être modifiés.

Les points n°11 à 15, n°19 et 24 concernent la partie du site allant être sujette aux travaux de restauration. Les points n°21 et 22 nécessitent un nettoyage.

- Point n°1 : PONTS, ce premier point est l'occasion d'aborder la question du transport en Cévennes, ici la route nationale est bordée de deux ponts aujourd'hui inutilisés, l'un rendu obsolète par l'aménagement de la nationale, l'autre, ancien pont ferroviaire, n'est plus en fonction depuis la fermeture de la voie ferrée. Ces trois aménagements (les deux ponts et la route nationale) illustrent bien les mutations des moyens de transport du XXe qui ont ouvert les Cévennes vers l'extérieur (bien qu'elles restent isolées selon bien des points de vue).
- Point n°2 : TRINCAT (ou *tancat*), le tancat est un barrage sur le cours d'eau, visant généralement à casser l'énergie de la crue et protéger des enjeux plus en aval.
- Point n°3 : MARMITES, ici les marmites qui ont donné leur nom au cours d'eau (les Oulles) sont bien visibles, creusées au fil des millénaires par les galets piégés dans ces dernières.
- Point n°4 : PRISE D'EAU, une prise d'eau taillé dans la roche, alimentant une gourgue servant probablement aux activités des carrières de lauze (terril) en aval (point n°24), le délitement des lauzes nécessitant un apport en eau, une vanne devait être présente au niveau de la prise d'eau puisque des encoches ont été creusées dans le schiste.
- Point n°5 : STEVENSON, le sentier traverse le chemin de Stevenson, précédemment nommé chemin de Florac, là peut être l'occasion de parler de cet homme duquel l'image contemporaine des Cévennes est en partie héritée.
- Point n°6 : ANCIEN BANC DE SCIAGE, une des premières hypothèses concernant ce replat était qu'il ait pu être occupé par une scierie à moteur hydraulique, mais rien n'a permis de valider ce postulat, peut être pouvons-nous, néanmoins, introduire, dans un cadre général, les activités de sciages relatives au moulin.
- Point n°7 : ANCIEN BEAL, ce canal d'eau difficilement visible, servait à l'irrigation, ici il file au pied d'un muret de pierre sèche partiellement effondré, ce dernier évitant le comblement du canal par les colluvions.
- Point n°8 : ANCIENNE GOURGUE, la réserve alimentant le Béal précédent, le barrage qui la borde permettait de dévier une partie de l'écoulement pour la remplir.
- Point n°9 : SORTIE D'EAU DU MOULIN, la sortie d'eau du moulin de l'ase, sous un bloc calcaire, au niveau du ruisseau des Oulles.

- Point n°10 : BEAL SOUS ROCHE, ce béal, qui correspond au canal d'évacuation du trop-plein de la gourgue du moulin de l'ase, est ici chapeauté par une avancée rocheuse, l'affleurement schisteux a, en fait, été taillé pour pouvoir accueillir le béal.
- Point n°11 : MOLIN D'ASE, le moulin de l'ase, qui servait à monder le grain pour préparer le gruau, à écraser une première fois les noix dans le processus de création de l'huile, à dépiauter céréales et châtaignons, ou à broyer les pommes et en faire du cidre.
- Point n°12 : GOURGUE, la gourgue du moulin de l'ase.
- Point n°13 : MOULIN A MOUDRE, le moulin à moudre le grain.
- Point n°14 : GOURGUE, la gourgue du moulin à moudre.
- Point n°15 : PRISE D'EAU, la prise d'eau de cette dernière gourgue.
- Point n°16 : GOURGUE, la gourgue du moulin hypothétique n°1 et n°1bis.
- Point n°17 : PRISE D'EAU, la prise d'eau de cette dernière gourgue.
- Point n°18 : CHÂTAIGNERAIE BANCEL, ici le sentier file à travers un ancien bancel.
- Point n°19 : CLEDE, une clède en ruine (toit effondré).
- Point n°20 : BEAL SOUS ROCHE, l'affleurement a été taillé pour accueillir le béal en son flanc.
- Point n°21 : MOULIN HYPOTHETIQUE N°1.
- Point n°22 : MOULIN HYPOTHETIQUE N°1bis, ces deux points (n°21 et 22) même sans être des moulins, présentent un certain intérêt, ils font partie du site et en sont donc indissociables.
- Point n°23 : TERRIL LAUZE, ici on taillait le schiste, on le délitait de manière à en extraire les lauzes, cette activité nécessitait un apport en eau rendu possible par l'arrivée d'un béal précédemment mentionné.
- Point n°24 : CLEDE, une grande clède bien conservée, le toit est encore présent.
- Point n°25 : ABRI, reste d'un petit abri de pierre sèche, construit sous la roche.

Doc.5 : Sentier d'interprétation.



- (A) ARRIVEE
- (D) DEPART
- (S) SENTIER
- (P) PARKING
- (1) PONTS
- (2) TRINCAT
- (3) MARMITTES
- (4) PRISE D'EAU
- (5) STEVENSON
- (6) ANCIEN BANC SCIAGE
- (7) ANCIEN BEAL
- (8) ANCIENNE GOURGUE
- (9) SORTIE EAU MOULIN
- (10) BEAL SOUS ROCHE
- (11) MOLIN D'ASE
- (12) GOURGUE
- (13) MOULIN A MOUDRE
- (14) GOURGUE
- (15) PRISE D'EAU
- (16) ANCIEN BANC SCIAGE
- (17) ANCIEN BEAL
- (18) ANCIENNE GOURGUE
- (19) SORTIE EAU MOULIN
- (20) BEAL SOUS ROCHE
- (21) MOULIN HYPOTHETIQUE N°1
- (22) MOULIN HYPOTHETIQUE N°2
- (23) TERRIL LAUIZE
- (24) CLEDE
- (25) CLEDE
- (26) BEAL SOUS ROCHE
- (27) ABRI

Auteur : Nil Scherrer

### 3. La restauration des moulins et du site

#### ❖ Limites

Ici nous observerons les limites au projet de restauration de moulins, d'abord selon un cadre général, puis concernant notre projet.

Un des premiers obstacles que rencontre tout projet de restauration de moulin est, évidemment, son coût. Aujourd'hui en France, seulement quelques entreprises spécialisées sont capables de remettre en route ces machines du passé. Bien souvent, les particuliers souhaitant redonner vie à leurs moulins se heurtent à l'annonce d'un prix trop élevé qui met instantanément fin à leurs projets.

Pour les moulins les plus importants, le prix de la restauration peut atteindre les 200 000 euros. Pour nos deux moulins, une estimation réalisée par l'entreprise « Croix » donne un chiffre d'une hauteur de 70 000 euros (sans prendre en compte les travaux de maçonnerie, la réhabilitation des gourgues et le creusement/aménagement des béals)<sup>25</sup>. Voilà qui illustre bien les proportions financières que peut prendre un tel projet, d'autant plus que dans notre cas ce devis a été calculé sur la base d'une utilisation de composants usinés du moulin, et que faire appel à un artisan du bois (dans un souci d'authenticité) peut s'avérer plus onéreux. Toutefois il faut savoir que derrière les quelques entreprises de restauration en situation de quasi-monopole sur le marché (dont l'entreprise « Croix » fait partie), il en existe d'autres, plus petites, et souvent moins exigeantes quant à la rémunération de leurs services.

Outre le coût, un autre écueil que rencontre fréquemment le projet de restauration d'un moulin à eau est d'ordre législatif et concerne les droits d'eau. L'eau fait partie du domaine public et le prélèvement de l'eau d'un cours d'eau (qu'il soit domanial ou non-domanial), ou la seule modification de son écoulement, doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès des agents de la Police de l'eau. Or, dans le contexte actuel, ces autorisations se font de plus en plus rares. En effet, la DCE (Directive Cadre sur l'Eau, directive européenne adoptée en 2000) puis la Loi sur l'Eau (2006), introduisent le concept de « continuité écologique des cours d'eau », pris très à cœur par les agents concernés de l'Etat français (DDT, DREAL, ONEMA,

---

<sup>25</sup> Devis en Annexe.

ONCFS, Agences de l'Eau). Cette notion de continuité écologique est tirée d'une conception de la Nature comme « bienveillante » et prône, par la suppression des aménagements humains (seuils de moulins, barrages, enrochements, digues, etc.) une gestion « naturelle » des cours d'eau facilitant la mobilité des espèces et des sédiments. Sans rentrer dans la critique d'une telle conception et des impacts qui pourraient accompagner la restauration de cette « continuité écologique », le fait est qu'elle ne permet pas aux agents de la Police de l'Eau d'être en faveur de la réanimation des vieux moulins, puisqu'un tel processus induit la modification des écoulements.

Cependant, certains moulins bénéficiant d'un statut juridique spécifique ne sont pas dans l'obligation de déclarer leurs prélèvements d'eau ; ce sont les moulins « fondés en titre ». Ces derniers sont les moulins construits avant la Révolution française, du temps où les cours d'eau non-navigables étaient généralement la propriété des seigneurs et des communautés religieuses, ils étaient alors dits « cours d'eau non-domaniaux ». Ces cours d'eau sont plus tard récupérés par l'Etat, héritier de la Couronne, et deviennent propriétés publiques. Ainsi les moulins datant d'avant 1792, donc avant que les cours d'eau non-domaniaux ne fassent partie du domaine public, bénéficient d'un droit d'eau fondé en titre (qui est propre à la structure et non à la parcelle ou au cours d'eau) puisque la Révolution n'a pas aboli ces droits.

En somme, la restauration d'un moulin antérieur à 1792 (et dont on peut prouver la date de construction aux moyens d'archives, d'un linteau de porte daté, ou autres) est facilité du fait que la mise en eau ne nécessite pas d'autorisation de prélèvement. Précisons tout de même qu'un moulin ruiné peut perdre son droit fondé en titre et que ce droit est, dans l'absolu, aliénable si l'équipement concerné est jugé néfaste pour une raison ou une autre.

Nos deux moulins ne sont pas fondés en titre, ou cela reste à démontrer. Ils sont restés invisibles des documents cadastraux depuis l'établissement du cadastre napoléonien. Le fait qu'il n'en soit pas fait mention depuis 1800 pourrait être un argument en faveur de l'hypothèse qui les conçoit antérieurs à la Révolution (et donc fondés en titre), mais cela n'est pas suffisant et ne constitue pas une preuve valable aux yeux des agents de l'Etat. Si l'étude des cadastres ainsi que celle d'autres documents d'archives n'a donné aucun résultat, une autre méthode serait de remonter les documents notariés à partir de 1800. Cette dernière piste a de grandes chances d'être fructueuse, mais nécessite en contrepartie un investissement en temps conséquent (et c'est la raison pour laquelle elle a d'abord été écartée du projet).

Une autre limite, bien qu'elle constitue un danger aussi bien pour le projet de restauration que pour le moulin hydraulique déjà en fonction, est celle induite par les régimes des cours d'eau propres aux moulins, plus précisément par les crues de ces derniers. Les crues présentent une menace qu'on peut classer en deux catégories : érosive et accumulative. Une crue peut emporter les murs, la roue, et dévaster le moulin, ou recouvrir de sédiments canaux et réserves, nécessitant, à nouveau, un travail colossal. Nombre de moulins ont été abandonnés par le passé, suite à un épisode de ce genre, il était même souvent plus aisé de construire à neuf, plus loin, que de tenter de réparer le moulin ruiné par les eaux. Ceci est particulièrement vrai pour le territoire cévenol, qui subit chaque automne des intempéries formidables entraînant ces « crues éclairs » dont la renommée n'est plus à faire. Gardons en tête que le moulin est une machine fragile, jadis montée et entretenue par des communautés ou par des seigneurs aux capitaux financiers compensant le nombre. Il n'est donc pas l'œuvre d'un seul homme.

Prenons pour exemple la triste histoire d'un propriétaire de moulin à Saint-Germain-de-Calberte (toujours dans les Cévennes), pour qui les deux crues consécutives (sûrement décennales) de 2013 et 2014 ont réduit à néant des années de travail en comblant partiellement la gourgue et le béal, sur toute sa longueur (plus d'une centaine de mètre), du moulin en cours de restauration.

La vallée des Oulles ne semble pas sujette à des crues d'importance exceptionnelles (absence de laisses de crues), la source du ruisseau située 1km en amont des moulins est significative de la petite taille de son bassin-versant. Toutefois, des mesures de sécurité simples peuvent être prises lors de la restauration, à commencer par la mise en place d'un système d'écluses d'évacuation. Quand bien même un tel aménagement serait réalisé, il faut garder à l'esprit que béals et gourgues nécessiteront toujours un entretien régulier.

## ❖ Opportunités

Après avoir étudié les obstacles présents sur notre route, nous pouvons nous diriger vers les opportunités à saisir. Toutefois, notons dès maintenant que ces dernières s'accompagnent souvent de limites qu'il est important de révéler.

A l'échelle nationale, l'existence des deux associations dédiées au moulin, la FFAM (Fédération Française des Associations de sauvegarde du Moulin) et la FDMF (Fédération des Moulins de France) semblent être à première vue un élément clé du projet de restauration. Mais ces associations qui visent à la préservation du patrimoine meulier fonctionnent finalement plus comme un réseau de particuliers communiquant à propos du moulin que comme un organisme d'aide aux projets de sauvegarde. Dans le cadre de notre projet, je suis entré en contact avec elles sans résultats : elles n'ont pas donné suite à nos échanges. Ceci dit, cela peut constituer un cas isolé et ces deux acteurs restent néanmoins dignes d'intérêt en considérant le réseau de passionnés de moulin qu'elles fédèrent ainsi que la banque d'informations présente sur leurs sites internet.

Une des principales opportunités au projet n'est autre que sa situation, de fait : sur le territoire du Parc National des Cévennes. Le PNC peut s'avérer être un allié de choix pour la conduite de projet, la recherche de partenaires, ou la diffusion/promotion du site. Très vite, je suis donc entré en contact avec ce dernier afin d'évaluer son intérêt pour un projet tel que le nôtre et pour engager le dialogue. Cette relation a été fructueuse puisque des conseils concernant la bonne marche à suivre nous ont été prodigués, ce partenariat a même débouché sur la visite d'archéologues du Conseil Départemental afin de réaliser un premier diagnostic des moulins pour de potentielles fouilles. Pour la suite du projet, bénéficier de l'appui du Parc sera évidemment un atout de taille, garantissant à notre entreprise une certaine légitimité.

Cependant, cette coopération peut aussi être sujette à des éléments contraignants. Le PNC est parfois très exigeant à propos des projets menés sur son territoire. En ce qui concerne le nôtre, ces attentes pourraient se porter sur les techniques de restauration, les matériaux utilisés ou sur la mise en tourisme. A l'heure actuelle, il est difficile d'anticiper ce genre d'obstacle, toutefois on peut concevoir un conflit d'intérêt entre le Parc et la Ferme des Cévennes (pour exemple, concernant la restauration : le Parc voudrait ici employer un matériau plus authentique, tandis que la Ferme des Cévennes préférerait en utiliser un moins coûteux pour

des raisons financières). Une autre limite à prendre en compte est le caractère changeant d'une administration telle que le Parc National des Cévennes ; une nouvelle politique, un nouveau directeur, et notre partenariat pourrait en pâtir.

Un projet d'une telle envergure doit impérativement s'appuyer sur une base financière solide. Cette dernière est souvent difficile à édifier lorsque l'auteur n'est pas une collectivité territoriale mais un simple particulier. Il est alors nécessaire de trouver des partenaires, à travers un intérêt commun, capables d'apporter le ciment à tout projet de territoire : l'argent. La Ferme des Cévennes, bien qu'étant un établissement touristique d'importance, n'échappe pas à cette contrainte financière. Ainsi, la structure se voit dans l'obligation d'être épaulée par un subventionnement lors de la mise en œuvre du projet.

Ces aides peuvent être versées par différents organismes publics ou privés : la Commune, le Conseil Général et le Conseil Régional, la Fondation du Patrimoine, le Ministère de la Culture ou même l'Europe (liste non-exhaustive). La hauteur de ces subventions est variable, si la Commune peut parfois verser une somme presque négligeable, l'Europe, via le FEDER ou le programme LEADER+, peut apporter une aide à hauteur de plus de 20% du coût d'un projet. Les fonds européens sont souvent les plus conséquents mais aussi les plus difficiles à obtenir ; il faut passer par la réalisation d'un dossier de demande de subvention d'une qualité irréprochable et mettant en avant l'intérêt patrimonial capital du projet concerné. Le Parc National des Cévennes pourrait aussi être considéré comme un potentiel porteur d'aides, mais si par le passé il a pu en attribuer à nombre de projets, ce n'est plus le cas aujourd'hui ; les capacités financières du PNC ne sont plus ce qu'elles étaient. Une autre institution pouvant éventuellement apporter un subventionnement à notre projet, dans le cadre du nettoyage du cours d'eau, pourrait être l'une de celles composant la Police de l'Eau (DDT, DREAL, ONEMA, ONCFS, Agences de l'Eau), cela reste tout de même peu probable puisque ces dernières sont généralement opposées aux projets de restauration de moulins.

A noter que, pour se voir attribuer des aides financières, il peut être avantageux de bénéficier du statut d'association, et donc de créer une association ayant pour objectif la restauration et l'entretien du monument en question.

Précisons ici que la piste concernant la recherche de financement n'a pas fait l'objet d'un réel approfondissement dans le cadre du travail que j'ai mené, cependant il est capital de la développer par la suite, en parallèle de la conduite du projet.

## ❖ Mise en œuvre

### - Adaptation du site

- **PARKING** : Le premier souci d'un sentier d'interprétation concerne l'accessibilité. Le départ du sentier s'effectue au niveau du point d'intérêt n°1, mentionné plus haut, où la succession des tracés de routes ont donné naissance à une bizarrerie : deux ponts obsolètes, aujourd'hui recolonisés par les herbes sauvages, bordant la route nationale. Cette situation est favorable à l'aménagement d'un parking puisque les extrémités des ponts s'accompagnent de replats anciennement aménagés. Cependant l'espace actuellement disponible ne permet qu'à un nombre réduit de véhicule d'y stationner. C'est pourquoi il est impératif d'aménager cet espace de manière à ce qu'il puisse accueillir un nombre plus important de véhicules.
- **KIOSQUE ? PANNEAUX ?** : Si le type de médiation choisi se porte sur le document textuel accompagnant le visiteur, un kiosque entreposant lesdits documents devra être présent sur le départ du sentier, donc au niveau du parking. Dans le cas inverse, se seront des panneaux explicatifs qui devront être positionnés à chaque point d'intérêt du sentier.
- **SENTIER** : Le sentier lui-même est actuellement au stade du concept, la réalisation de son tracé nécessite la location de l'équipement adéquat et l'emploi de la main d'œuvre ad hoc.
- **PONTS SUR LE COURS D'EAU** : Au niveau du point d'intérêt n°3, le passage du sentier dans le défilé schisteux de la vallée des Oulles, pour permettre aux visiteurs de voir de plus près les marmites du cours d'eau éponyme, induit l'aménagement d'un ponton de bois au-dessus du ruisseau ainsi que la pose de barrières de sécurité. Au niveau du point d'intérêt n°15, un petit pont de bois devra être présent pour traverser les Oulles, des barrières de sécurité sont aussi nécessaires en divers endroits du parcours.
- **NETTOYAGE DU SITE** : Les environs des moulins hypothétiques n°1 et n°1bis ont été dégradés, de nombreux déchets jonchent le sol et la restauration d'un paysage relativement authentique implique le nettoyage de cette partie du site.
- **BARRAGE SUR LE COURS D'EAU**: Au niveau du point d'intérêt n°16 un barrage entrave l'écoulement des Oulles, ce barrage est d'autant plus important qu'il est renforcé par diverses laisses de crues composées de troncs, de débris végétaux et d'alluvions de granulométrie variée. Ce barrage, aujourd'hui obsolète, limite le

ruissellement de surface des Oulles, déjà réduit à l'étiage, et pourrait provoquer un phénomène d'embâcle en cas de crue. La restauration du système hydraulique de jadis serait un échec sans que le cours d'eau ne soit caractérisé par un écoulement relativement fluide. Le barrage se doit donc d'être supprimé. A long terme, le bon fonctionnement d'un moulin va de pair avec celui du ruisseau dans lequel il s'alimente.

- CLEDES : Les deux clèdes qui jouxtent le tracé du sentier feront office de « petits musées » sur les thèmes retenus pour le site d'interprétation (vallée cévenole, moulin et eau). Pour cela elles doivent être restaurées, la première (point d'intérêt n°19) est en ruine et nécessite des travaux conséquents, la seconde (point d'intérêt n°24) est en meilleur état, cependant son ouverture au public ne pourra se faire sans quelques travaux.

#### - Restauration des moulins

Précisons ici que la remise en fonctionnement des deux moulins ; moulin de l'âne et moulin bladier (moulin n°2 et moulin n°3), suppose la remise en eau d'une partie de l'ancien système hydraulique local. Seule une mince portion d'espace est concernée, une faible quantité d'eau serait déviée sur moins de 50 mètres, entre la prise d'eau alimentant la réserve du moulin n°2 et le déversoir du moulin n°3. Une fois les deux gourgues remplies, l'eau serait donc restituée au lit du ruisseau au niveau du moulin n°3. La réalisation du projet présenterait ainsi un impact réduit sur le bon écoulement des Oulles, et lui en serait même bénéfique puisque l'entretien du cours d'eau deviendrait une priorité.

- RESERVES: La gourgue n°2 est en relativement bon état, les travaux de restauration n'y seront pas trop lourds, il faut toutefois la nettoyer des végétaux qui l'ont colonisée. La gourgue n°3, à l'inverse, présente une difficulté accrue, de fait, sa position reste encore imprécise ; ici tout est à faire. Dans les deux cas, les gourgues, une fois restaurées, devront être rendues étanches aux moyens de procédés qui restent à définir.
- PRISES D'EAU ET CANAUX : Deux prises d'eau, indépendantes l'une de l'autre, semblaient jadis alimenter les gourgues n°2 et n°3. Toutefois, on peut ici imaginer une seule prise d'eau solidaire des deux gourgues, comme c'est fréquemment le cas en Cévennes (à titre d'exemple de ces moulins « en cascade », citons le moulin de Flandres à Saint-Germain-de-Calberte où deux moulins profitaient d'une même conduite d'eau). Ainsi, la gourgue n°3 serait alimentée par le trop-plein et le canal

d'évacuation de la gourgue n°2, tandis que son propre trop-plein d'eau retournerait directement au ruisseau. La prise d'eau n°2 draine actuellement un mince filet d'eau en provenance des Oulles, des travaux sont nécessaires pour creuser, à nouveau, béals et prise d'eau, tailler la roche là où le besoin s'en fait ressentir et remonter les murs qui, par le passé, protégeaient les béals du comblement par colluvionnement. La mise en place d'un système d'écluses est conseillé, afin de sauvegarder les aménagements des crues dévastatrices ou même renvoyer prématurément l'eau dans le ruisseau une fois les gourgues remplies.

- LES MOULINS (BATIMENTS) : Les deux moulins sont ruinés et il est impossible de continuer la construction à partir du bâti encore debout, leur restauration induit la destruction de ce qu'il reste des bâtiments pour une construction à neuf, selon les méthodes traditionnelles.
- LES MOULINS (MACHINERIE) : Pour les deux moulins toute la machinerie est à refaire ; bancs, crapaudines, rodets, arbres, boitards, trompes, trempures et systèmes de vannages, etc. Les meules actuelles sont trop usées et doivent donc être remplacées. Le moulin à moudre (moulin n°2) nécessite aussi le mobilier propre à ce type de moulin ; babillard, enchastre, auget, trémie.

#### - Les Coûts

Les travaux d'aménagement du site d'interprétation sont pour l'instant difficilement chiffrables, cependant c'est la restauration des moulins, particulièrement dans la dimension concernant le moulin en tant que machine, qui représente l'essentiel du coût du projet.

Le fonctionnement et le savoir-faire meulier font partie d'un patrimoine ancien dont peu de personnes connaissent encore les secrets. En France, seules quelques entreprises en maîtrisent les arcanes et sont capables de répondre à un projet comme le nôtre. Parmi elles, l'entreprise Croix a réalisé une première estimation du coût des travaux et annonce une somme d'environ 70 000 euros<sup>26</sup>. Cette dernière se base sur les travaux d'un moulin aux caractéristiques similaires aux nôtres. Elle a été réalisée sans tenir compte de la nécessité de se procurer de nouvelles meules (les meules d'origines sont très usées et risquent de casser). De plus, les outils et mécanismes présentés dans ce devis sont pour la plupart en acier, alors qu'un souci

---

<sup>26</sup> Devis en annexe.

d'authenticité les voudrait en chêne, châtaigner, ou autres essences locales, ce qui peut s'accompagner d'une révision des prix à la hausse.

On peut déjà imaginer une programmation (approximative) et une première estimation financière (non-exhaustive) des travaux :

	Phase 1	Phase 2	Phase 3
<b>Création, Balisage Sentier</b>	X		
Nettoyage	?		
Sécurisation	?		
Pontons	?		
Support informatif	?		
<b>Restauration Moulin 2</b>		X	
Machinerie		33 470 euros	
Bâti		27 500 euros	
Meules		?	
Béal		?	
Gourgue		?	
<b>Restauration Moulin 3</b>		X	
Machinerie		33 177 euros	
Bâti		23 500 euros	
Meules		?	
Béal		?	
Gourgue		?	
<b>Restauration Clèdes/musés</b>			X
Clède 1 (Point d'intérêt 19)			30 000 euros
Clède 2 (Point d'intérêt 24)			4000 euros

Les coûts annoncés ici sont relatifs au devis réalisé par l'entreprise « Croix », concernant la machinerie, et à une base de calcul de restauration du bâti ancien (murs en pierres sèches et couverture en lauzes). Il ne s'agit là que d'une évaluation sommaire qui devra être affinée par la suite.

## CONCLUSION

Ce travail touche à sa fin et j'espère avoir apporté les réponses aux questions posées lors de son introduction. Je voudrais ici avoir renseigné le lecteur sur le Moulin, et fais en sorte qu'il ait pris connaissance de son fonctionnement ainsi que de sa relation étroite avec le patrimoine. Enfin j'aimerais avoir rendu intelligible l'articulation de Moulin et Cévennes, et donné un exemple pertinent de projet de valorisation patrimoniale sur ce thème.

J'ai bien conscience qu'il existe quelques ouvrages plus précis sur les sujets abordés dans les Partie I (Le Moulin) et II (Les Cévennes et le Moulin), dont certains figurent en bibliographie, mais j'ose espérer que ce Mémoire puisse être considéré comme un complément à ces lectures.

Depuis peu, le Moulin regagne en intérêt, cependant les écrits scientifiques qui le concernent et participent à faire perdurer sa mémoire restent rares, rareté qui se fait d'autant plus ressentir à mesure que l'on augmente l'échelle qui nous intéresse. Ce travail trouve donc sa place sur une étagère relativement vide, mais aux côtés des quelques auteurs de qualité sur lesquels nous nous sommes appuyés.

Finalement, il est facile de penser que chaque région, chaque pays, a eu son propre moulin, puisque ce dernier s'est adapté à chaque spécificité locale, dans l'opulente variété des territoires français. Ce qui est d'autant plus vrai pour les Cévennes où cette machine médiévale prend une forme qui nous est désormais familière.

Pour dire quelques mots à propos du stage ayant donné lieu à ce Mémoire, je crois qu'il aurait pu être étoffé par d'autres visites de moulins cévenols si le temps l'avait permis, ainsi que par la rencontre d'autres experts sur le sujet, je pense notamment à Daniel Travier, conservateur du Musée des Vallées Cévenoles. Un outil qui aurait pu se montrer intéressant est l'enquête orale, dans le but d'affiner nos connaissances sur le moulin cévenol, surtout dans sa dimension sociologique, ou dans l'espoir d'acquérir quelques informations sur les moulins des Oulles. Mais, le temps manquant, il a lui aussi été écarté.

Faisons maintenant le point sur le projet. A travers le cas étudié, le lecteur devrait maintenant connaître certains éléments clés communs à toutes entreprises de ce genre.

Aujourd'hui le projet de valorisation de la vallée des Oulles, encore au stade de concept il y a quelques mois, s'est déjà bien précisé. Le dialogue avec le Parc National des Cévennes est

ouvert et ce dernier semble soutenir la création d'un sentier d'interprétation sur le thème du moulin au sein de son territoire. Le parcours et ses points d'intérêt sont bien définis, même si ils sont toujours susceptibles de subir quelques variations par la suite. Les travaux de restauration des moulins n'ont pas débuté mais sont tout au moins planifiés, de même que la restauration du site.

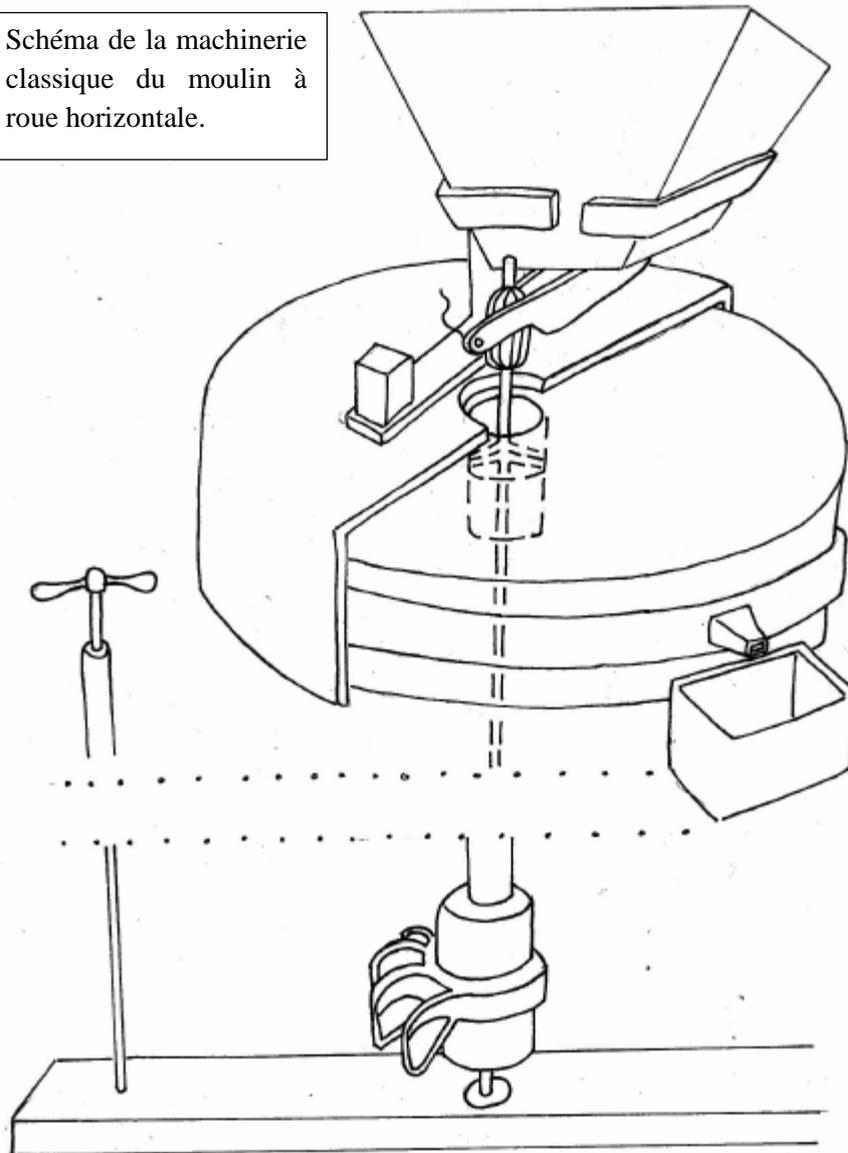
Les points importants qui sont à développer par la suite sont, dans un premier temps : l'obtention de l'autorisation de prélèvement d'eau nécessaire au fonctionnement des deux moulins, ou le contournement de cette législation via la recherche d'une attestation de l'existence des moulins antérieure à 1792 (voir Partie III, 3. La restauration des moulins et du site), puis, dans un second temps : la recherche de subventions. Ces deux pistes sont à explorer en parallèle des recherches concernant les deux moulins, il est peu probable que tous leurs mystères nous soient un jour révélés, mais tout éclaircissement reste bon à prendre. Une fois celles-ci précisées, les travaux pourront enfin commencer.

J'en profite ici pour rappeler, une fois de plus, que le moulin a toujours représenté un investissement important, en moyens et en argent. Il n'est donc pas surprenant que la réanimation de cette vieille machine demande non seulement de la volonté et des moyens mais aussi du temps. Le projet de la vallée des Oulles n'y fait pas exception, et même si tout se passe au mieux, il est certain que plusieurs années s'écouleront avant que le ruisseau ne vienne, à nouveau, frapper les roues et faire tourner les meules.

*Note* : Les photographies dont la source n'est pas directement mentionnée sont de moi-même.

## LEXIQUE

Schéma de la machinerie classique du moulin à roue horizontale.



Auteur : Nil Scherrer

**Anille** : pièce en fer situé dans l'oeillard de la meule courante, dont les deux extrémités sont encastrées dans cette dernière, solidaire de l'axe que fait tourner la roue, elle permet le mouvement de la meule.

**Auget** : boîte de bois sous la trémie, prolongée à l'avant d'un bras qui flanque le babillard.

**Arescle** : coffre qui contient et protège les meules.

**Babillard (ou chandelle ou lanterne)** : pièce de bois à plusieurs faces, ou arrêtes, placé dans le prolongement de l'axe au-dessus de l'anille, contre le bras de l'auget. Son mouvement giratoire repousse successivement le bras de l'auget qui revient aussitôt taper contre l'une de

ses faces. C'est ce mécanisme qui est responsable du « tic-tac » du moulin et qui permet, par secousse, d'évacuer le grain contenu dans l'auget vers les meules.

**Banc (ou madrier) :** pièce de bois dans laquelle est positionnée la crapaudine, elle peut s'élever ou s'abaisser grâce à la trempure.

**Bancel :** terrassement à vocation agricole.

**Béal :** canal d'eau.

**Blutoir :** machine alimentée par un mouvement circulaire, permettant le triage granulométrique de la farine au sortir des meules, dans la plupart des moulins le blutoir profite du mouvement de la roue, cependant il en existe aussi d'autres à moteur manuel.

**Boîtard :** Boîte de bois placée dans l'oeillard de la meule gisante pour permettre au grain de passer entre les meules.

**Borie :** ferme ou mas, peut aussi avoir la même signification que « cazelle ».

**Cazelle :** abri, de pierres sèches, servant au berger ou au paysan de refuge, mais aussi d'espace de stockage.

**Clède :** petit bâtiment à étages, situé en bordure de châtaigneraie et très commun en Cévennes, il servait, grâce à un feu allumé à l'étage inférieur, de séchoir à châtaignes. Les châtaignes devenues sèches sont appelées châtaignons, ces derniers étaient ensuite décortiqués à la main ou au moulin de l'âne, puis mangés en soupe.

**Crapaudine :** pièce de bronze encastrée dans la face supérieure du banc, elle présente une cavité cylindrique qui accueille le pivot de fer placé sous le rodet. Ce mécanisme (crapaudine et pivot) garanti non seulement la stabilité du roudet mais aussi la limitation de la force de frottement (grâce au cuivre).

**Enchastre :** pièce de bois entourant les meules et canalisant la farine vers un coffre de réception.

**Gourgue :** réserve d'eau servant à l'irrigation d'un champ ou à l'alimentation d'un moulin.

**Oeillard :** le trou circulaire au centre des meules.

**Tancat :** barrage sur un cours d'eau, souvent mis en place pour casser l'énergie de l'écoulement lors de crues.

**Trempure :** dispositif permettant le réglage de l'écartement entre les meules, grâce à l'élévation du niveau du banc via une vis sans fin ou un levier situé dans la chambre des meules.

**Trémie :** pièce de bois en forme de pyramide inversée, posée sur l'arescle. On y verse le grain par-dessus et elle alimente, petit à petit, l'auget situé juste en dessous.

# BIBLIOGRAPHIE

## Ouvrages consultés :

- BLOCH, Marc (1935) Avènement et conquêtes du moulin à eau, *Annales HES*, n°4, p.538.
- CABANEL, Patrick (1998) *Histoire des Cévennes*. Presses Universitaires de France. 127 p. (Que sais-je ?).
- CABANEL, Patrick (2013) *Les Cévennes au XXIe siècle, une renaissance*. Alcide/Club Cévenol. 186 p.
- CAUCANAS, Sylvie, CAZALS, Rémy (2005) *Du Moulin à l'Usine. Implantation industrielle, du Xe au XXe siècle*. Les Audois/Editions Privat. 215 p. (Regards sur l'Histoire).
- GERHARDS, Agnès (1986) *La société médiévale*. MA Editions. 270 p. (Le Monde de ...).
- KIRCH, Robert (1967) Les moulins en France, *Sites et Monument*, n°37.
- POURCHER, Yves (1989) *La Trémie et le Rouet. Moulins, industrie textile et manufactures de Lozère à travers leur histoire*. Les Presses du Languedoc/Max Chaleil Editeur. 222 p.
- RIVALS, Claude (1976) *Le Moulin à vent et le meunier. Dans la société traditionnelle française*. Berger-Levrault. 335 p.
- RIVALS, Claude (2000) *Le Moulin et le meunier. Une technique et un métier*. Empreinte Edition. 231 p.
- TRAVIER, Daniel (1996) Les Moulins. *Causses et Cévennes*, vol. XVIII, n°2, p.224-254.

## Ressources électroniques :

- CAYN, Jacquy *Modèle réduit de moulin* [en ligne]. Disponible sur : <http://modele-reduit-moulin.e-monsite.com/pages/martinet-de-forge.html> (consulté le 14/07/2016).
- COUBES, Allain *Les moulins* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.ispagnac.fr/ot/decouvrir-ispagnac/les-moulins.html> (consulté le 14/07/2016).
- FLEURY, Ph. *Moulin à eau* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.unicaen.fr/ersam/machines.php?fichier=moulinEau> (consulté le 14/07/2016).

- GILLE, Bertrand *Histoire des techniques* [en ligne]. Disponible sur : [http://www.persee.fr/doc/ephe\\_0000-0001\\_1969\\_num\\_1\\_1\\_9407](http://www.persee.fr/doc/ephe_0000-0001_1969_num_1_1_9407) (consulté le 14/07/2016).
- H.AZEMA, Jean-Pierre *Moulins du cuir et de la peau, les moulins à tan* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.fdmf.fr/index.php/documentation/technique/287-moulins-du-cuir-et-de-la-peau-les-moulins-a-tan> (consulté le 14/07/2016).
- LONGEPIERRE, Samuel *L'apport des meules à la connaissance des moulins hydrauliques romains en Languedoc* [en ligne]. Disponible sur : <http://books.openedition.org/pcjb/433?lang=fr> (consulté le 14/07/2016).
- ROZIER *Cours complet d'agriculture* [en ligne]. Disponible sur : [https://fr.wikisource.org/wiki/Cours\\_d'E2%80%99agriculture\\_%28Rozier%29/BLUTEAU,\\_BLUTOIR](https://fr.wikisource.org/wiki/Cours_d'E2%80%99agriculture_%28Rozier%29/BLUTEAU,_BLUTOIR) (consulté le 14/07/2016).
- SCHRAMBACH, Bernard *Le pays Voironnais. Les vieilles machines dans les ateliers, les moulins et les manufactures* [en ligne]. Disponible sur : <http://bernard.schrambach.free.fr/machine.htm> (consulté le 14/07/2016).
- TRAVIER, Daniel *L'arbre à pain des Cévennes ou histoire et rôle de la châtaigneraie à fruit dans les Cévennes traditionnelles* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.museum.agropolis.fr/pages/savoirs/aoc/complements.htm> (consulté le 14/07/2016).
- TRAVIER, Daniel *Les moulins cévenols* [en ligne]. Disponible sur : [http://ndrpat.free.fr/aR2013/ConfTravier/Travier\\_Les\\_moulins.pdf](http://ndrpat.free.fr/aR2013/ConfTravier/Travier_Les_moulins.pdf) (consulté le 14/07/2016).
- VIOLLET, Pierre-Louis *Histoire de l'énergie hydraulique. Moulins, pompes, roues et turbines, de l'Antiquité au XXe siècle* [en ligne]. Disponible sur : [https://books.google.fr/books?id=YzdHxL4OjhoC&pg=PA213&lpg=PA213&dq=moulin+ba bylone&source=bl&ots=hFI7bK4Kj9&sig=aRkdnPcRPouO8t4ySSAC6owE7KU&hl=en&sa=X&ved=0ahUKewj4747w5b\\_MAhUI6RQKHd7tBYMQ6AEISzAH#v=onepage&q=moulin%20bablylone&f=false](https://books.google.fr/books?id=YzdHxL4OjhoC&pg=PA213&lpg=PA213&dq=moulin+ba bylone&source=bl&ots=hFI7bK4Kj9&sig=aRkdnPcRPouO8t4ySSAC6owE7KU&hl=en&sa=X&ved=0ahUKewj4747w5b_MAhUI6RQKHd7tBYMQ6AEISzAH#v=onepage&q=moulin%20bablylone&f=false) (consulté le 14/07/2016).
- *De fer, d'eau et de feu... Les moteurs hydrauliques des martinets de forge, en Savoie et autres contrées...* [en ligne]. Disponible sur : [http://moulinafer.free.fr/Forges\\_moulins-a-fer.htm](http://moulinafer.free.fr/Forges_moulins-a-fer.htm) (consulté le 14/07/2016).
- *Histoire des Causses et Cévennes* [en ligne]. Disponible sur : <http://causses-cevennes.com/histoire/causses-cevennes.htm#Histoire%20de%20l%27agriculture> (consulté le 14/07/2016).
- *Histoire des terrasses en pierres sèches en Cévennes* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.chambre-hotes-cevennes.fr/en/patrimoine-cevennes> (consulté le 14/07/2016).

- *Histoires antiques. L'utilisation de moulins et leurs meules* [en ligne]. Disponible sur : <http://histoiresantiques.unblog.fr/2013/01/02/1%E2%80%99utilisation-de-moulins-et-leurs-meules/> (consulté le 14/07/2016).
- *Le moulin de la Mousquère* [en ligne]. Disponible sur : <http://moulinde lamousquere.pagesperso-orange.fr/pages/mise-marche.htm> (consulté le 14/07/2016).
- *Le moulin de la Rusque* [en ligne]. Disponible sur : [www.amisdelunas.fr/petit-patrimoine/moulins/moulin-rusque.htm](http://www.amisdelunas.fr/petit-patrimoine/moulins/moulin-rusque.htm) (consulté le 14/07/2016).
- *Les moulins de la haute vallée du Lot* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.pah-mende-et-lot.fr/patrimoines/publications/moulins/moulins-mende-et-lot.pdf> (consulté le 14/07/2016).
- *Les procédés de tannerie* [en ligne]. Disponible sur : [http://dossiers.inventaire.poitou-charentes.fr/le-patrimoine-industriel/4produitsagri/6peaux/4produitsagri\\_6peaux\\_procedestannerie.html](http://dossiers.inventaire.poitou-charentes.fr/le-patrimoine-industriel/4produitsagri/6peaux/4produitsagri_6peaux_procedestannerie.html) (consulté le 14/07/2016).
- *Martinets, martineurs, martinaires, marteleurs. De Villemoisson et d'ailleurs* [en ligne]. Disponible sur : <http://saint-sevin.pagesperso-orange.fr/moulin2.htm> (consulté le 14/07/2016).

# TABLE DES MATIERES

Introduction	5
I. Le Moulin	8
1. Le moulin à travers l'Histoire	8
❖ Antiquité	8
❖ Moyen-Age	10
❖ Période moderne	12
❖ Epoque contemporaine	13
2. La Technique	16
❖ Le Moteur	16
❖ L'âme du moulin : la meule, et ce qui l'entoure	19
3. La place du moulin dans la société française	23
❖ Le Meunier	23
❖ Le Moulin comme patrimoine immatériel	24
❖ Le Moulin aujourd'hui	25
II. Les Cévennes et le Moulin	27
1. Le Territoire des Cévennes	27
❖ Les Cévennes	27
❖ Le Paysage cévenol	29
❖ Acteurs et dynamiques des Cévennes contemporaines	31
2. Le Moulin cévenol	34
❖ Histoire	34
❖ Technique	36
❖ Le patrimoine meulier en Cévennes	38
III. Valorisation du patrimoine meulier cévenol dans la vallée des Oulles	39
❖ Auteur du projet	39
1. Présentation de la vallée des Oulles	42
❖ Situation	42
❖ Moulins et aménagements	45
• Le moulin n°2	47
- Aménagements	47

- Moulin	49
- Technique	55
• Le moulin n°3	56
- Aménagements	56
- Moulin	57
- Technique	61
2. La création d'un sentier d'interprétation	63
❖ Patrimoine et Muséographie	63
• Patrimoine à mettre en valeur	63
• Muséographie	64
❖ Le sentier et ses points d'intérêts	65
3. La restauration des moulins et du site	69
❖ Limites	69
❖ Opportunité	72
❖ Mise en œuvre	74
• Adaptation du site	74
• Restauration des moulins	75
• Les Coûts	76
Conclusion	78
Lexique	80
Bibliographie	83
Table des matières	86
Annexes	88
- Annexe 1 : Le Moulin du Diable	88
- Annexe 2 : Le moulin et le moulinier	89
- Annexe 3 : Petit sentier Moulin	96
- Annexe 4 : Devis de l'entreprise « Croix » pour la restauration des moulins	100
- Annexe 5 : Dépliant touristique de « la Ferme des Cévennes »	102
- Annexe 6 : Quelques images de moulins de l'Encyclopédie	104

# ANNEXES

## Annexe 1 : Le Moulin du Diable

A l'entrée d'une gorge du Haut-Sundgau, se trouvait, autrefois, un moulin et, non loin de lui, un ermitage.

Le meunier était avide, malhonnête et impitoyable envers les pauvres.

L'ermite était un vertueux vieillard vénéré par tous. Les gens du pays excédés par la cruauté du meunier demandèrent à l'ermite d'intervenir en leur faveur. Le vieil homme se rendit alors au moulin et invita le meunier à se montrer plus charitable. Celui-ci nia toutes les accusations portées contre lui.

Un soir, un inconnu, vêtu d'un habit vert et coiffé d'un chapeau orné d'une plume de coq, entra au moulin. Il appela le meunier et s'enquit du chemin le plus court pour se rendre au village voisin. Puis il disparut. Et le meunier, effrayé par le regard terrifiant de l'étranger, comprit qu'il venait de rencontrer le diable.

Epouvanté par cette apparition, il s'en alla aussitôt consulter le sage ermite. "Ne crains rien, lui dit-il ; deviens plus honnête, et Dieu t'aidera".

Le meunier suivit ce conseil, mais très vite il redevint dur, violent et brutal. Et un jour sans raison apparente, la roue du moulin s'arrêta de tourner.

Affolé, le meunier retourna voir l'ermite. "Je t'en conjure, le supplia-t-il, sois juste, ou tu seras damné !"

Cette fois, le meunier promit tout ce que voulut l'ermite et quand il regagna son moulin, la roue recommença à tourner. Quelques semaines encore, il se montra honnête ; puis il reprit ses mauvaises habitudes.

Un soir, l'ermite vit le diable rôder autour du moulin. Il avertit le meunier. La meule se mit à produire une farine toute noire. Devant cet avertissement du ciel, le meunier s'améliora de nouveau. Mais cela ne dura pas.

Une fin d'après-midi alors qu'il versait sur la meule un sac de blé dont il voulait injustement garder la moitié pour lui, l'homme vert -le diable- se présenta. Rapide comme l'éclair, il attrapa le meunier par les pieds, le jeta dans le conduit au grain, et la meule le broya.

Le diable s'en alla, le moulin continua de tourner. Quand tout le grain fut moulu, la meule fit jaillir des étincelles qui allumèrent l'incendie, et le moulin brûla complètement.

## *Le moulin et le moulinier*

*Je ne pense pas qu'il reste dans les Cévennes un seul moulin à eau en état de marche. Mais dans le premier quart du <sup>XXième</sup> siècle, de 1900 à 1930, il y avait encore beaucoup de ces moulins qui fonctionnaient. Mon père faisait encore tourner le sien lorsque j'étais enfant et j'en conserve de précieux souvenirs. Notre moulin était tout près de notre maison d'habitation. Il était composé de deux petits bâtiments juxtaposés. C'était d'ailleurs deux moulins jumelés avec deux roues à aubes et deux arrivées d'eau sous pression.*

**1** Il y avait derrière le moulin un très grand bassin où l'on amenait l'eau par un canal de terre depuis le ruisseau distant de quatre ou cinq cents mètres. Ce bassin se remplissait deux fois par jour en période d'hiver lorsque le ruisseau avait un bon débit.

Mon grand-père, qui était encore très valide lorsque j'avais huit ou dix ans, s'occupait du moulin avec mon père. Ce n'était pas une occupation de grand rapport, mais c'était agréable et cela rendait service à tous les voisins.

Dans un corps du bâtiment, il y avait l'appareil à décortiquer les châtaignes sèches, dans l'autre, le moulin à farine où l'on écrasait aussi bien du blé, que des châtaignes sèches, entre les deux grosses meules de grès.

Le moulin, c'était quelque chose de vivant, avec sa bonne santé ou ses défaillances, ses caprices et ses humeurs! Il fallait s'en occuper avec patience, le surveiller, le ménager, le connaître, savoir le manipuler, ne pas l'engorger, ne pas l'emballer, ne pas le laisser seul. Il fallait l'aimer! Mon père et mon grand-père aimaient leur moulin, Ils y travaillaient par temps de pluie, par grand froid ou à la veillée, écoutant d'une oreille attentive et entraînée le tac, tac, tac, des châtaignons coulant dans la trémie (pas trop à la fois, ni trop peu) et le ronflement des meules. Un changement de musique, un espèce de frouou- frouou ralentissant, annonçait que quelque chose n'allait plus, que la meule s'empâtait, "s'embaffait" comme l'on disait.

Les châtaignes pas assez sèches ou ayant pris de l'humidité commençaient à faire de la pâte à la place de farine et ce n'était pas une petite panne! Il fallait tout arrêter au plus vite. Vider la trémie, soulever le bâti de bois qui abritait les meules, soulever la meule supérieure avec un palan toujours prêt à cet usage. Placer la meule en position verticale afin de pouvoir atteindre en entier sa surface portante et puis la nettoyer en la piquant avec un petit pic métallique. Travail long et fastidieux qui prenait des heures. Tout remettre en place et tâcher de "redémarrer" avec des châtaignes très sèches. Je revois encore ces séances désagréables et ces manœuvres délicates, et j'entends les réflexions qui les accompagnaient.

La farine de châtaignes n'était pas utilisée chez nous pour la cuisine ou la pâtisserie, elle constituait par contre un aliment bétail très apprécié chèvres, cochons, lapins en faisaient leurs délices.

Le moulin de mon père, tous les moulins des Cévennes, ont fini de tourner. La farine de châtaignes est devenue une denrée très rare.

Tous ces moulins demandaient bien sûr un minimum d'entretien et certaines réparations étaient parfois nécessaires.

Les roues à aubes qui recevaient la chute d'eau et transmettaient le mouvement aux meules étaient en bois et subissaient un travail intensif.

L'installation des moulins, les réparations, l'entretien, cela était l'affaire du "moulinier" qui savait construire un moulin, l'équiper de ses meules, et en assurer le bon fonctionnement.

Celui qui passait par chez nous régulièrement était une espèce de phénomène et de célébrité; mon père m'avait très souvent parlé de lui et de ses aventures. Ce "moulinier", constructeur, monteur de moulins et "service après vente" comme l'on dirait aujourd'hui, était un remarquable ouvrier.

Ce n'était pas une "lumière" loin de là : on aurait même pu le prendre pour simplet ou pour un doux naïf, mais lorsqu'on le voyait travailler, on ne pouvait que s'émerveiller.

Et pourtant son outillage paraissait rudimentaire. Il était, disait mon père, d'une telle force qu'on avait l'impression paradoxale qu'il ne fournis-

sait jamais d'effort, déplaçant d'impressionnantes billes de bois comme fêtu de paille, capable de manier sa hache pour équarrir une bûche pendant des demi-heures sans aucune espèce de répit dans sa conversation, qui était d'ailleurs une espèce de monologue permanent. Il s'adressait à ceux qui le regardaient travailler, il s'adressait sans transition à son outil, à la pièce de bois qu'il travaillait, à ce moulin pour lequel il refaisait une pièce, à un chien à un chat peu importe! Suite de réflexions ou d'exclamations saugrenues et cocasses. Vingt ans après sa disparition mon père riait encore en me racontant ses aventures et ses originalités.

Cet homme habitait un village très éloigné de chez nous, Peyremale du côté de Bessèges. Mon père estimait que même en utilisant les raccourcis, il devait y avoir cinq bonnes heures de chemin pour venir de chez lui jusque chez nous. On le convoquait donc lorsque le moulin étaient en panne et il arrivait un beau matin avec son sac d'outils, un chargement sous lequel tout autre que lui aurait ployé. Ces outils suffisaient à tout son travail. Deux ou trois haches de tailles différentes soigneusement enveloppées dans des chiffons de jute, une herminette, des gouges, des ciseaux à bois, un maillet, un vilebrequin et, ses mèches, une ou deux tarières, un ou deux marteaux, une plane, des clous, des râpes à bois, un niveau, un fil à plomb et de la ficelle et de la corde, la charge d'un baudet!

**2** Il arriva ainsi un jour d'assez bon matin. Il avait dû partir à deux ou trois heures du matin et se trouvait chez nous avant sept heures. Il pose son sac et s'écrie aussitôt "*Oh, moùn sa es traoù-ca. Aoùrai perdu moiin pitchot martel. Ai éntéendu toùmba quiquon en passén la planco d'eI Cézé (del cousta dé Bèsségio) aquo sero éI*". (« Oh, mon sac est troué, j'aurai perdu mon petit marteau. J'ai entendu tomber quelque chose en passant sur la passerelle de la Cèze (entre Bessèges et Rochessadoule), ce sera lui »)

Il vide son sac, fait l'inventaire. Le petit marteau manque en effet. "Il me faut aller le chercher!" dit-il. Mon grand'père, stupéfait, lui dit : « Mais, mon brave homme, vous n'allez pas refaire ce chemin. Nous vous en trouverons un, marteau. Il y en a ici ! »

Et le moulinier, avec un sourire venu on ne sait d'où, de répondre : "Ah, vous croyez vous! mais ça c'est un marteau dont j'ai l'habitude et je l'ai bien en main. Il me faut y aller".

Et sitôt dit, sitôt fait. Voilà notre homme reparti sans prendre le temps de déjeuner, sans un café, rien! Huit et trois onze, onze et trois quatorze. A deux heures de l'après-midi, un pas alerte sur la terrasse, alors que chez nous le repas s'achève, la silhouette du moulinier s'encadre dans la porte. Il brandit son marteau avec un grand sourire "*Laï trouva era diii l'aïgo, souto la passerello. Aro pouren dédjuna*". (« Je l'ai trouvé, il était dans l'eau sous la passerelle. Maintenant nous pourrons déjeuner »).

En effet, le moulinier a bien mangé. Il aura encore le temps d'examiner le moulin, de préparer son chantier, de commencer sa réparation. Il est heu-

reux.

L'usage était bien entendu qu'il était nourri et logé chez celui qui l'employait. Il restait selon le travail à faire, trois, quatre ou cinq jours et il n'était pas rare que pendant qu'il réparait un moulin quelqu'un lui fasse dire qu'ailleurs, s'il avait un moment, on avait besoin de ses services.

Il allait donc continuer là-bas et pouvait ainsi rester un mois sans retourner chez lui. Il avait au cours de sa carrière installé bon nombre de moulins et c'était un travail assez complexe et délicat.

Donner une bonne assise au support de la roue à aubes, en effectuer un centrage parfait, assurer l'équilibre et la solidité du tout, n'était pas un travail facile mais cet homme sans instruction, avait une telle adresse, une telle sûreté de geste, et sans doute une intuition assez inexplicable que son travail terminé était une véritable perfection.

“Il vous ferait une montre en bois !” disait mon grand-père. Lorsqu'il s'agissait de se faire aider par deux ou trois hommes pour hisser une meule par exemple, il ne manquait pas de dire à un enfant de trois ou quatre ans (il y en avait toujours quelques-uns qui regardaient travailler les hommes) « alors, petit, si tu aidais un peu au lieu de regarder ! ». Mon grand-père lui disait: “Mais que voulez-vous que fasse un enfant comme celui-là !”. A quoi il répondait imperturbable « vous croyez ça vous! Eh bien, mon ami, ce ne serait qu'une fourmi qui s'y appuie, ça se connaît ! Il vaut mieux un enfant qui fait un petit effort, qu'un grand qui ne fait rien ! ».

“Elémentaire et extraordinaire logique!”.

Lorsqu'il construisait un moulin neuf, il supervisait aussi la fabrication des meules en grès qui étaient taillées dans la montagne du côté de Blannaves. Il donnait ses dimensions (circonférence, épaisseur, mesures exactes du trou central destiné à recevoir l'extrémité de l'axe) et il surveillait l'exécution et surtout l'acheminement de ses meules.

Ces meules qui devaient aller quelquefois à plusieurs kilomètres, étaient emportées de curieuse façon. On les dressait sur la tranche, on enfilait dans

le trou central une forte barre de châtaignier et cinq ou six hommes d'un côté, cinq ou six de l'autre faisaient rouler cette roue de pierre avec précaution, grimpant à flanc de montagne, descendant de l'autre côté, traversant quelquefois un torrent à gué, jusqu'à destination. Et c'était une espèce de fête ! Un camarade suivait le groupe, en portant la bonbonne de vin, et c'était quelques bonnes rasades à chaque halte.

A l'arrivée, le destinataire et propriétaire des meules avait préparé un bon repas et rien ne manquait, ni le manger, ni le boire, ni la bonne humeur !

Ainsi le moulinier allait assister à la mise en route de ces meules qu'il devait mettre en place lui-même lorsqu'elles seraient arrivées à destination.

Il tenait alors à l'équipe réunie un petit discours original et farfelu et faisait ses recommandations : « Je fais mon travail ! Faites le vôtre ! Prenez garde de ne pas m'abîmer ma meule, de ne pas l'ébrécher. Il vaudrait mieux que le Château de Portes s'écroule. Prenez votre temps ! La vache a bon pis ! (c'est-à-dire, le propriétaire est riche, il peut payer !). Vous avez beaucoup de choses contre vous : le contrecoup, le contre-pied, la contre-pente, le contre-temps, le contre-remboursement ! Que le Bon Dieu vous aide ! Après moi le Déluge ! A demain »

Etranges propos où se mêlaient le sérieux et la plaisanterie, le bon sens et l'absurde.

Lorsqu'il était chez nous, le moulinier se levait de grand matin avant que personne n'ait bougé dans le village, et il faisait le tour des jardins alentour, chez l'un, chez l'autre, partout. Et s'il apercevait en quelque coin, un beau rondin de mûrier, ou de pommier, ou de noyer, il le mettait sur son épaule quel que soit son poids et le ramenait sur son lieu de travail.

Mon grand-père qui, un matin, avait reconnu, dressée contre le mur du moulin, une magnifique jambe de mûrier venue de chez le voisin, lui dit :

« Moulinier, où avez-vous pris cette bûche ?

- Eh, bien, cher homme, je l'ai prise là où elle était.

- Ah oui, mais il ne faut pas faire ça ! Si Monsieur Salles vous avez vu,

il n'aurait pas été content !.

- Oh, mais cher homme, il ne risquait pas de me voir, j'ai attendu qu'il soit parti pour Alès pour aller la chercher. Et puis d'ailleurs qu'est-ce qu'il en aurait fait ! Il l'aurait brûlée pour se chauffer. Elle est bien trop dommage pour ça. Vous, ici, vous brûlez tout, mais le bois de service (c'était son expression) il ne faut pas le brûler. Moi, j'en tirerai profit ! »

Tous les moulins des Cévennes ont fini de tourner. Les retenues d'eau, les canaux, les bassins ont disparu, écroulés, emportés.

Le moulin de mon père est toujours debout. Les installations intérieures qu'avaient faites le moulinier de Peyremale ont en grande partie disparu. Les meules de pierre inutiles sont demeurées sur place. Leur poids respectable est la seule raison grâce à laquelle elles n'ont pas encore été emportées par les pillards...

J'ai récupéré un morceau de la trémie en bois de châtaignier ou dégringolaient les châtaignons avec ce tac, tac, tac, tac, si caractéristique.

Je pense au moulinier qui avait façonné cette pièce de bois équarrie à la hache, creusée à la gouge, tournée et retournée en tous sens. J'évoque son sourire que je n'avais jamais vu mais dont on m'avait tant parlé, et je crois l'entendre s'exclamer: « Ah, malheureux, ce morceau de bois, vous l'auriez brûlé vous, sans même vous rendre compte que c'était du bois de service ! »

*Jacques Pic  
(fils de Raoul)  
Extrait de "Puisque  
mon père l'avait vu!"*

## Annexe 3 : Petit sentier Moulin

### **Lo molin**

*Vous partez à la découverte d'anciens moulins, mais aussi à la rencontre de la vallée cévenole... Prenez note dès maintenant qu'au fil de ce petit sentier, si vous êtes observateur, vous pourriez apercevoir, à plusieurs reprises, des ossements épars... Soyez néanmoins rassuré ; une mince partie d'entre eux sont d'origine humaine...*

Départ devant la Ferme, face à la vallée, partez sur la droite et prenez le chemin qui descend à gauche. Longez le quand il passe sous le près des ânes... plus loin, ouvrez le grillage et refermez derrière vous. Continuez...

**1. Virage...** Vous êtes ici dans le lit d'un cours d'eau temporaire qui s'anime lors de fortes pluies, et tout particulièrement pendant les « épisodes cévenols » (en automne, les masses d'air humides en provenance de la Méditerranée se heurtent aux reliefs aiguisés des Cévennes et déversent alors de formidables trombes d'eau). L'aspect désorganisé des roches et du sol, juste au-dessus de vous, résulte de ce processus d'érosion hydrique mais pas que...

Le substrat est ici schisteux, il est donc constitué d'argiles compressées en profondeur, le schiste est imperméable et les sols argileux ont un comportement plastique. Nous avons donc : de l'eau, une forte pente, et de l'argile, mélangez le tout et vous obtenez : ... un glissement de terrain ! Ces glissements sont visibles un peu partout dans les vallées cévenoles (les géomorphologues les reconnaissent facilement suivant l'orientation des arbres, en général le tronc pousse droit, si ce n'est pas le cas un phénomène de déformation du sol a pu avoir lieu).

D'ailleurs lorsque vous descendrez plus profondément dans la vallée dans quelques minutes, faites attention ça glisse !

**2. Buis...** Devant vous un buis, le buis (du latin « buxus », emprunté au grec « püksos », emprunté à ... une autre langue) bien que présent de longue date en Cévennes, est surtout planté lors de la Restauration des Terrains de Montagne (RTM). La RTM est une vaste opération menée par l'Etat, initiée en 1860 et qui s'étend sur plus d'un siècle, avec pour objectif la limitation de l'érosion (surtout hydrique) des versants par le repeuplement en arbres de ces derniers. Le projet consiste à replanter, dans chaque bassin français, de manière à limiter d'une part ; les dégâts des eaux, et d'autre part ; l'apport de sédiment trop important et l'enlèvement des ports ou ville fluviales. Ici c'est le port de Bordeaux qui était menacé... Rappelons-nous que le ruisseau qui serpente en bas se jette dans la Mimente qui se jette dans la Garonne qui se jette dans l'Atlantique qui se jette dans ...

Bref, la RTM a introduit, entre le XIXème et le XXème, différentes essences d'arbres, mais surtout des Pins Noirs qu'on peut désormais voir aux 4 coins de la France.

Le Buis, en raison de son réseau racinaire très dense, a été planté sur les berges des cours d'eau pour les consolider, et celui qui se tient devant vous a pu être apporté par le vent ou par oiseau (pas le buis tel qu'il est maintenant bien entendu, à moins que les oiseaux nous cachent quelque chose...).

**3. Châtaigner creux,** Ce châtaigner est vieux, même très vieux, peut être plusieurs fois centenaires... Voyez comme il a poussé en s'appuyant sur le muret derrière lui, avant que son tronc n'éclate. Le châtaigner en Cévennes est endémique (selon les palynologues, ceux qui étudient les pollens... Oui oui ça existe !) mais a été introduit en quantité dès l'époque romaine. Sa capacité à pousser sur les sols acides dont le pays cévenol est tapissé, et donc à garantir la pitance des paysans, lui a donné le surnom d' « arbre à pain ». Ici on le retrouve partout ; dans la vallée, dans l'assiette (attention ce n'est pas l'écorce qui se mange mais bien la châtaigne !) et dans la maison.

Son bois imputrescible lui permet de se conserver pendant plusieurs siècles et si celui-là est encore debout c'est bien pour cette raison. Le peu de vie qui subsiste dans son ventre servira à nourrir les xylophages...

Dites au revoir à ce centenaire et poursuivez le chemin, il descend plus loin vers le ruisseau, vous aussi.

**4. Les Oules...** Voici les Oules, ce petit cours d'eau prend naissance un peu plus d'un kilomètre plus haut, alimenté par une nappe dormant dans la couche calcaire qui surplombe la Ferme. Depuis sa source il ruisselle vers le Nord à travers le schiste, avant de se jeter dans la Mimente 2 kilomètres en aval.

Il traîne dans son lit schistes, granites et calcaire (un vrai Don Juan...). Peut-être a-t-il l'air inoffensif aujourd'hui mais méfiez-vous, les pluies torrentielles de septembre à décembre le transforme en monstre capable de charrier troncs d'arbres et rochers sur plusieurs centaines de mètres.

Enjambez le ruisseau, ou marchez lui dessus, il n'est colérique qu'en automne. Suivez ensuite le sentier dans son escalade de l'autre côté, et tournez à droite lorsque ce dernier entame une montée perpendiculaire au versant (il est alors bordé de murets).

**5. Bancel...** Ici vous avez grimpé assez haut pour vous retrouver dans les châtaigneraies.

Le châtaigner est une essence qui se contente de peu, en Cévennes on privilégiait les cultures céréalières (froment, blé, seigle ...) ou les pâtures en bas de versant, à proximité des cours d'eau qui garantissent un sol un peu plus riche qu'ailleurs, tandis que les châtaigneraies se trouvaient, plus haut, sur les sols acides caractéristiques du schiste. La vallée des Oules n'a pas échappé à ce modèle, gardons en tête que jusqu'au XXème siècle chaque parcelle était cultivée, la couverture forestière y est donc relativement récente (elle a profité de la conjugaison : RTM + Exode rural)!

Pendant votre ascension vous avez dû apercevoir des vestiges de murets en pierre sèche, vous en voyez maintenant plus haut, et vous en verrez d'autres plus tard, on les retrouve partout dans les vallées cévenoles. Ils révèlent la présence d'anciennes terrasses de cultures qui prennent ici le nom occitan de « *Bancèl* ». Ces aménagements avaient plusieurs avantages, ils permettaient par exemple de lutter contre l'érosion des sols en bloquant le transport des sédiments ou de drainer la terre lors des épisodes cévenols. Le 1<sup>er</sup> atout du bancel reste qu'il est sûrement moins fatigant de ramasser les châtaignes sur un sol plat tandis que de leur courir après en espérant les rattraper avant qu'elles n'atteignent le cours d'eau...

Plus loin, le sentier passe à côté d'une ruine, approchez-vous d'elle.

**6. Clède...** Voici une « Clède », elle est constituée d'un étage inférieur où l'on entassait le bois avant d'y mettre le feu, et d'un étage supérieur où l'on étalait les châtaignes sur le plancher dont vous voyez les restes à travers l'ouverture. En les enfumant pendant plusieurs jours consécutifs elles se transformaient en châtaignons, ces derniers étaient ensuite conservés dans un meuble spécifique (que vous pourrez voir à votre retour à la Ferme, au fond à gauche en rentrant dans la grande salle), puis sortis pour agrémenter la soupe ou pour le 4heures.

Le 2<sup>nd</sup> bâtiment qui borde notre clède, sur votre gauche, est ... une autre clède ! Une augmentation de la production de châtaigne a dû accompagner sa construction.

Regardez au-dessus, le bois débité pour le fumage attend toujours...

Retournez sur le chemin et poursuivez le, il file parallèlement au versant sur 200 mètres, reprenez ensuite celui qui descend sur la gauche puis tournez encore à gauche pour vous diriger vers un autre bâtiment de pierre.

**7. 2<sup>ème</sup> Clède...** Observez le bien... Une structure à deux niveaux (le replat à mi-hauteur des murs intérieurs prête à y penser)... Deux petites ouvertures qui ne peuvent pas être qualifiées des fenêtres dignes de ce nom... Une en haut, une en bas... Oui vous avez raison (ou peut-être pas) ; c'est encore une clède !

En fait presque chaque parcelle avait sa clède et si vous êtes observateur vous avez dû en voir d'autres ; durant l'ascension jusqu'à la Ferme, dans la Ferme, au tout début du parcours, ou même dans les 5 dernières minutes ; entre la dernière clède et celle-ci.

La plupart des clèdes en Cévennes sont en ruines, et beaucoup sont en moins bon état que celle-là, en général les vestiges de quatre murs en bordure d'anciennes châtaigneraies suffisent à affirmer la présence passée d'une clède. Continuez le chemin qui vous a amené jusqu'ici, suivez le clapotis de l'eau, vous tournerez bientôt à droite, arrêtez-vous dans le virage qui surplombe le cours d'eau.

**8. Virage cours d'eau...** Vous voici au-dessus des Oules, regardez en amont sur quelques mètres, à droite du ruisseau, vous voyez un épais mur de pierre qui borde le cours d'eau, il est chapeauté par un replat large de 2 mètres puis vient une dépression (un creux). C'est une réserve d'eau, une « Gourgue » (vient de l'occitan « *gorgàs* » qu'on peut traduire par « gouffre »), on y amenait l'eau de la rivière via une prise d'eau pour pouvoir ensuite l'envoyer vers les moulins en grande quantité. Ce processus de stockage puis de vidange est nécessaire dans les Cévennes où le débit très faible des ruisseaux et rivières rend impossible l'utilisation directe de l'eau par une simple déviation. En été lorsque le cours d'eau était à l'« étiage » (période de l'année où il est à son niveau le plus bas), on devait probablement la laisser se remplir pendant plusieurs jours avant de pouvoir, enfin, ouvrir la vanne et mettre le moulin en route. Dans la région, ce système de fermeture/ouverture était souvent rendu possible par l'utilisation d'une simple lauze trouée qu'on bouchait/débouchait au besoin, grâce à une pièce de bois cylindrique.

**9. Béal...** Observez la forme de la pente entre le bout de vos pieds et le ruisseau... On y décèle une rupture juste en dessous ; un replat large de 1 mètre ; c'est un « Béal » (dérivé de l'occitan « *besal* »). Un béal est un canal, il pouvait être directement taillé dans la roche (celui-ci par de la gourgue, il est bordé par un éperon rocheux creusé par l'homme, à deux pas de là où vous vous tenez), sur son flanc côté versant on y montait un muret sur toute sa longueur, de cette manière le béal était protégé du comblement par les colluvions (les éléments transportés par gravité du haut vers le bas de la pente).

Il permettait d'amener l'eau depuis le ruisseau vers la gourgue, de la gourgue au moulin (c'est le cas ici) ou il servait simplement de canal d'irrigation.

Les béals (non, on ne dit pas des béaux...) filent parfois sur de très longues distances et on se demande, par endroits, comment, ici ou là, l'eau peut s'écouler dans un canal dont le dénivelé paraît faible ou quasiment inexistant, mais une pente de 1% (soit 1 mètre par 100 mètres) est suffisante.

**10. Gourgue en contrebas et dessus moulin...** En contrebas vous apercevez une seconde gourgue, celle la alimentait directement le moulin dont vous distinguez les murs, à droite de cette dernière. Le mur qui sépare moulin et gourgue est percé d'une ouverture carrée qui rendait possible l'arrivée de l'eau sur une roue hydraulique horizontale. Cette roue, appelée « *lou roudet* » en occitan, était de petite envergure, reliée à la meule par un axe de bois ou de fer, elle était composée de plusieurs augets qui, sous l'action de l'eau, animaient le moulin. Ce type de roue était adapté aux contraintes des ruisseaux de montagnes, le faible débit d'eau suffisait à entraîner la meule à une vitesse de rotation entre 90 et 110 tours/minutes.

En fait les roues horizontales étaient largement répandues dans le Midi français, tandis que les roues verticales se retrouvaient majoritairement plus au Nord (selon les limites culturelles des langues d'Oc et d'Oïl).

Continuez le chemin, il rejoint bientôt le béal, suivez le lorsqu'il bifurque à gauche en direction du lit du ruisseau puis revenez vers le moulin.

**11. Sortie d'eau...** Ce moulin se caractérise par un fonctionnement à double meules superposées, celle du dessous est dite dormante ou gisante (car elle ne bouge pas !) et celle du dessus est dite tournante ou volante (c'est elle qui fait tout le boulot !). La face inférieure de la « tournante » est concave, ce qui permettait à la farine de s'écouler sur les côtés tandis qu'on introduisait le grain, à l'aide d'une trémie, par le dessus.

Voici, dans la façade, la sortie d'eau du moulin, l'eau, après son passage dans la « salle des machines » ressortait par ici, et remplissait directement une autre gourgue qui se situe juste sous vos pieds ! Eh oui, comme nous l'avons vu tout à l'heure, la forme du terrain change vite en Cévennes, surtout en fond de vallée, cette gourgue a donc été totalement comblée, vous pouvez voir les murets qui la délimitaient en vous approchant du ruisseau.

Les curieux ont la possibilité de remonter le cours d'eau sur quelques mètres pour tenter de discerner les prises d'eau, taillées dans la roche, qui permettaient d'amener l'eau jusqu'à nos gourgues. Les non-curieux ou les curieux qui ont maintenant étanché leur soif peuvent s'en retourner et se diriger vers le panneau suivant (derrière vous).

**12. Moulin de l'ase ...** Devant : un moulin de l' « ase », « *molin d'ase* » en occitan signifie « moulin de l'âne », c'est un moulin à meule conique que la force d'un âne suffirait à faire tourner. Vous remarquerez qu'un de ses murs a été sauvé de l'effondrement par un arbre bienveillant qui a poussé ici, mais revenons à nos moutons... ou à nos meules.

Des yeux aiguisés sauront trouver la meule dormante qui se cache dans ce tas de cailloux... trouvée ? Non ?... Bon, elle est en face du mur et de l'arbre altruiste, encastrée dans le rocher, ce dernier a été creusé de manière à pouvoir l'accueillir, elle, ainsi que l'axe qui la reliait à la roue.

Montez maintenant au-dessus du moulin via le chemin qui le borde.

**13. Dessus du moulin ...** La meule conique qui se tient sous votre nez servait à monder le grain, c'est-à-dire de le séparer de son enveloppe afin d'obtenir un gruau qui se mangeait en soupe. Sur la meule inférieure, on posait un bac de bois de manière à ramasser facilement le gruau une fois le travail fini.

Ce moulin servait aussi à faire de l'huile de noix, ou, via une sorte de peigne précédant la meule conique sur son axe, à décortiquer les châtaignes.

Continuez le chemin, c'est en fait un autre béal qui s'approvisionnait en eau, au niveau du 1<sup>er</sup> moulin, avec le trop-plein de la gurgue.

**14. Moulin 1bis...** Vous voici en face du Mystère de la vallée des Oulles... Maison ? Moulin ? ou Relais Extraterrestre ?

Si le bâtiment a pu faire office d'habitation dans un récent passé (le plastique et la tôle en témoignent...), ses caractéristiques sèment le doute. Au sommet de l'énorme bloc schisteux, sur votre droite, passe le 1<sup>er</sup> béal que nous avons vu tout à l'heure et une chute d'eau artificielle pouvait bien se tenir ici. Levez les yeux vers le roc, les restes d'un mur maçonné sont visibles, il devait entourer une salle d'eau. Voyez maintenant au pied du bloc, une cavité a été creusée et un orifice d'évacuation de l'eau est présent dans le mur qui lui fait face. Devant vous, une ouverture au bas du mur permettait le passage du béal que vous venez de suivre.

En fait, on peut facilement concevoir ce bâtiment comme un moulin à roue hydraulique horizontale, relatif à une industrie lourde. Un système de cames pourrait, solidaire de la roue, entraîner un mouvement de va-et-vient et ainsi mettre en action ; un martinet, pour battre le minerai, ou des maillets, pour le drap et la laine. Ou ce pourrait être un moulin à tan, qui servait à broyer l'écorce de châtaigner (riche en tanin), car avant de quitter le pays les cévenols vendaient leurs arbres aux industriels.

Le mouvement de la roue, via une courroie, aurait aussi pu faire tourner une décortiqueuse, pour dépiauter les châtaignes, ou un ventail, pour trier le grain...

Quoi qu'il en soit, une recherche minutieuse dans les archives n'a rien donné, et rien ne nous permet d'écarter l'hypothèse du Relais Extraterrestre...

Votre route touche à sa fin, retournez-vous et empruntez le chemin qui redescend vers le ruisseau, suivez le quand il grimpe et vous serez bientôt de retour à la Ferme.

Ouvrez l'œil cependant, car il vous reste d'autres choses à découvrir par vous-même...

Annexe 4 : Devis de l'entreprise « Croix » pour la restauration des moulins



# Entreprise Croix

Restauration de moulins à vent et à eau - Moulins à meules  
Charpente - Scierie

8 rue du Moulin - 49440 la Cornuaille

Tél. 02 41 92 02 43 - Fax 02 41 92 95 34

E-mail : [saecroixandreestils@orange.fr](mailto:saecroixandreestils@orange.fr) - [www.restauration-moulin.fr](http://www.restauration-moulin.fr)

FAVRI au capital de 100 000 € - RCS Angers 424 037 937 EM 42 - Siret 424 037 937 00013  
APE 4391 A - N° TVA Intracommunautaire : FR 794 246 874 97

## LA FERME DES CEVENNES

La Borie  
48400 LA SALLE-PRUNET

LA CORNUAILLE, le 27 mai 2016

### DEVIS N° D2033

A l'attention de Mr Nil Scherrer, devis comprenant votre demande par mail du 21.04.2016

Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
<b>Fourniture concernant le puit pour rodet :</b>				
Crapaudine acier, avec pot inox, cuvette bronze haute résistance, pointe acier traitée, l'ensemble usiné	U	2,000	1 545,50	3 091,00
Rodet tout inox complet	U	2,000	4 905,58	9 811,16
Arbre comprimé N E G en Ø 80	U	2,000	1 211,76	2 423,52
Paliers plus accessoires pour guider petits fers de meules courantes	U	2,000	333,81	667,62
Sommier avec platines, épée en inox, axe de manoeuvre	Ens	2,000	594,06	1 188,12
Colonne fonte sur son support bois, tige à filets carré, volant de réglage de la meule courante	Ens	2,000	715,65	1 431,30
Boitard de meule gisante complet en acier, roulement à double rangées de rouleaux, entretoises, feutre, joints d'étanchéité	U	2,000	1 288,19	2 576,38
Trompe ou canon en inox avec vanne Chêne	U	2,000	3 255,00	6 510,00
Beffroi, support de la meule gisante tout en Chêne	U	2,000	2 325,00	4 650,00
Chaise, auget, trémie, babillard, baille blé, archure, clochette	U	2,000	1 959,73	3 919,46
				<b>36 266,56</b>
<b>Main d'oeuvre en atelier pour :</b>				
Avoir exécuté, usiné, assembler l'ensemble des pièces bois, acier, fonte constituant l'ensemble de votre mécanisme	Mo	1,000	9 772,31	9 772,31
				<b>9 772,31</b>
<b>Déplacements, main d'oeuvre à votre moulin pour :</b>				
Acheminement de l'ensemble des pièces par camion grue, fourgon, installation complète des mécanismes sur meules d'origines, y compris le rhabillage meules, réglage, mise en route moulin pour production de mouture	Mo	1,000	13 158,54	13 158,54
				<b>13 158,54</b>

Merci de payer, les mandats sont à verser le jour même de la date jusqu'à paiement complet.

Tous frais de transport, il sera appliqué un incrusté de 20% sur le total de la facture à titre de frais de transport. Il ne sera retiré d'aucun paiement par mandat ou virement.  
Nos devis sont établis sur la base du taux de TVA applicable au moment de la commande, toute variation de ce taux devra être indiquée dans le devis ou lors de la commande.

Incertaines incluant nos frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40€

2122 - 2192



Page 1

## Entreprise Croix

Merci de nous retourner un exemplaire signé pour acceptation

Aucun travail de maçonnerie n'est compris dans ce devis

Validité des prix de ce devis : six mois

<b>Total H.T.</b>	59 197,41
<b>T.V.A. 20,00 %</b>	11 839,48
<b>Total T.T.C.</b>	<u>71 036,89</u>
<b>Net à payer (Euros)</b>	<b>71 036,89</b>

P.S : ce devis reste une estimation, avec les meules d'origines.

Réserve de propriété : les marchandises restent la propriété de la société jusqu'à paiement complet.  
Pour tout retard de paiement, il sera appliqué un intérêt de retard égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Il ne sera attribué d'escompte pour paiement anticipé.  
Nos devis sont établis sur la base du taux de TVA applicable au moment de sa remise ; toute variation de ce taux découlant des dispositions législatives  
ou réglementaires à venir vous sera répercutée.  
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

2322 - 2392



Page 2

Annexe 5 : Dépliant touristique de la Ferme des Cévennes



## Une halte incontournable, un jour en Cévennes inoubliable

Au cœur du Parc national des Cévennes, replongez-vous dans une ferme authentique, dans un hameau reconstruit à l'ancienne, toits en lauze, murs à la chaux, charpente et parquets en châtaignier, poutres apparentes.

Venez visiter la fromagerie, les caves d'affinage, la chèvrerie, la salle de traite. Tout a été aménagé d'une manière pédagogique pour satisfaire la curiosité des plus petits aux plus grands.

La salle de vente est un lieu qui regroupe notre production et des produits régionaux. Vous y trouverez des fromages, des salaisons, du miel et des douceurs...

Le repas est le moment convivial par excellence, autour d'un menu campagnard, pèlardon grillé sur son lit de salade, aligot et sa saucisse au jus, moelleux à la châtaigne.

La Ferme des Cévennes se situe à 4 km de la nationale 106 et à 5 km de Florac, notre parking privé pour autocars est en contrebas de la ferme, il vous permettra de vous garer facilement.



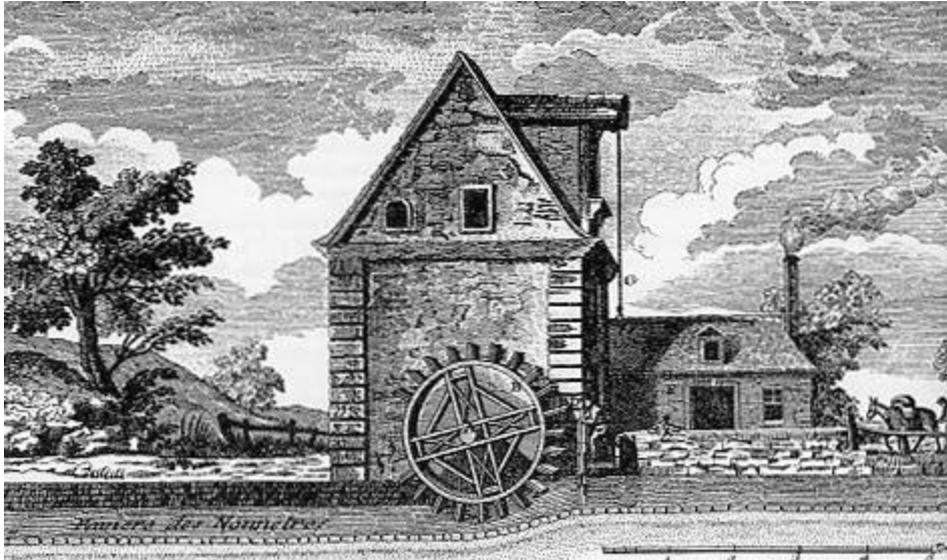
la Ferme des  
Cévennes

Organisez votre visite  
comme vous le souhaitez,  
notre équipe se tient à votre  
disposition. La Barie,  
48400 La Salle-Prunet  
Tél. : 04 66 45 10 90

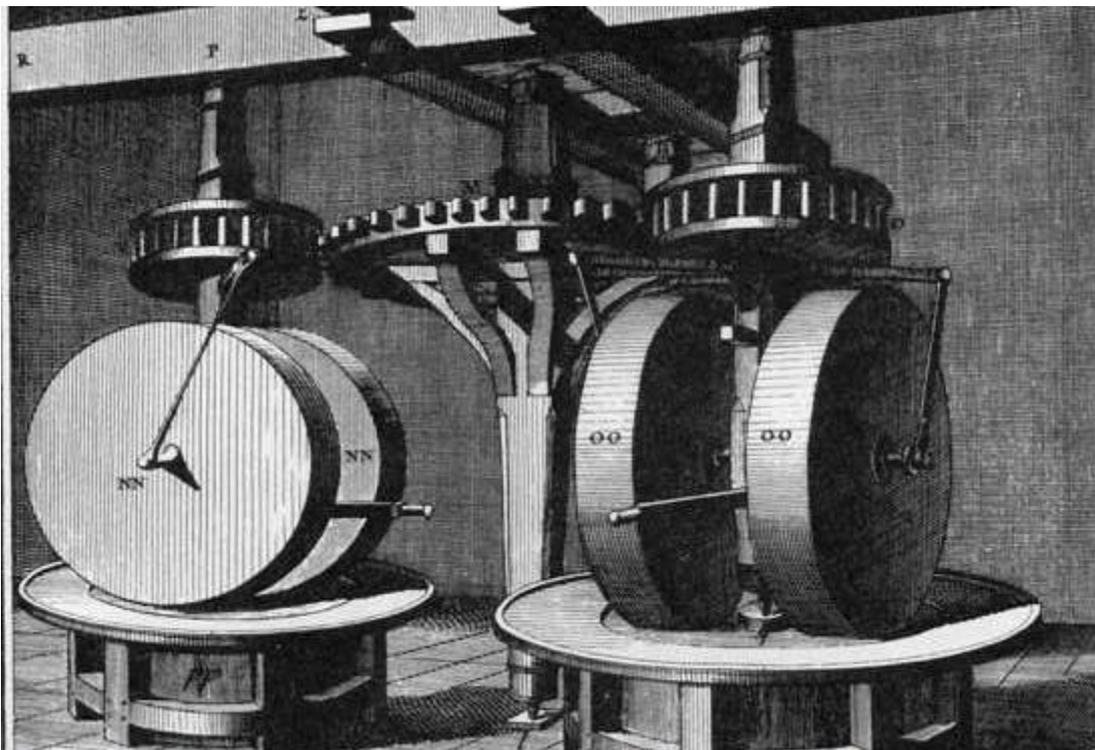
[lafermedescévennes.com](http://lafermedescévennes.com)



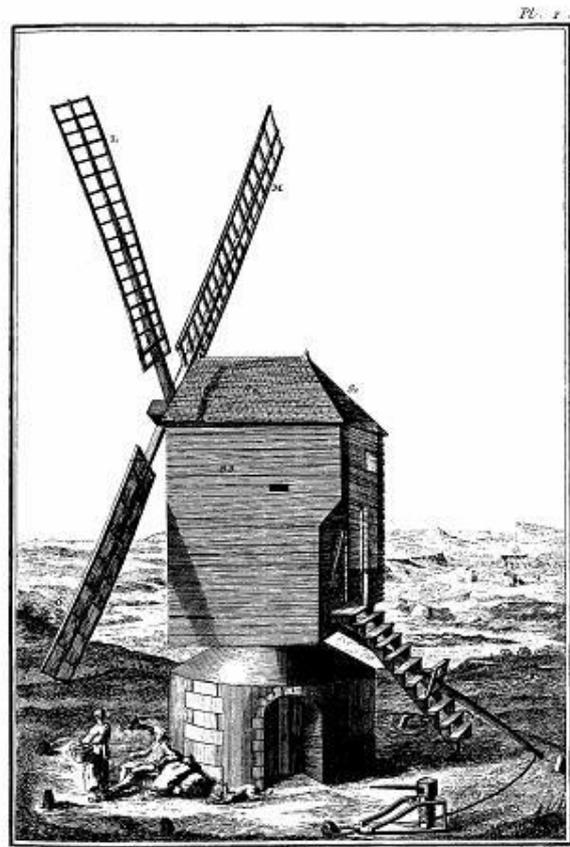
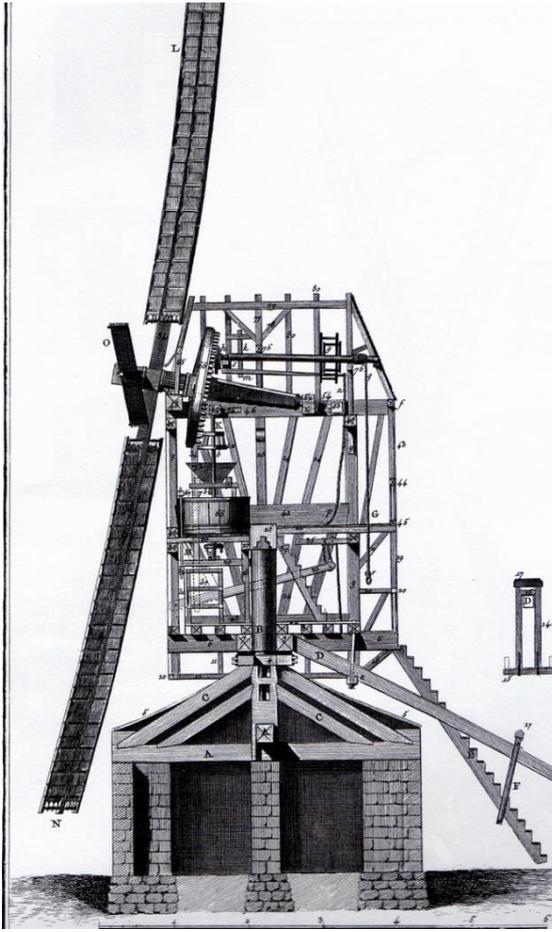
Annexe 6 : Quelques images de moulins de l'Encyclopédie



Moulin hydraulique avec roue de dessous

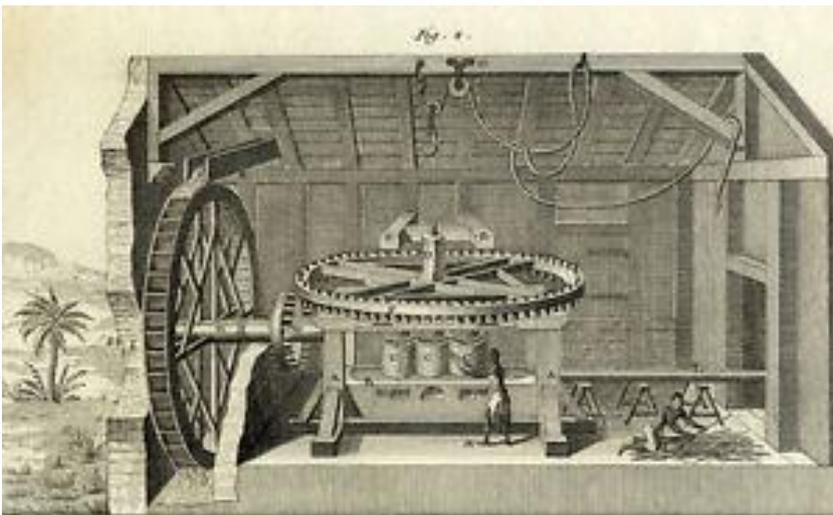


Meules d'un moulin à poudre



*Agriculture Economie Rustique,  
Moulin à Vent.*

Moulin à corps tournant



Moulin à sucre